L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1253 - VENDREDI 17 JANVIER 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



- plusieurs techniciens et camions-atelier spécifiques
- matériels de remplacement
- stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT L'ENGAGEMENT SERVICE

AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE
03 86 78 19 00

Programme régional export 2014

Le choix de l'innovation



Photo: Réussir

C'est à Aiserey en Côte d'Or que le Conseil régional a réuni ses partenaires de l'export pour lancer le programme régional Export 2014. Aiserey, petite commune passée en quelques années de la désolation à l'innovation grâce à l'implantation notamment du pôle meunerie du groupe Dijon Céréales, avec le Moulin de Collogne. Aiserey, pépinière d'entreprises innovantes, comme le laboratoire Cérélab qui a fait naître le pain G-Nutrition senior, où comme Bourgogne Pellet qui mise sur l'avenir des produits dérivés du miscanthus... Point de salut à l'export sans innovation, alors la Bourgogne innove et exporte, plutôt plus que d'autres régions françaises. Et c'est tant mieux, car chaque milliard gagné à l'exportation rapporte 15 000 emplois supplémentaires.

p.16

Côte d'Or

› Marché de l'équarrissage

Saria France mauvais perdant ?



Nièvre

› Formation "marchés à terme"

Sécuriser son prix de vente



Yonne

› Grandes Cultures Bio

Rencontres autour des engrais verts



Conditions MORTE SAISON et FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
sur toute la gamme fenaison



KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers
03 86 20 17 38

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr



HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Salon del'Agriculture : Le SIA se tiendra du 22 février au 2 mars 2014

Côte d'Or
04 • Chambre d'agriculture: Des vœux en forme de manifeste pour l'agriculture
05 • Marché de l'équarrissage: Saria France mauvais perdant ?
06 • Journées bâtiments du 27 au 31 janvier : 11 visites de bâtiments pour mieux s'informer
07 • MSA Bourgogne: Le personnel à l'honneur

Nièvre
08 • Vœux: Créativité, solidarité, adaptabilité...
09 • Marchés à terme: Sécuriser son prix de vente
10 • Clamecy: L'optimisation des marges en agriculture biologique
11 • Production laitière: Génétique et Génomique, des innovations gagnantes !

Yonne
12 • AVE 89 : L'emploi partagé en agriculture est aujourd'hui possible
13 • Grandes Cultures Bio: Rencontres autour des engrais verts et de la simplification du travail du sol
14 • Qualité du lait: La règle change
15 • Les Formations proposées par la Chambre d'agriculture

Bourgogne
16 • Programme régional export 2014: Démonstration par l'exemple à Aiserey
17 • Agriculture biologique: L'observatoire régional de la bio est paru !

Services
20 • Cours et marchés
22 • Petites annonces
25 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Réforme des retraites

Allongement de la durée de cotisation

La durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein pour les assurés nés en 1957 sera la même que pour les assurés nés en 1955 et 1956: 41.5 ans soit 166 trimestres.
C'est ce qu'indique un décret du 13 décembre 2013 résultant de l'application d'un principe posé par la loi de réforme des retraites de 2013 (et confirmé dans la loi de 2010) qui prévoit l'allongement de la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Un décret controversé.

Cette disposition concerne les assurés nés en 1957 et touche tous les régimes. Aussi bien ceux dépendant du régime général que des régimes alignés (salariés agricoles, artisans, et commerçant) ou encore des régimes de la fonction publique.
Après les victoires syndicales obtenues notamment grâce à la pétition nationale lancée en 2011 par la FNSEA, notons notamment la retraite revalorisée à hauteur de 75% du SMIC), cette nouvelle mesure d'autant plus décriée, puisque rappelons le, le Conseil d'Orientation des Retraites avait rendu, le 25 septembre dernier, un avis technique qui concluait à l'absence de nécessité, pour la génération de 1957, d'allonger de nouveau la durée de cotisation…

Océane Devancourt, FDSEA 58

Aqua-taxe La FNSEA obtient le retrait de la taxe au mètre linéaire

Dans le cadre de la réforme de la décentralisation et de l'action publique, la loi « métropole », adoptée le 19 décembre 2013, prévoyait jusqu'à il y a peu, la mise en place dans le cadre de son article 35 B (transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques » aux collectivités), la création d'une taxe spéciale d'équipement pour financer les ouvrages de protection contre les inondations, leur entretien ainsi que les cours d'eau non domaniaux. Cette taxe devait être comptabilisée au mètre linéaire de rivière et son montant devait être déterminé dans le projet de loi de finances pour 2014 (annonce effectuée mi-décembre d'un projet de taxation à hauteur de 0.50 € / mètre linéaire).
Face à cette nouvelle surcharge pour les exploitants, le réseau FNSEA s'est âprement mobilisé auprès des parlementaires ce qui a permis en tout dernier recours d'obtenir le retrait de la taxe au mètre linéaire. Ainsi, aujourd'hui, le texte prévoit certes une taxe, mais dont le montant serait plafonné à 40 € pour les assujettis à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Le projet de texte précise en outre que cette taxe est facultative et la détermination du montant est laissée à la discrétion des intercommunalités.
La FNSEA a par ailleurs obtenu qu'un amendement prévoyant le report d'un an de l'application de ce texte soit déposé par le gouvernement, ce qui a été fait dernièrement et qui repousserait au 1er janvier 2016 la mise en œuvre de cette loi. Dans l'attente, tout le réseau syndical reste en alerte sur ce dossier sensible.

S.L – FDSEA 58

enbref

Télédéclaration des demandes d'aides ovines et caprines jusqu'au 31 janvier

La campagne 2014 de télédéclaration Pac de demande des aides ovines et caprines est ouverte, et ce jusqu'au 31 janvier, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, publié le 13 janvier. La campagne précédente, les taux de déclaration ont atteint 81 % pour les aides ovines et 85 % pour les aides caprines. «*Après une très forte progression entre 2011 et 2012, 2013 est une année de consolidation des déclarations en ligne qui continuent toujours d'augmenter et dépassent aujourd'hui le taux de 80 %*», selon les pouvoirs publics.

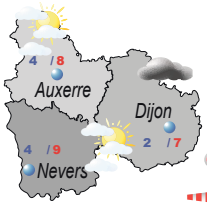
Les prix de l'agneau se maintiennent à des niveaux records

«*Le cours français de l'agneau a terminé l'année 2013 à des niveaux records*», selon une étude de l'Institut de l'élevage publiée le 13 janvier. La tendance est entretenue par le manque de disponibilités d'animaux dans le pays depuis l'été. Selon FranceAgriMer, le prix moyen pondéré fin décembre est 4 % au-dessus de celui de l'année précédente, soit 6,54 euros le kilo de carcasse. Parallèlement, la consommation est en nette diminution. Selon le panel Kantar, les ménages ont diminué leurs achats de 10 % sur la période du 4 novembre au 1er décembre 2013. «*En cumul sur 11 mois, les volumes achetés reculent de 3 % par rapport à 2012*», rapportent les experts de l'Institut de l'élevage.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 janvier

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 17 Janvier

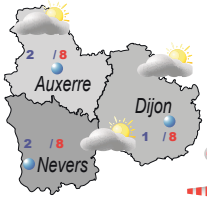


Nuageux
Quelques nuages et de timides éclaircies en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Roseline
Soleil : 08:28 - 17:25
Lune : 19:08 - 08:41

Samedi 18 Janvier



Variable
Le soleil restera timide ce samedi. Les températures seront en légère baisse et les vents resteront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Prisca
Soleil : 08:28 - 17:27
Lune : 20:08 - 09:09

Dimanche 19 Janvier



Pluvieux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel couvert et de nombreuses précipitations. Les vents seront faibles.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Est 10 km/h

St Marius
Soleil : 08:27 - 17:28
Lune : 21:10 - 09:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Janvier :
Des précipitations sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Janvier :
Le temps sera perturbé et les précipitations persisteront.
Vents : Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

clind'œil



Salon del'Agriculture

Le SIA se tiendra du 22 février au 2 mars 2014

Le SIA 2014 est placé sous le signe de l'agriculture en mouvement. Explications lors de la présentation de cette nouvelle édition



C'est donc sous le regard bienveillant de la montagnarde Bella, de race taurine ou tarentaise, que s'ouvrira la 51ème édition du Salon international de l'agriculture, désormais quasiment plus connu sous le sigle SIA. Alors, après les grands chambardements organisationnels (avec notamment la fermeture du Hall 1) et le record de visiteurs battu (693 752, soit 1 % de la population française) de 2013, qu'attendre de cette nouvelle édition ?

Image réelle

C'est une mini-révolution en douceur qu'a présentée l'équipe du SIA le 6 janvier à Paris. Car, plutôt que de donner l'image d'Épinal d'une certaine agriculture, Jean-Luc Poulain, président du SIA et du Ceneca, et Juana Moreno, la directrice du SIA, ont opté pour une formule qui devrait permettre de désanctuariser la représentation que les Français, *«notamment les urbains»*, se font de leurs agricultures : une certaine nostalgie du passé, la douceur de vivre, la campagne voire même une certaine forme d'immobilisme si l'on en croit Jean- Luc Poulain. Alors *«ça va bouger»* et *«il va y avoir du lourd»* n'hésite pas à lancer le patron du SIA. *«Nous souhaitons que les Français prennent pleinement conscience que l'agriculture française possède une balance commerciale excédentaire, ce qui signifie compétitivité. Ensuite, nous voulons montrer ce que les technologies peuvent proposer de mieux dans le monde agricole, tant dans les filières végétales qu'animales. D'une certaine manière, le GPS est aussi banal en agriculture que dans les automobiles de Monsieur tout le monde. Le savoir-faire français est aussi reconnu à l'extérieur d'où l'idée cette année d'un cycle de conférences réservé aux professionnels pour construire des échanges, des partenariats et faire du business avec la zone euro-méditerranéenne»*. Pour Juana Moreno, il s'agit de capitaliser sur les quasi 700 000 visiteurs de l'an passé. *«Le pavillon alimentaire va gagner en cohérence et pour cela, le SIA s'est rapproché de l'APCA. Dans le pavillon 7.2, connu comme étant celui des régions de France et d'Outre-mer, sera celui de l'excellence à la française avec les meilleurs produits des territoires. Le pavillon 7.3 est baptisé «Agriculture d'ici et d'ailleurs» avec les 21 pays étrangers représentés. Une arrivée nouvelle cette année, le Tchad. Et le grand retour du Japon»* précise la directrice.

Le pavillon 4 sera celui des services et métiers ainsi que de l'éco-habitat et hébergera aussi la filière aviculture. Le hall 5.3 est privatisé cette année pour accueillir les épreuves du Concours général agricole (CGA) des produits et des vins. La viande bovine figure pour la première fois au menu 2014 des 24 grandes familles de produits sélectionnés et récompensés lors du CGA. À noter l'arrivée du whisky dans ce concours dans la catégorie des eaux de vie. Le CGA accueille aussi pour la première fois le concours des Prairies fleuries.

Modernité

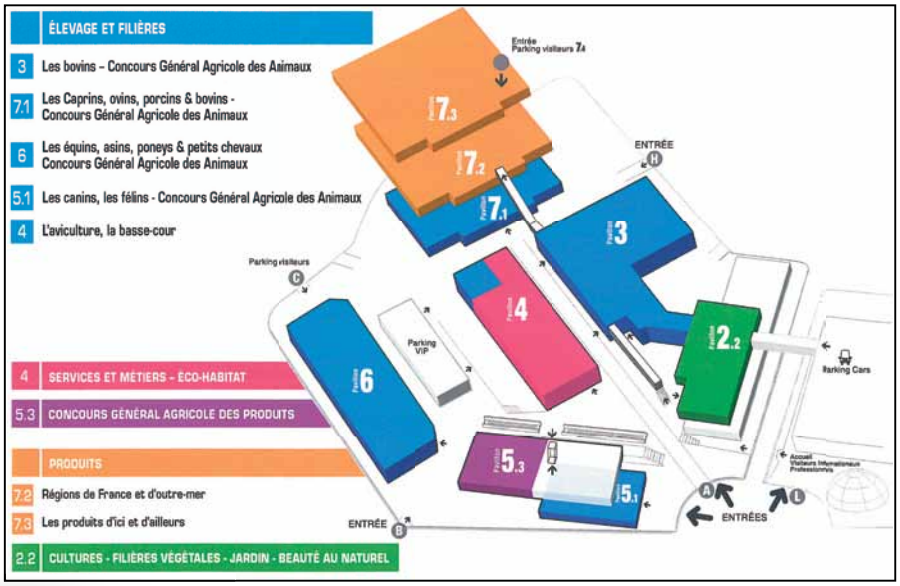
En l'absence de Sima, comme chaque année paire, les agroéquipements prendront leurs aises au SIA. Deux grandes idées pour cette filière : d'abord montrer que le monde des technologies de l'information et de la communication est bien présent et ne fait que se développer dans ce secteur. *«On parlera mécatronique, capteur, intelligence, développement informatique sur ce salon pour les agroéquipements»* précise ainsi Alain Savary, le directeur général d'Axema qui enchaîne en annonçant que la France accueillera cette année le Plugfest, un forum de chercheurs du monde entier qui échangeront sur les différentes technologies de pointe existant dans le machinisme agricole afin de les rendre compatibles entre elles. Le stand de l'Odyssée végétale permettra des démonstrations de réalité virtuelle et de réalité augmentée avec des techniques de 3D pour mieux comprendre le fonctionnement des machines, vu de l'intérieur. Ensuite, il s'agit de faire connaître, encore et toujours, les formidables capacités d'emplois qui existent dans la filière agroéquipement. Or, les 700 000 visiteurs grand public, dont des dizaines de milliers de jeunes, sont un formidable réservoir pour diffuser cette idée.

Autre évolution significative de ce SIA 2014 : la reconnaissance de l'agriculture urbaine en tant que tel, potentiel important de créations d'emplois également. C'est ce qu'affirme Augustin Rosenstiehl, créateur et président du laboratoire d'urbanisme agricole. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, le rejoint sur ce point et voit aussi dans ce type de développement agricole une manière de lutter contre le gaspillage des terres agricoles, en changeant la conception de l'urbanisme *«pas uniquement pour les grandes villes car on doit penser aussi des bourgs nouveaux»*. Pour sa part, Guillaume Garot, en charge de l'agroalimentaire et également présent lors de cette présentation, l'objectif est de faire remonter la France sur le podium des exportateurs agricoles. *«La France était 3ème exportateur en 2002, elle est aujourd'hui 5ème. Fixons nous comme objectif, à 10 ans, de la faire réintégrer le trio de tête. Car il faut bien évidemment développer la proximité, donc les circuits courts, avec les citoyens mais il ne faut pas oublier que l'agriculture française, c'est aussi les circuits longs avec l'exportation »*.

THIERRY MICHEL

En chiffres

- 9 jours du 22 février au 2 mars 2014, de 9 h à 19 h + 1 nocturne le 28 février jusqu'à 23 h ;
- 700 000 visiteurs attendus ;
- 1 300 exposants ;
- 22 pays représentés ;
- 1 cycle de conférence de 2 jours sur l'agriculture euro-méditerranéenne ;
- 4 000 animaux présents ;
- 230 tonnes de paille, 100 tonnes de foin et 280 tonnes de fumier manipulés ;
- 16 400 vins et 4 663 produits d'origine fermière, artisanale ou industrielle en compétition au Concours général agricole.



Les Bonnes Affaires du Libre Service
SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Augette sur barrière
150 cm X 40cm
(Réf. VE3000)
JOURDAIN
76.50 €
Prix HT - Règlement comptant
Offre valable jusqu'au 21/02/2014
2 bobines + 1 savon microbille pour seulement 29,90 € HT
BERNER
Toutabri
OFFRE SPÉCIALE Morte saison
Votre contact : Justine 06 32 13 83 84

Chambre d'agriculture

Des vœux en forme de manifeste pour l'agriculture

Les traditionnels vœux de la Chambre d'agriculture permettent en début d'année de faire passer quelques messages forts aux élus présents et aux partenaires du monde agricole. Vincent Lavier n'a pas manqué d'appuyer sur les différents points où l'agriculture a mal et doit être fortement supportée pour résister aux vents contraires à son développement.



Entouré par les membres élus du bureau de la Chambre d'agriculture, Vincent Lavier a remercié tous les partenaires institutionnels qui soutiennent l'agriculture départementale, avec une mention particulière pour le préfet de Côte d'Or, le président du Conseil général et le président du Conseil régional.

L'ensemble des membres du bureau Plus professionnels entourait le président de la Chambre d'agriculture, Vincent Lavier, pour une cérémonie des vœux de tradition depuis 2001. Les hommes et les styles changent, les époques aussi. Pour sa première cérémonie des vœux, le président a tenu *«à faire partager ses convictions»*. Revenant dans un premier temps sur son parcours professionnel, il a voulu transmettre sa passion pour un travail qui, dans ses instants d'apaisement et de communion avec la nature s'apparente *«à un don du ciel, car nous avons la chance de vivre des moments forts»*. Aux sources de son engagement professionnel, la passion donc pour ce métier, mais la conviction aussi de la force de la dynamique collective, au travers d'un groupe de développement qu'il présida pendant dix ans. Les responsabilités d'élu au sein des services techniques de la Chambre et la présidence actuelle s'inscrivent dans la continuité de son engagement et de ses valeurs.

Privilégier l'action collective

Le parcours personnel explique ainsi la volonté de garder une Chambre d'agriculture *«proche du terrain et réactive, qui reste à l'écoute des agriculteurs. Des agriculteurs qui ont démontré depuis longtemps leur grande capacité d'adaptation et d'innovation.»* Ne rien imposer, mais écouter et travailler, en dépit de moyens toujours limités, à l'accompagnement des exploitations. Ce qui impose là aussi de *«privilégier l'action collective et de mutualiser les actions avec nos partenaires»*. Dans ce contexte, alors que la régionalisation des Chambres d'agriculture a échoué, la Chambre de Côte d'Or s'est engagée dans la mutualisation de certains services avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Un service commun interdépartemental pour les productions annuelles est créé entre l'Yonne et la Côte d'Or et un service commun interdépartemental pour les productions pérennes voient le jour aussi entre la Côte d'Or et l'Yonne. Avec à la clé *«une meilleure efficacité au service des agriculteurs et un enrichissement par la mutualisation des compétences»*.

Une feuille de route claire mais des vents contraires

Profitant de la présence des nombreux élus, partenaires de l'agriculture et représentants professionnels, Vincent Lavier a énoncé en forme de vœux les trois chantiers d'importance de cette mandature :

- Faire en sorte que *«les exploitations soient vivables, viables et transmissibles»*,
- *«assurer le renouvellement des générations, ce qui suppose l'accueil d'au moins 50% de hors cadre familiaux»*
- prôner *«une agriculture productive, durable et innovante»* qui sait faire évoluer ses pratiques sans se mettre en danger.

La feuille de route est claire, mais semée d'embûches dans le contexte d'une nouvelle Pac qui a déçu tous les espoirs qu'elle pouvait porter. Tout ce qui fait les atouts de l'agriculture départementale *«se retourne contre nous et la barque est bien chargée pour nos exploitations.»* Face aux nouvelles pertes programmées, *«le deuxième pilier s'avère sans intérêt et la pérennité de nos systèmes est maintenant liée à l'obtention d'une MAE territoriale»*. L'enjeu est d'importance pour le département et *«les parlementaires seront sollicités sur ce sujet»*.

Autre alerte, concernant *«la production laitière en danger»*. Ce secteur fortement restructuré est plombé par des problèmes de rentabilité avec un prix du lait volatile, des charges en hausse, un revenu en berne et des investissements conséquents. Difficile d'attirer ou de retenir des exploitants dans ces conditions. Le président pose la question de *«la réimplantation d'une unité de transformation laitière»* pour dynamiser ce secteur sinistré.

Secteur fragilisé aussi et particulièrement éprouvé par les inondations en 2013, le maraîchage. Pour beaucoup tout est à reconstruire. Ces événements auront toutefois amené une prise de conscience enfin partagée quant *«aux conséquences néfastes du manque d'entretien des cours d'eau»* et des choix politiques mal assumés. *«Il faut maintenant engager les travaux qui s'imposent»* et le président compte sur *«les parlementaires pour pousser un dossier qui relève plus de la réglementation que des moyens»*.

Compétitivité, innovation... et vigilance

Dans ce tour d'horizon des événements marquants récurrent de l'année 2013, le dossier des dégâts de gibier a aussi fait l'objet de commentaires appuyés. La nécessité demeure *«de faire baisser les populations de gibier»* et *«la réintroduction de l'agrainage semble bien trop prématurée»*. Pas question de baisser la garde sur ce sujet, *«les discussions doivent s'intensifier»* dans un esprit constructif.

La tuberculose reste bien entendu aussi *«une épée de Damoclès au-dessus de l'élevage bovin de Côte d'Or»*. Et le président de la Chambre d'agriculture attend beaucoup de la cellule épidémiologique vétérinaire.

Note plus optimiste : le prochain déménagement des services de la Chambre d'agriculture sur le site d'Agronov à Bretenière. Ce dossier initié par l'ancienne mandature porte l'ambition *«d'une agriculture à haute valeur agro-environnementale, qui vise la compétitivité par l'innovation»*. Attention cependant, insiste Vincent Lavier, à ne pas pousser le bouchon au-delà du nécessaire, *«la baisse inquiétante du taux de protéines doit faire réfléchir»*...

Au travers de ce panorama, le président de la Chambre d'agriculture a voulu interpeller les élus et les partenaires de l'agriculture, mais il s'est surtout *«fait le porte-parole de tous les agriculteurs empêtrés dans une réglementation de plus en plus exigeante»*.

ANNE-MARIE KLEIN

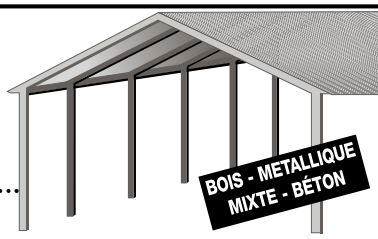


Beaucoup de monde et surtout beaucoup d'élus du département pour cette première cérémonie des vœux du président Vincent Lavier.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Marché de l'équarrissage

Saria France mauvais perdant ?

Alors que le contrat attribuant le marché de l'équarrissage en Côte d'Or a été signé avec Atemax, le groupe Saria France conteste ce nouvel accord et revendique le droit de continuer sa collecte dans les neuf départements dont il n'a plus la charge, dont la Côte d'Or.



En moins de dix ans le secteur de l'équarrissage est devenu un vrai business qui attire les convoitises et crée des tensions entre les prestataires.

A l'issue des négociations menées depuis avril 2013 avec les différents prestataires d'équarrissage (Atemax, Saria France, Monnard Jura et Sopa) des contrats cadres ont été signés avec chacune de ces sociétés dans tous les départements de la métropole. Le groupement des ATM a attribué le marché de la Côte d'Or à Atemax, mais le groupe Saria conteste le résultat de ces négociations et *«tente»* selon un communiqué de l'association ATM *«de s'imposer auprès des éleveurs pour continuer à collecter les cadavres d'animaux trouvés morts en ferme»*, en Côte d'Or notamment.
Pour le groupement des ATM les prestations d'équarrissage doivent nécessairement être réalisées par les entreprises ayant remporté les négociations commerciales sur les zones géographiques données, mais le groupe Saria France conteste l'accord et a engagé des démarches judiciaires à l'encontre du groupement de commandes des ATM.

Un *«changement d'époque»*

Avec le désengagement de l'Etat, le secteur de l'équarrissage des animaux est devenu en moins de dix ans un vrai business. L'enjeu est d'importance puisqu'il porte sur 420 000 tonnes et les nouveaux contrats sur les neuf départements concernés permettraient de faire baisser la facture de 10% sur un total de 135 millions d'euros TTC, alors que les marchés liés à la valorisation des carcasses sont à la hausse.
«Le groupe Saria n'accepte pas de perdre un monopole parce qu'il a refusé de baisser les prix au moment de la négociation», estime Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB) qui renchérit *«on a changé d'époque»* et souhaite ainsi que les éleveurs et les filières animales tirent profit du nouveau contexte de valorisation des co-produits animaux. Les ATM affirment de leur côté que la procédure utilisée pour l'attribution des nouveaux contrats est parfaitement valide.
Le 13 janvier, une première audience s'est tenue au tribunal de commerce de Paris. Le délibéré est attendu en février. Saria entend honorer jusqu'à la décision du tribunal toutes les demandes d'enlèvement transmises par les éleveurs des zones concernées, mais le groupe des ATM lui conteste ce droit. La situation est d'autant plus tendue, témoigne Jean-Pierre Fleury que Saria *«refuse de transmettre le fichier éleveurs à Atemax, ce qui explique les difficultés actuelles que certains éleveurs peuvent rencontrer en matière d'enlèvement»*.
L'accord avec Atemax décharge les éleveurs de la totalité du coût de l'enlèvement et mais si l'éleveur recourt à un autre prestataire, cela risque de s'avérer plus compliqué...

Repères

Que va-t-il se passer maintenant ?

Interrogé sur ce sujet par T. Michel, du groupe Réussir, Jean-Pierre Fleury a confirmé qu'il *«n'y avait pas de risque concret pour les éleveurs, par rapport aux cadavres d'aujourd'hui. La coordination des ATM est bien résolue à payer les prochaines factures de ramassage dans le cadre du nouvel accord conclu et sur la base de la nouvelle répartition signée en décembre 2013. Il faudra veiller à ce que l'entreprise Saria ne présente pas directement la facture aux éleveurs chez qui elle a continué de collecter, alors que ce n'est plus à elle de le faire»*.

Emploi

Le groupement d'employeurs comme alternative au nouveau temps partiel

Le premier janvier 2014, la loi sur la sécurisation de l'emploi est entrée en vigueur obligeant les employeurs à garantir à leurs salariés une durée minimale de travail de 24 heures hebdomadaires et instaure les heures complémentaires majorées de 10% dès la première heure.
Si ce nouveau régime vise à sécuriser l'emploi des salariés, ces nouvelles règles pourraient s'avérer difficiles à appliquer pour bon nombre d'exploitations. Dans cette conjoncture, le partage salarial mis en œuvre dans le groupement d'employeurs départemental offre une alternative aux exploitations. Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 est une association qui recrute des salariés qu'elle met à disposition de ses membres selon leurs besoins respectifs (temps partiel ou saisonnier).
En mutualisant les besoins de main d'œuvre Agri Ressources 21 peut proposer des emplois à temps plein aux salariés tout en répondant aux besoins à temps partiel des exploitations et ainsi soustraire ses adhérents aux nouvelles contraintes du temps partiel.
De surcroît, le groupement prend en charge l'ensemble des formalités liées au salariat (contrat de travail, bulletin de salaire…) et accompagne ses membres dans la relation avec le salarié. Les adhérents quant à eux sont facturés en proportion de l'utilisation du salarié.
Si vous avez un salarié ou un projet d'embauche à temps partiel sur une durée inférieur à 24 heures hebdomadaires, contactez Agri Ressources 21 au 03 80 68 67 68

Agenda

Pac, dossiers de conjoncture... Des réunions pour s'informer avec la Chambre d'agriculture

Comme chaque année la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information à l'intention de tous les agriculteurs du département. La réforme de la Pac de 2014 rentre dans sa dernière ligne droite pour sa mise en œuvre. Elle figurera bien entendu en bonne place au programme de ces réunions qui commencent dès la troisième semaine de janvier. Les premiers éléments de règlements de cette réforme et les incidences sur la ferme Côte d'Or seront abordés, ainsi que les dossiers de conjoncture qui concernent tous les agriculteurs du département.

Le programme de ces réunions variera en fonction des lieux et des dates, mais les thèmes suivants pourront être abordés : la Pac 2014-2020 et ces incidences pour les exploitations Côte d'oriennes ; les évolutions de la directive nitrates ; les inondations du printemps et l'entretien des cours d'eau, les aménagement fonciers en zone de tuberculose bovine ; la gestion de la faune sauvage ; les mesures de sécurité en campagne, avec l'intervention de la gendarmerie; ainsi que des questions diverses sur la chrysomèle, la conduite GRTGaz, le GIP Parc national, l'équarrissage...
Dates et rendez-vous

20 janvier : Pouilly en Auxois à 19h30, salle des fêtes, 2 rue du Dr Chauveau
22 janvier : Châtillon sur Seine à 19h30, salle ERL, 11 rue Albert Camus
24 janvier : Til Chatel à 19h30, salle polyvalente, 2 route de Lux.



▶ Formations

Dresser son chien de troupeau

Utiliser efficacement son chien de troupeau et établir une complicité et une collaboration efficace entre l'éleveur (le donneur d'ordres) et le chien (l'exécutant).
Durée : 5 jours
Date(s) et lieu(x) : 21 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril et 16 mai 2014 à Thoisy le Desert
Public concerné : Tout éleveur bourguignon qui possède un chien de troupeau
Contact : Jean Marc Bidoire (Syndicat Elevage Ovin)– 03.80.68.66.58 - jmbidoire@gmail.com
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) –03.80.90.68.72 aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 23 et 28/01/2014 à Dijon
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes Parcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or)- 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Piloter son exploitation au quotidien avec Mes p@rcelles (étape 2)

Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes p@rcelles
Durée : 1.5 jour
Date(s) et lieu(x) : 27/01, 8/04 et 27/05/2014 ou 30/01, 10/04 et 22/05/2014 à Dijon ou 31/01, 11/04 et 23/05/2014 à Chatillon sur Seine
Public concerné : agriculteurs équipés de Mes p@rcelles et qui souhaitent se perfectionner dans l'utilisation de l'outil et mettre à jour leurs connaissances réglementaires.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or)- 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Journées bâtiments du 27 au 31 janvier

11 visites de bâtiments pour mieux s'informer

Comme chaque année les professionnels, les éleveurs et les techniciens des différentes organisations d'élevage organisent les journées bâtiments en commun. Du 27 au 31 janvier, onze visites sont prévues sur des thèmes très variés.



Ces portes ouvertes bâtiments sont couplées cette année à des démonstrations de matériels.

En matière de bâtiment d'élevage, que ce soit pour le logement des animaux ou le stockage, il n'y pas de solution unique.

Chaque exploitation représente un cas particulier et chaque exploitant doit concevoir son projet en fonction de ses pratiques et de ses objectifs d'élevage.

Dès lors, les visites bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture, l'ECEL 21, le SEO 21, la FRCuma et le GDS, proposent un panel de visites assez large pour intéresser tous les porteurs de projets. Cette année en prime, certaines visites seront couplées avec des démonstration de matériels liés à l'alimentation des troupeaux.

Dans l'élevage allaitant, comme dans l'élevage laitier, la dynamique bâtiment reste forte, des projets d'envergure voient le jour mais certains projets d'extension apportent aussi leur lot de solutions performantes. Le renouvellement des générations, mais aussi l'agrandissement des troupeaux, alimentent cette dynamique.

Au hit-parade des attentes des éleveurs on trouve bien entendu la facilité et la sécurisation du travail. La circulation dans les bâtiments, la contention, la surface optimale par animal, l'ambiance, la qualité de la ventilation font maintenant partie intégrante des projets.

La grande diversité des bâtiments proposés à la visite permettra de répondre à certaines interrogations, mais ce sont aussi les nombreux échanges, au cours de ces journées très courues, qui permettent aux visiteurs de s'informer et de découvrir nombre d'astuces que les plans n'avaient pas toujours prévues, mais qui se révèlent au combien utiles dans un usage quotidien.

AMK



La contention et tous les éléments de sécurisation du travail au quotidien font partie des axes forts de tous les projets.

▶ Zoom sur…

Un large panel de visites et de démonstrations
Les principaux thèmes de visites intéressent :
- le logement des grands troupeaux
- le passage d'aires paillées en système logettes en élevage laitier,
- les bâtiments économes
- le stockage
- la distribution de l'alimentation dans les grands troupeaux
- la contention fixe des ovins

Lundi 27 janvier
10h : Gaec Thouviot père et fils à Brazey-Bas. 78 places VA. Bâtiment métallique semi-ouvert. Alimentation libre service. Démonstration d'un bol mélangeur «Supertino».
14h : EARL Benoît Poillot à Thoisy-la-Berchère. VA. 39 VA et 53 jeunes. Bâtiment métallique semi-ouvert. Alimentation en libre service.
Mardi 28 janvier
10h : Gaec Schneider, hameau du Palus à Salives. Bâtiment d'engraissement fermé, métal et bois en auto-construction et économe. 280 places pour taurillons. Contention, pesée et quai de chargement. Démonstration d'une mélangeuse distributrice.
14h : Gaec du Moulin de Jonchery à Diancey. Bâtiment bardage bois pour 300 brebis. Autonome en électricité. Parc de contention fixe couvert.
Mercredi 29 janvier
10h : EARL du Maroc, M. et Mme Grandchamp à Présilly (Boux-sous-Salmaise). Bâtiment métallique fermé pour 64 VL et 50 génisses. Aire paillée transformée en stabulation logettes paillées. Salle de traite 2x5 épis. Démonstration d'un bol mélangeur «Triolet».
14h : Gaec de la Goule à Turcey. Bâtiment métallique fermé pour 140 VL. Nursery en tunnel. Logettes paillées. Salle de traite roto de 24 places traite intérieure. Effluents traités par filtre à sable planté de roseaux.
Jeudi 30 janvier
10h : EARL Pageot Gouget à Aisy-sous-Thil. Bâtiment métallique fermé. 76 places VA. Bâtiment stockage fourrage à proximité.
14h : Gaec Baulot, Yannick et Sylvaine. Bâtiment métallique semi-ouvert. 114 places VA. Stockage fourrage à proximité. Démonstration d'un télescopique équipé de la nouvelle dérouleuse-pailleuse «Emily».
Vendredi 31 janvier
10h : Didier Blandin à Saint-Prix les Arnay. Bâtiment semi-ouvert. 80 places VA et 40 jeunes. Circulation centrale et allée d'alimentation centrale. Démonstration d'un bol mélangeur «Kuhn».
10h : EARL Doudin à Athie. Bâtiment métallique semi-ouvert pour VL. Stabulation libre à logettes paillées. Filtre à paille et lagunage pour effluents liquides.
14h : EARL Maugey à Blancey. Bâtiment métallique pour 54 VL. Aire paillée transformée en logettes paillées. Démonstration d'un bol mélangeur «Kuhn».

MSA Bourgogne

Le personnel à l'honneur

Lundi 6 janvier, les membres du personnel MSA de Côte d'Or étaient conviés à la cérémonie d'échange des vœux. Ce rendez vous traditionnel fut également l'occasion pour le président et le directeur général de la caisse de Bourgogne de remettre les médailles du travail à 20 salariés de l'organisme.

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel de la MSA s'est déroulée lundi 6 janvier dernier à Dijon. L'occasion pour Dominique Bossong, président de la caisse de Bourgogne, de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter les échéances pour l'année à venir. *«Je sais que 2013 a été pour vous porteuse de changements, parfois importants. Tous ces changements qui se poursuivront en 2014, sont le résultat de notre projet d'entreprise validé par le Conseil d'administration de notre caisse»*. S'adressant au personnel de Côte d'Or, Dominique Bossong a en effet rappelé les enjeux pour la MSA Bourgogne, au premier rang desquels celui qui vise à démontrer au quotidien que le régime agricole est efficace et légitime. *«Je mesure tous les efforts demandés aux uns et aux autres, à chaque niveau de l'entreprise, et je vous en remercie»*.

Dans son allocution, le directeur général a également remercié ses collaborateurs. *«Ce sont vos qualités individuelles qui sont les éléments de cette réussite collective»* soulignait Jean Boissière en rappelant le bilan positif de 2013. *«En interne le chemin est tracé. Et c'est avec détermination que nous le suivons, en respectant scrupuleusement le cadrage politique, le calendrier et les actes annoncés»*.

20 médaillés du travail

Après les discours, place à la convivialité… et aux médailles. Ainsi, une vingtaine de salariés du département ont été distingués de la médaille du travail pour les nombreuses années passée au sein de la MSA.

Médaille Grand Or (40 années de service) : Marie-Noëlle Bois ; Christiane Buschini ; Christine Druoton ; Guylène Raimondi.

Médaille d'Or (35 années de service) : Christine Desserey ; Violaine Golmard ; Brigitte Mollet ; Jean Roche.

Médaille de Vermeil (30 années de service) : Annick Farges ; Annie Folliot ; Didier Menu ; Pascal Pothier ; Catherine Vacher.

Médaille d'Argent (20 années de service) : Nathalie Adnot-munier ; Laurence Mazille ; Zouina Negheli ; Sandrine Pierre ; Béatrice Regnier ; Dominique Regnier ; Irène Viala.

FD



Échange des vœux pour le président et le directeur général de la MSA devant les salariés de la Côte d'Or.



Devant leurs collègues, 20 salariés se sont vus remettre la médaille du travail. Certains d'entre eux travaillent à la MSA depuis 40 années.

Vœux CER France 21



«Par la participation importante des adhérents de CERFrance aux assemblées de section 2013, nous voyons le signe d'une reconnaissance de la qualité des travaux réalisés par nos équipes en matière de références économiques et d'anticipation des conséquences de la réforme de la Pac. Ces sujets feront à nouveau l'objet d'une diffusion devant les différentes structures partenaires de CERFrance au début du mois de février.

Au travers de ces manifestations et en toute efficacité, nous souhaitons à la fois décrypter une actualité qui marque notre activité et vous faire part des enjeux, notamment économiques, dont elle est porteuse.

A ce titre, les perturbations que pourrait engendrer la réforme de la Pac dans la gestion de nos exploitations et le déroulement de nos projets ne doivent pas cacher la raison essentielle qui fonde notre optimisme de chefs d'entreprise : le besoin durable d'une agriculture qui sait s'adapter et innover en permanence.

Associé aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe de direction et à l'ensemble des collaborateurs de CERFrance, je formule des vœux d'enthousiasme et de réussite personnelle et professionnelle à l'adresse de chacun pour cette année 2014.

Bonne année 2014».

THIERRY GUILLAUME, PRÉSIDENT CERFRANCE BFC

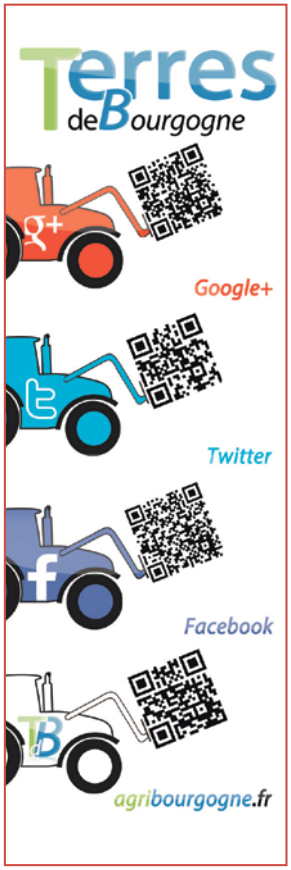
Formations

Créer ou entrer dans une société : réussir mon projet d'association

Comprendre et mettre en oeuvre tous les aspects juridiques et fiscaux de son projet sociétaire et organiser les aspects relationnels entre associés notamment le partage du travail et des objectifs collectifs et individuels.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 20 et 28 janvier 2014 ou 9 et 11 avril 2014 ou 11 et 13 juin 2014 ou 17 et 19 septembre 2014 ou 17 et 21 novembre 2014 Dijon
Public concerné : Avoir le projet de créer ou intégrer une société
Contact : Sebastien Gautier(FDSEA21)– 03.80.68.67.68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) –03.80.68.66.42 – valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Analyse de la Performance Technico-Economique en Agriculture Biologique

Vous procurer les moyens d'analyser et de valoriser vos productions à travers une approche Technico-Économique globale, puis en relation avec votre exploitation et en phase avec la législation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 30 janvier 2014 à Saint Seine l'Abbaye, salle de la mairie
Public concerné : Polyculteurs et Polyculteurs-Éleveurs de Côte-d'Or :
adapté à l'Agriculture Biologique, ouvert à l'Agriculture Conventionnelle
Contact : Pierre Robin(Chambre Agriculture de Côte d'Or)– 03.80.91.06.76 – pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)– 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr





Cérémonies des vœux

Créativité, solidarité, adaptabilité...

Comme de coutume à pareille époque, les organisations professionnelles agricoles de la Nièvre ont tenu, les 9 et 10 janvier, de sympathiques cérémonies d'échanges de voeux, avec leurs ressortissants, leurs élus, leurs personnels et/ou les forces vives économiques du département. Tour d'horizon à la Chambre d'agriculture, à la MSA et au Crédit agricole Centre Loire.



Le président de la Chambre, Eric Bertrand, a souhaité que *«les évolutions de la nouvelle PAC soient une occasion pour les agriculteurs nivernais de se remettre en cause».*

C'est Eric Bertrand, au nom de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, qui a ouvert le bal des cérémonies de voeux le 9 janvier dernier. En présence d'une grande partie du personnel, de nombreux membres élus et de quelques représentants du monde agricole, le président de l'assemblée consulaire a souhaité que *«la Nièvre se montre plus créative et plus imaginative en 2014. Plus nous maximiserons la valeur ajoutée de la ferme Nièvre, plus nous existerons, nous Chambre d'agriculture et vous producteurs»* a-t-il martelé. Eric Bertrand n'a pas caché que 2014 sera l'année *«des évolutions de la nouvelle Pac 2015, qui ne manquera pas de susciter des questionnements, y compris de la part de nos ressortissants, dont ni vous ni nous n'avons encore toutes les réponses»*, tout en relevant que *«des challenges à relever, nous en avons déjà eus par le passé et que nous tous, élus et personnel, avons toujours été prêts à les relever»*. Il a également émis le souhait que *«l'arrivée de la nouvelle Pac soit l'occasion pour les producteurs nivernais de se remettre en cause, dans un seul objectif: que nous soyons le plus nombreux possible»*. Avant de céder la parole à Anne Metzger, déléguée syndicale de la Chambre, pour une intervention inédite pesée et ciblée à la fois sur les difficultés financières de l'institution et la *«conscience»* de ce que les agents *«apportent à la Chambre et aux agriculteurs nivernais»*, Eric Bertrand a tenu à saluer les nouveaux arrivants de l'année écoulée au sein de la maison: Perrine Raverat, Raphaël Sotty, Etienne Bourgy, Estelle Lot, Sandrine Jurado, Yasmina Bennay et Jean-Claude Klimek.

MSA: bilan 2013 positif

Retenu par d'autres obligations, le président de la MSA Bourgogne, Dominique Bossong, a confié le soin à Alain Dutertre, 1er vice-président icaunais, de le représenter lors de la cérémonie des voeux au personnel du site de la Nièvre. Vendredi 10 janvier, en fin d'après-midi, l'élu, accompagné de Jean Boissières, le directeur, et Claire Bruandet, la présidente du Comité départemental, a donc présenté ses voeux aux agents du 5 avenue Colbert, en leur faisant part de la satisfaction d'un bilan positif de l'année écoulée, *«contrairement à 2012 qui avait été mitigée»*. De bons résultats qui s'expliquent par *«un accroissement de performance»*, *«par des efforts bien réels»* découlant du projet d'entreprise validé par le conseil d'administration, par le rattrapage *«d'une grosse partie du retard dans tous les domaines de la législation»* mais aussi par le renforcement de la qualité d'accueil sur les sites de la MSA. Les indices COG (convention d'objectifs interne) sont d'ailleurs en progrès, que ce soit sur les délais d'attente ou ceux de la résolution des dossiers. Alain Dutertre a ensuite insisté sur le nécessaire développement de *«la dématérialisation»*, c'est-à-dire les outils internet afin d'améliorer encore, dans le monde rural, la réponse aux ressortissants. Et de souligner à la fois le besoin de proposer une offre de services étendue *«dans le prolongement des missions de service public»* (via MSA Services) ainsi que *«le défi qu'il nous faut réussir, pour montrer la vitalité du monde agricole en général et de la protection sociale en particulier, du chantier des élections de janvier 2015»*, chantier qui démarre dès 2014. Enfin, après l'intervention du directeur général, les élus ont procédé à la traditionnelle remise des médailles du travail de l'année, avec un contingent un peu plus fourni cette fois-ci. Pour 30 années de service, Mmes Fabienne Beguignot, Françoise Boiteux, Laurence Brillant, Brigitte Cotet, Nadine Gonzales, Yvette Pigoury et M. Pascal Sittler ont reçu la Médaille de Vermeil. Mmes Odile El Gabsi, Ghislaine Gervais et Mireille Vitout ont été épinglées de la Médaille d'Or saluant 35 années de service. Enfin, pour 40 ans de service, ce sont Elisabeth Auzel, Dominique Camus, Sylvie Chartier, Nicole Chervet, Patrick Marinesse et Martine Moutot qui ont été distingués de la Médaille Grand Or.

Crédit agricole Centre Loire:

Pour le Crédit agricole Centre Loire, ce sont François Thibault, président, et Pierre Derajanski, directeur général, qui ont formulé les voeux de la banque verte au monde économique et social nivernais. Vendredi soir, au cours d'une cérémonie dont le site de Varennes-Vauzelles a le secret, fait de lumières tamisées, de petits fours et de fleurs décoratives raffinées, les responsables du Crédit agricole ont voulu souhaiter *«du réalisme et de l'objectivité; L'économie française et régionale est atone, paralysée par l'aveuglement de l'évolution mondiale et la destruction rampante des structures de la société»* a souligné François Thibault tout en argumentant aussitôt sur *«les nombreux atouts sur lesquels nous nous devons capitaliser, à commencer par les ressources agricoles et forestières à valoriser ou la proximité avec la Région parisienne»*. Le président a ensuite émis un 2ème voeu: *«que nous soyons optimistes et tournés vers des actions qui reposent sur les réalités et l'engagement. Demain dépend de nous, nous devons entreprendre, faire mouvement, créer des richesses»* s'est-il exclamé tout en reconnaissant que *«le cercle d'engagement est de plus en plus restreint: les associations disparaissent faute de bénévoles, les maires arrêtent leurs mandats, les TPE parfois rentables ne trouvent pas de repreneurs»*, et ce, même si *«nous sommes fiers d'animer le territoire et son environnement, de rencontrer des élus, des responsables et des chefs d'entreprises animés par le sens de l'utilité économique et sociale et du territoire»*. François Thibault a ensuite insisté sur la nécessité *«d'une démarche collective, de la solidarité car l'individualisme est une impasse»*. Enfin, il a émis un 4e voeu, *«celui de l'enthousiasme qui permet d'envisager de grands rêves»*. De son côté, le directeur général, Pierre Derajanski en a profité pour énoncer quelques résultats de la banque au cours de l'année écoulée. *«Nous avons un peu plus prêté qu'en 2012, aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et professionnels»*. Près de 2 milliards de crédits ont été accordés l'an dernier, et notamment +10% pour l'agriculture. Cet engagement au profit de l'économie du département s'est aussi manifesté par un risque crédit en hausse *«puisque nous avons enregistré 30 millions de pertes»*. Sur les trois départements de son territoire (Nièvre, Loiret, Cher), le Crédit agricole Centre Loire a aussi embauché 140 personnes et réalisé un résultat net de 85 millions d'euros, *«ce qui est positif et confortable»* selon le directeur. Avant de remettre les Trophées aux entrepreneurs nivernais (3 dans 3 catégories: commerce, artisanat/services et agriculture) Pierre Derajanski a conclu que le CACL, en 2014, s'inscrivait dans la continuité, dans l'accompagnement du tissu économique et social local et dans la relation commerciale.
La banque régionale a enregistré l'an dernier, 26 000 nouveaux clients et 50 000 nouveaux sociétaires.

EMMANUEL COULOMBEIX



Sur le site de Nevers de la MSA Bourgogne, Jean Boissière, directeur général, Alain Dutertre, 1er vice-président, et Claire Bruandet, présidente du Comité départemental, ont remis les Médailles du Travail, échelons Vermeil, Or et Grand Or, à plusieurs agents.



Au cours d'une cérémonie élégante et feutrée, le Crédit agricole Centre Loire, par la voix de Pierre Derajanski, directeur général, François Thibault, Président, et Dominique Thibault, vice-président (de gauche à droite), a présenté ses voeux pour 2014 aux forces vives économiques et sociales de la Nièvre.

Formation de la Chambre d'agriculture sur les Marchés à terme

«Cela ne sert pas à spéculer mais à sécuriser son prix de vente»

Youna Girault, la conseillère en *«références technico-économiques des exploitations en grandes cultures»* à la Chambre d'agriculture, prépare une nouvelle formation sur les Marchés à terme. Intitulée *«sécuriser ses prix de vente en grandes cultures»*, elle aura lieu sur trois jours les 13, 19 et 27 février prochains. Témoignage de Jean de Gesnais, agriculteur à Sauvigny-les-Bois, qui l'a suivie en 2011.



Jean de Gesnais (à droite) a suivi une formation en 2011 sur les marchés à terme, par le biais de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Youna Girault (à gauche) en prépare une nouvelle session les 13, 19 et 27 février prochains.

L'objectif de cette nouvelle session de formation consiste à *«permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les Marchés à terme (MAT) européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engendrés) et de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse)»*. Les 13, 19 et 27 février prochains seront donc orientés sur les avantages et les inconvénients de ces marchés à terme, les marchés d'options et les modalités d'accès comptables et bancaires à ces MAT, et permettront de réaliser des simulations de vente à l'échelle d'une exploitation agricole. Selon Youna Girault, la conseillère de la Chambre d'agriculture qui l'organise, *«on peut aujourd'hui sécuriser son revenu par une palette de moyens (assolements, assurance-grêle ou accidents climatiques) mais le marché à terme et la connaissance des contrats proposés par les OS sont d'autres moyens complémentaires qui, toutefois, ne s'opposent ni ne se substituent au marché physique»*. Vendre ses productions virtuellement, à terme, pour tenir compte de l'offre et de la demande et maîtriser la volatilité des prix des matières premières, peut aider à sécuriser le revenu. C'est aussi un outil qui comporte des risques qu'il faut apprendre à maîtriser. C'est pourquoi le réseau national des Chambres d'agricultures propose depuis une dizaine d'années un service qui s'appelle *«Mes Marchés»*, qui assure réactivité, analyse et conseils tout en garantissant objectivité, indépendance et proximité. C'est aussi la raison pour laquelle des formations sont organisées.

«La commercialisation redonne du sens au métier»

Jean de Gesnais, dont on connaît les Jardins de Marigny où les consommateurs peuvent aller cueillir leurs fruits et légumes à Sauvigny-les-Bois, est également producteurs de céréales. L'EARL des Jardins de Marigny, qu'il a réorganisée avec sa fille Mathilde depuis février 2013, exploite 240 ha de blé-orge-colza-triticale-avoine-trèfles de semences. Et dès 2011, il s'est intéressé aux marchés à terme, en suivant la formation de la Chambre. *«Cela devenait intéressant de se réapproprier la commercialisation de ses produits. Un gains de 10 euros/t, ce n'est pas grand chose mais c'est l'équivalent d'un fongicide. Maîtriser ses marges fait partie intégrante du métier d'agriculteur. Et la commercialisation s'y révèle tout aussi essentielle que la technique. Bien vendre la production est un acte majeur de production qui redonne du sens au métier, qui l'enrichit. J'avais commencé à y prendre goût avec la vente directe»* explique-t-il. Jean de Gesnais vante la simplicité de la formation, dans une démarche collective des adhérents du CETA entre Loire et Allier, qui se montre *«plus concrète»* que tout ce que les informations sur internet permettent de glaner à propos des MAT. L'objectif n'est pas d'intégrer les rouages -complexes- des marchés mais de s'approprier *«les mécanismes et le vocabulaire particulier»*. Et d'apprendre à déchiffrer les tendances issues des analyses, aussi.

«Ne pas spéculer, sécuriser»!

L'agriculteur de Sauvigny-les-Bois reçoit désormais tous les mardis les analyses des spécialistes qui animent « Mes Marchés », comme d'autres structures (ODA, Agritel) le font aussi. Il a accès à un site avec un code confidentiel qui lui donne également les cours du jour, les événements mondiaux, les propositions de cotations physiques: *«ce qui pourrait se passer compte plus que ce qui s'est passé. Conduire avec le rétroviseur est plus facile que d'allumer l'anti-brouillard. Chicago était hier à la hausse en raison du froid polaire mais la pertinence du conseil repose sur l'anticipation des analystes»* insiste-t-il tout en estimant que la tendance haussière est lourde: *«la production et la demande ne cessent de croître depuis 40 ans. La météo difficile des dernières années a fait fondre les stocks mondiaux. Ces éléments psychologiques font fluctuer les tendances de marché»*. Cela fait quatre ans que Jean de Gesnais a ouvert un premier compte spécial marché à terme, puis à nouveau en février dernier quand il a créé l'EARL avec sa fille mais il ne l'a pas encore fait fonctionner. *«Il ne faut pas dire «je spécule», mais «je sécurise le prix de vente moyen de ma production»* affirme-t-il, prudent. Peut-être n'est-il pas encore prêt à prendre des positions inconsidérées sur le marché mondial...

EMMANUEL COULOMBEIX

Zoom sur …

le marché à terme

Le négoce à terme n'est pas une nouveauté née de l'imagination des financier modernes mais existe depuis les débuts du commerce. Les producteurs et utilisateurs de matières premières, notamment, ont toujours voulu se garantir contre des fluctuations des prix pouvant pénaliser leur commerce. Le marché à terme, dénommé parfois le *«marché de futures»* est *«un marché sur lequel les transactions donnent lieu à paiement et livraison des actifs financiers ou des marchandises à une échéance ultérieure»*, selon la réglementation. En terme de matières premières, comme les produits financiers, Euronext.Liffe offre à la négociation une large gamme de contrats à terme et d'options (put et call) comprenant le cacao, le café robusta, le sucre blanc, le blé fourrager, le blé meunier, le colza, la pomme de terre et le maïs. Ces types de contrats sont des produits dérivés car leur prix va dépendre de l'évolution des prix au comptant du bien sur lequel ils portent, le *«sous-jacent»*. Prenons l'exemple d'un producteur de blé. La récolte se fait en été mais les ventes n'auront lieu qu'en automne. Le blé se traite aujourd'hui sur le marché au comptant à 1200 dollars la tonne. Au prix actuel, vous savez combien vaut votre récolte mais ce que vous ignorez, c'est le prix auquel vous pourrez vendre cette récolte dans trois mois. Pour éviter de perdre de l'argent si les prix venaient à connaître une chute inattendue, vous pouvez vous entendre aujourd'hui avec un acheteur pour lui vendre votre blé dans trois mois à un prix que vous fixerez dès maintenant. Dans cet exemple, acheteur et vendeur ont des stratégies opposées. De votre côté, vous pensez que le blé va baisser et vous préférez le vendre au cours d'aujourd'hui qui vous satisfait, l'acheteur, de son côté anticipe plutôt une hausse des prix d'ici 3 mois et escompte faire une bonne affaire. Les contrats à terme sont initialement prévus pour se couvrir contre des variations de prix, ils concentrent désormais une grande part de spéculation, peut-être plus avantageuse financièrement mais aussi plus risquée. Les contrats proposés permettent aussi bien la « couverture » (sécuriser son revenu) que la spéculation (Sources: abcbourse et easybourse).

Formations

Appréhender la réglementation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«appréhender la réglementation sur son exploitation»*, le 27 janvier prochain à Nevers. Objectif: identifier les principales réglementations qui s'appliquent sur l'exploitation, évaluer le niveau de conformité et bâtir un plan d'amélioration de ses pratiques par rapport aux principales réglementations. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage de perfectionnement 2ème niveau ovins dont l'objectif est de perfectionner son chien de troupeau, les 28/01 et 29/04 prochains à Chevannes Changy. Contact: Christophe Rainon au 03 86 93 04 07.

Exigences réglementaires et Mes p@rcelles

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 22/01 et 29/01 à Nevers, afin d'être capable de répondre aux exigences réglementaires sur son exploitation en sachant utiliser l'outil internet Mes P@rcelles. Contact: Vivien Vacher au 03 86 93 40 59.

Projet collectif en AOC Coteaux du Giennois

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage à Cosne-sur-Loire pour mettre en place un projet collectif pour l'AOC Coteaux du Giennois, sur 4 demi-journées de 4 heures, soit un total de 16 heures, du 21 janvier au 6 mars. Contact: Benedicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formations Certiphyto

Au premier trimestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 21 et 23 janvier à Decize, les 28 et 30 janvier à Corbigny, les 11 et 13 février à Varzy, les 18 et 20 février à Nevers, les 25 et 27 février à Moulins-Engilbert et les 4 et 6 mars à Decize. Contact: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

▸ Agenda

06/02 Enchères «vêlages faciles»

La Station «vêlages faciles» du Marault organise sa 5ème vente aux enchères le 6 février, avec présentation des animaux dès 9h et début des enchères à 14h. Cette année, le programme initié en 2008 par le Herd Book Charolais propose un catalogue de 42 reproducteurs en provenance de 16 départements. Suite à une pression de sélection importante, les veaux ont été sélectionnés sur leur morphologie et leur niveau génétique, en particulier sur les facilités de naissance et du côté des mères sur les qualités maternelles (aptitude au vêlage et IVMAT). Les futurs reproducteurs sont nés entre le 20 novembre 2012 et le 25 janvier 2013 et affichent un poids moyen à la naissance de 46 kg. Les veaux sont issus de 32 pères différents et cette 5è édition offre un panel de reproducteurs adaptés à tout type d'élevage et de production (animaux précoces, renouvellement, vêlage sur génisses de deux ans, croisement...). Trois veaux sont également génétiquement sans corne. Le 6 février, la mise à prix sera de 2500 euros. D'ici-là, le catalogue des animaux et le formulaire d'achat à distance sont disponibles sur le site charolaise.fr/pôleracial. Des visites seront aussi organisées, avant la vente, sur le site du Marault, tous les mercredis de 10h à 16h.

31/01 Conférence à Montigny en Morvan

Rencontre avec Jacques Caplat, agronome, anthropologue et auteur de « L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité »
vendredi 31 janvier à 19h00, Auberge du Montigny à Montigny-en-Morvan.
Face à l'urgence alimentaire, il est légitime de s'interroger sur la capacité de l'agriculture biologique à nourrir 10 milliards d'humains à moyen terme. Or, cette innovation ne se définit pas par la suppression des produits chimiques de synthèse, mais par la reconstitution d'un agroécosystème mettant en relation l'écosystème, l'agrosystème et les humains. En se basant sur son expérience d'agronome de terrain, en Europe et ailleurs, Jacques Caplat montre que cette démarche peut se révéler plus performante à long terme que l'agriculture conventionnelle, d'autant qu'elle obtient déjà des rendements supérieurs dans les pays non-tempérés. En Europe, son développement nécessitera d'adapter les structures agricoles et les dispositifs publics.
Jacques Caplat a été successivement conseiller agricole (en agriculture conventionnelle puis en bio), animateur à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et expert européen, co-fondateur du Réseau Semences Paysannes. Il est administrateur d'Agir Pour l'Environnement.
Pour continuer la soirée, reservez votre dîner sur place au 03 86 84 71 87.

Bassins d'alimentation de captages (Bac) autour de Clamecy

Une réunion sur l'optimisation des marges en agriculture biologique

Le 9 janvier, à la mairie de Clamecy, avait lieu une journée d'information organisée par le Sedarb et la nouvelle mission d'animation *«captages»* de la mairie de Clamecy.



12 agriculteurs du secteur de Clamecy ont participé à la réunion du 9 janvier sur *«les marges brutes dans un atelier céréalier bio»* organisée par la cellule d'animation « Grenelle » et le Sedarb.

Trois études technico-économiques récentes, menées en Bourgogne, ont révélé l'intérêt de la performance économique de l'agriculture biologique. Une étude du CER France Yonne, une de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et une du Service d'écodéveloppement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb). Et toutes, avec leurs propres clés de lecture, se corroborent pour relever que, depuis dix ans, les performances économiques des céréales biologiques, dans la région, n'ont pas eu à rougir de leur mode de production, comparées à celles des fermes conventionnelles. Sans rentrer dans le détail des chiffres qui ont été présentés, jeudi dernier à la mairie de Clamecy, Pierre Perreau (CER France Yonne) s'est voulu rassurant: *«le risque économique d'aller vers le bio en grandes cultures est une chimère: il n'existe pas. Les dix années de données que nous vous présentons montrent qu'en moyenne, les deux systèmes de production dégagent un revenu comparable»*. Et Pierre Robin (Chambre d'agriculture de Côte d'Or), qui a mené une étude à la fois sur les plateaux et en plaine dijonnaise, a confirmé, diaporama à l'appui, que *«les résultats sont équivalents»* en précisant toutefois que *«le bio n'est pas le conventionnel, cela nécessite un changement de la manière de réfléchir sa conduite. L'application de règles de calculs issues de la recherche agronomique ne suffisent plus à prédire le rendement car trop de paramètres interfèrent (climat, adventices, ravageurs). En revanche, le bio révèle les lois fondamentales de l'agronomie que les intrants chimiques peuvent parfois permettre de lisser»*.

«Evitement des erreurs agronomiques»

Les interventions de Pierre Robin et d'Olivier Bouilloux (Sedarb) ont permis aux 12 agriculteurs présents, dont 5 déjà passés à l'AB dans leur ferme, de trouver les clés pour construire un système de production rentable et viable techniquement, en dégageant des pistes d'optimisation des systèmes céréaliers biologiques. Selon les animateurs, celles-ci *«résident principalement dans l'évitement des principales erreurs agronomiques ou stratégiques»* comme par exemple ne pas implanter de tête d'assolement légumineuse fourragère ou réaliser des choix culturaux sans lien avec les spécificités des filières bio, mais aussi *«dans une modération de la fertilisation azotée qui paraît peu rentable à court terme en AB, ainsi que dans la justesse du positionnement de chaque culture en fonction de la profondeur de terre et des précédents culturaux de la parcelle»*. Pour Olivier Bouilloux, qui concluait la réunion, *«sous réserve de bien gérer les risques, produire en bio ne pose pas de problème particulier, preuve en est le nombre insignifiant de producteurs ayant arrêté de produire en bio (moins de 1 par an en Bourgogne) pour retourner en conventionnel ces dernières années»*. La journée du 9 janvier a permis de nombreux échanges sur une série d'actions menées pour lutter contre les contaminations phytosanitaires et -surtout- les nitrates sur les bassins d'alimentation de captages (Bac) autour de Clamecy.

Cellule d'animation *«Grenelle»*

Depuis avril 2013, en effet, plusieurs gestionnaires de captages *«Grenelle»* du secteur de Clamecy se sont associés avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour monter une cellule d'animation ayant pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau potable. Il s'agit de la mairie de Clamecy (captages de la Fontainerie et du Foulon), du Siaep de Surgy-Pousseaux (captage de Surgy), de la mairie de Dornecy (captage de Dornecy), de la mairie de Brinon-sur-Beuvron (captage du Pont-Ferré) et du Siaep des Vaux de Beuvron (captage de la Fontainerie). Basée à la mairie de Clamecy, la cellule est actuellement confiée à Guillaume Dalleau, en l'absence de Jeanne Berranger, qui est chargé de réaliser les missions d'accompagnement des collectivités dans leur démarche *«Grenelle»* (études hydrogéologiques, diagnostic territorial par captage), de mener des projets de MAEt, de sensibiliser les acteurs non agricoles (collectivités, jardiniers amateurs...), d'assurer le suivi de la qualité de l'eau, de communiquer sur cette animation territoriale et, donc, d'organiser des journées techniques pour faire évoluer les pratiques. Celle du 9 janvier, co-organisée avec le Sedarb, est la première d'une série de réunions menées avec la Chambre d'agriculture en 2014: *«gestion de la fertilisation azotée»* le 6 février prochain, visites de parcelles en mars et *«leviers agronomiques pour les interventions d'automne»* en mai/juin. Selon Guillaume Dalleau, les collectivités gestionnaires sont *«particulièrement sensibles aux pollutions diffuses»*, certains captages faisant l'objet de dérogations de l'Agence de l'Eau notamment pour des taux de nitrates supérieurs aux normes. *«L'objectif est d'amorcer une phase de réflexion sur une optimisation des pratiques agricoles en cours voire un changement vers des pratiques moins consommatrices en intrants»*. Et les agriculteurs de Clamecy semblent assez favorablement impliqués dans cette démarche.
«Depuis 2006, plusieurs études de Bac dans le secteur ont vu le jour et abouti à l'établissement de périmètres où des programmes d'action sont à l'oeuvre dans un objectif de réduction des pollutions diffuses» ajoute Olivier Bouilloux.



Olivier Bouilloux (Sedarb) et Guillaume Dalleau (Cellule d'animation *«Grenelle»* autour de Clamecy) ont vanté l'intérêt économique de l'agriculture bio dans un objectif de diminution des contaminations à la ressource en eau potable.

«L'Agence de l'Eau Seine Normandie apporte son soutien au Sedarb et à la mairie de Clamecy, dans leur mission d'animation de ces programmes, dont fait partie la sensibilisation à l'agriculture biologique, qui est aujourd'hui unanimement reconnue comme le mode de production le plus favorable à la protection de la qualité des eaux». Alors, si en plus, l'AB se révèle aussi rentable économiquement.

EMMANUEL COULOMBEIX

Réglementation Pac

Une légère baisse du ratio de PP en 2013

Le ministère de l'Agriculture a publié fin décembre les chiffres départementaux et nationaux du ratio de prairies permanentes (PP) pour l'année 2013. Dans la Nièvre, on notre entre 2012 et 2013 une chute légère du taux de PP dans la SAU totale, celui-ci passant de 49,83 % à 49,57 %.

Au plan national, la chute est de 0,15 % entre 2012 et 2013, la perte totale de surface en PP n'étant que de 2,26 % par rapport au ratio de référence de 2005.

De ce fait, aucune mesure *«corrective»* ne peut être prise par l'Etat pour limiter l'érosion de la surface nationale en PP.

Par ailleurs, et concernant la Pac post 2013 et les futures modalités de gestion des prairies permanentes, de nouvelles règles vont voir le jour à compter de 2015, la BCAE *«maintien des surfaces en herbe»* instaurée en 2010 et ayant initié la création de références individuelles *«herbe»* disparaissant.

A ce titre, la contrainte de non retournement des prairies ne sera plus gérée que collectivement à partir de cette date, ce qui constitue une évolution favorable et réintroduisant de la souplesse dans la gestion des prairies des exploitations.

S.L – FDSEA 58

Les futures modalités de gestion de l'herbe dans la PAC post-2013

	Conditionnalité Maintien du ratio de référence 2005		Verdissement Maintien du ratio de référence 2012
	BCAE maintien du ratio national	BCAE maintien du ratio à l'exploitation	
2005 - 2013	Ratio de référence = 2005 Obligations si chute du ratio national de plus de 10 %	Ratio de l'exploitation : Maintien 100 % PP Maintien 50 % PT	
2014	Ratio de référence = 2005 Obligations si chute du ratio national de plus de 10 %	Ratio de l'exploitation : Maintien 100 % PP Maintien 50 % PT	
2015	Ratio de référence = 2005 Suppression du maintien à l'exploitation. - Si chute du ratio 2014 entre 0 et 5 % : possibilité offerte à l'Etat membre d'imposer une obligation d'autorisation de retournement - Si chute du ratio 2014 supérieur à 5 % : l'Etat membre doit imposer une obligation d'autorisation de retournement		Ratio de référence = 2012 Si chute supérieure à 5 % : obligation de réimplantation
2016			Ratio de référence = 2012 Si chute supérieure à 5 % : obligation de réimplantation
2017			Ratio de référence = 2012 Si chute supérieure à 5 % : obligation de réimplantation

Production laitière

Génétique et Génomique, des innovations gagnantes !

Afin de mieux comprendre et utiliser la génétique dans son élevage, le Cniel, en partenariat avec la section lait de la FDSEA 58, organise une journée d'échanges le lundi 10 février 2014, à 10h au GDS.

Et si la génétique était un moyen d'améliorer son revenu ? C'est une des questions à laquelle des animateurs d'Umotest et de l'Institut de l'élevage répondront lors de cette journée d'échanges. En effet, nous le découvrirons à travers ces interventions, mais la génétique est bien un moyen de réponse à des problématiques comme la production de lait, les cellules, les boiteries …

Quel outil correspond le mieux à mes besoins ?

Cette journée sera l'occasion de s'approprier les bases de la génomique et de comprendre le fonctionnement des index et des valeurs génétiques afin d'être en capacité de les utiliser au mieux. Les animateurs aborderont entre autres le plan d'accouplement, le génotypage et le sexage. Le but est qu'à la fin de cette journée, les éleveurs présents aient un ensemble d'outils à leur disposition et qu'ils soient capables d'utiliser celui qui correspond le mieux à leurs besoins.

L'ensemble des producteurs de lait du département est invité à participer gratuitement à cette journée riche en connaissances et échanges. Pour vous inscrire, il suffit de contacter Maëla GUEGAN au 03.86.93.40.96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr. Afin d'avoir un maximum d'échanges possibles, nous vous attendons nombreux.

M.G - FDSEA58



Votre nouveau LIBRE-SERVICE
400 m² pour vous servir !
CAMPA CENTRE DISTRIBUTEUR



Jusqu'au 15 février 2014

- Chargeur batterie LACME Vacmatic 300 — 119 € HT
- Nettoyeur KARCHER 10/21SX — 1222 € HT
- Brouette aliment 330 Litres — 299 € HT
- Tondeuse HEINIGER ovins/bovins — 359 € HT

+ 1 jeu de peignes OFFERT

- Abreuvoir LA BUVETTE LAKCHO — 157 € HT
- Abreuvoir LA BUVETTE BIGCHO2 — 199 € HT
- Abreuvoir SUEVIA 41/43 — 145 € HT
- Siège pneumatique GRAMMER MAXIMO — 659 € HT
- Auge à veau à suspendre 2 mètres — 110 € HT
- Lot de 2 meuleuses DEWALT — 192 € HT

FENDT JCB VALTRA KUHN LUCAS WELGER

G. BUCHEZ
La Baratte
St Eloi - Nevers
03 86 38 97 00
Fax 03 86 38 91 55

▸ Agenda

21/01 Rencontres végétal UPVY

La 2e édition des «Rencontres du végétal» organisées par l'UPVY se déroulera mardi 21 janvier, à partir de 14 h 30, au lycée la Brosse, à Venoy, avec pour thème : «La chimie du végétal».
Intervenants : Catherine le Hen Ferrenbach, représentant l'Association Chimie du végétal et Gilles Ravot, directeur général de la SAS Pivert

17/01 Fermeture DDT 89

Pour des raisons de service, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 17 janvier 2014

29/01 Vente aux enchères à la station de Charmoy

Mercredi 29 janvier, ventes aux enchères de l'Union Charolais Croissance à la Station d'évaluation charolaise de Charmoy. Renseignements au 03 86 92 35 96 et sur www.charolaiscroissance.fr

13/02 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 13 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

Assemblées cantonales JA 89

Prochaines assemblées cantonales de JA 89 :
Courson : vendredi 17 janvier, Cheval Blanc, à Leugny, à 20 h 30
Saint-Florentin : mardi 21 janvier, salle de la Mairie, à Chéu, à 20 h 30
Toucy : vendredi 24 janvier, Salle des Fêtes de Lalande, à 20 h 30
Vermenton : mercredi 29 janvier, Salle d'Arcy sur Cure, à 19 h 00

AVE 89

L'emploi partagé en agriculture est aujourd'hui possible

Le groupement d'employeurs départemental en agriculture AVE 89 (Agri Viti Emploi 89) vient d'être lancé, avec pour objectif de renforcer l'offre de compétences et le développement de l'emploi rural icaunais.

En dépit de la crise économique, l'agriculture est un secteur qui continue à recruter et occupe aujourd'hui plus de 5 % des actifs du département. Spécificité de l'agriculture icaunaise : une forte diversité de ses productions, où se côtoient fermes de grandes cultures, vignes, productions animales et maraîchage. En 2010, l'Yonne comptait 5330 exploitants et co-exploitants pour 2300 salariés permanents. Alors que le potentiel de production agricole se maintient, voire progresse dans certaines productions, le nombre d'exploitants et actifs familiaux n'a fait que diminuer en 10 ans, entraînant des charges de travail difficiles à assumer. La profession étant confrontée au problème d'un manque de main d'œuvre qualifiée et fidélisée sur le département.

Lancé conjointement le 17 décembre dernier par la FDSEA de l'Yonne, le Service de remplacement et le réseau départemental des Cuma, le groupement d'employeurs AVE 89 est une réponse appropriée pour aider les exploitations à mieux gérer à la fois la saisonnalité de certaines activités et leurs besoins de main d'œuvre à temps partiel, tout en facilitant la gestion administrative des embauches et recrutements.

Des atouts multiples

Premier groupement d'employeurs à échelle départementale, le dispositif mis en place permet aux entreprises agricoles hésitant à se lancer pour créer un emploi, du fait d'une activité saisonnière ou d'un travail proposé ponctuel, de trouver une réponse en adéquation avec leur activité, tout en diminuant les contraintes administratives qui y sont liées. Agri Viti Emploi 89 a par ailleurs, pour objectif de construire des parcours de qualification adaptés à des personnes en reconversion professionnelle, en prévision des futurs besoins de salariés qualifiés. Les intérêts pour les agriculteurs à adhérer au groupement sont multiples : une meilleure gestion des pics d'activité indispensable à la compétitivité de leurs entreprises, un recrutement facilité, moins de tâches administratives à gé-rer (contrat, déclaration MSA, visites médicales…). Ainsi que la recherche et la mise en place de parcours de formation afin de garantir la pérennité de l'emploi créé et de l'entreprise. Le fonctionnement du dispositif est simple : association de loi 1901, AVE 89 est l'employeur du salarié qu'elle met à disposition de ses adhérents agriculteurs, viticulteurs, Cuma, en une relation tripartite, permettant à des salariés agricoles d'avoir un seul employeur et d'occuper un poste à temps plein, mais réparti sur plusieurs sites.


Photo Laetitia Le Breton
Le 17 décembre dernier, jour de lancement officiel d'AVE 89

DOMINIQUE BERNERD

▸ Repères

Trois structures fondatrices pour une même priorité : l'emploi agricole

Le Service de Remplacement :
Le Service de Remplacement a pour vocation première, de remplacer les agriculteurs, viticulteurs, dans le cadre de maladie, congés, formation ou représentation professionnelle
Le réseau des Cuma (Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles) :
Le réseau, qui compte une centaine de Cuma sur le territoire icaunais, recherche pour certaines d'entre elels, des personnes afin d'assurer la conduite et l'entretien du matériel
La FDSEA de l'Yonne :
Syndicat représentatif des employeurs de main d'œuvre agricole, la FDSEA souhaite apporter une solution aux agriculteurs et viticulteurs qui peinent à recruter pour des besoins de main d'œuvre bien spécifiques.

▸ Interview

Viticulteur à Milly, Ludovic Barat est le président du groupement d'employeurs AVE 89

TDB : Quelles sont les conditions à remplir pour adhérer à AVE 89 ?
Ludovic Barat : *«En plus d'une adhésion annuelle, il est demandé que l'entreprise agricole, quel que soit le type de structure, soit à jour avec son document DUR* (ndlr : Document Unique de Prévision des Risques). *Nous allons d'ailleurs mettre en place des journées de formation afin d'aider les professionnels qui le souhaitent, à construire leur document. Concernant l'adhésion annuelle, il est à noter qu'un tarif préférentiel sera octroyé aux exploitants déjà adhérents à l'une des trois structures fondatrices : FDSEA 89, Réseau Cuma et Service de Remplacement».*

Quel intérêt, pour un exploitant, d'adhérer au Groupement d'employeurs ?
«Ils sont multiples, à commencer par la possibilité d'embaucher quelqu'un à temps partiel. L'idée étant que le groupement propose un emploi fixe sous forme de CDI à un salarié, qui sera ensuite mis à disposition plusieurs structures. L'avantage pour le professionnel étant de pouvoir le faire travailler, soit sur une courte période comme pendant les récoltes ou, à l'exemple de la viticulture, pendant toute la période de taille ou palissage. Un même salarié pouvant, en fonction de son expérience, effectuer des tâches diverses selon l'exploitation où il se trouve. Par ailleurs, le professionnel n'a plus à gérer toutes les démarches administratives pour l'embauche d'un salarié, puisque c'est AVE 89 qui s'en charge. Trouver quelqu'un aujourd'hui de disponible à temps partiel pour une journée de travail par semaine relève de la recherche d'un mouton à cinq pattes et deux têtes ! Avec le groupement d'employeurs, c'est désormais possible».

Des avantages pour le salarié également ?
«La garantie d'effectuer le nombre d'heures légales mensuel puisqu'il est embauché en CDI. L'intérêt également d'acquérir les expériences les plus diverses en fonction de l'employeur qui le fait travailler. Le système peut intéresser aussi des personnes déjà en activité et recherchant un complément à temps partiel. A l'exemple de ce salarié qui vient d'être embauché jusqu'au 1er juillet, date à laquelle il reprendra son activité première jusqu'à fin novembre».

Les salariés proposés par AVE 89 sont-ils qualifiés ?
«C'est même l'idée première du groupement d'employeurs: proposer aux professionnels des personnes qualifiées, quel que soit le secteur d'activité. Grandes cultures, élevage, viticulture, on a tous besoin aujourd'hui de salariés de plus en plus performants. Conduire un tracteur relève d'une technologie de plus en plus pointue, même chose pour ce qui est de régler un semoir ou une charrue. Nous souhaitons embaucher aussi bien des jeunes, sortant d'une école professionnelle, manière de leur mettre rapidement le pied à l'étrier en leur proposant un poste à responsabilité, que des personnes ayant fait le choix d'une reconversion professionnelle, après être passées par des formations mises en place ces dernières années comme les Actions courtes qualifiantes pour les travaux de la vigne, ou par un BEA et un BPREA».

Pas de risque d'être en concurrence avec une structure comme le Service de Remplacement ?
«Aucun, puisque son but est de remplacer le professionnel qui tomberait malade ou serait accidenté ou tout autre motif d'absence, sur son exploitation. Alors que nous, on est là pour créer un emploi pérenne et c'est en cela que nous sommes complémentaires…»

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Grandes Cultures Bio

Rencontres autour des engrais verts et de la simplification du travail du sol

Le Service d'Eco Développement Agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb), a organisé deux rencontres autour de la fertilité du sol et la gestion des adventices.


Sedarb

Engrais vert : avoine méditerranéenne, radis chinois et trèfle d'alexandrie.

Un premier rendez-vous a été donné les 7 et 8 novembre aux agriculteurs bourguignons à Dijon et à Villeneuve sur Yonne. Thème de la journée : favoriser la fertilité des sols par les engrais verts et la simplification du travail du sol, avec l'intervention de Joseph Pousset. Agriculteur bio dans l'Orne, il mène des expérimentations depuis près de trente ans sur sa ferme de 25 hectares. Une question revient régulièrement au cœur des discussions des agriculteurs présents, bio ou conventionnels, en TCS (Techniques Culturales Simplifiées) : pour ou contre le labour ? Car Joseph Pousset est aussi en Techniques Culturales Simplifiées depuis longtemps. Il précise : *«Pour moi, le semis direct est impossible en bio. Par contre le sans labour oui»*. Cela ne l'empêche pas de réduire autant que possible ses interventions, notamment pour ne pas *«réveiller» des graines d'adventices»*.
Les agriculteurs se sont rendus sur les parcelles de Gilles Lambert, céréalier en bio en Côte d'Or depuis une quinzaine d'années. Dans l'Yonne, c'est la ferme de Daniel Serré, céréalier en conversion bio depuis de deux ans, qui a accueilli la vingtaine d'agriculteurs présents.

«Quelle place pour les engrais verts… ?»

Les participants se sont retrouvés les 3 et 4 décembre pour une deuxième journée en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Côte d'Or et de l'Yonne, pour tenter de répondre à la question suivante : *«Quelle place pour les engrais verts en agriculture biologique ?»* Les interrogations des agriculteurs sont multiples sur ce thème, entre exigence réglementaire et intérêt technico-économique. Un agriculteur résume *«Comment tirer un avantage de l'obligation réglementaire ?»* Un autre précise : *«J'utilisais beaucoup de fertilisants organiques du commerce, mais suite à l'augmentation des prix, je cherche d'autres solutions pour maintenir la fertilité de mes sols»*.
Pour Olivier Bouilloux, conseiller du Sedarb : *«les engrais verts en bio ont souvent été testés, mais se sont peu développés jusqu'au quatrième programme de la directive nitrates qui a imposé une couverture estivale des sols durant les intercultures longues»*. Et ce, en raison de trois contraintes majeures à gérer en bio, en plus de l'aléa climatique dû à la sécheresse estivale : la concurrence avec les déchaumages d'été, moment privilégié pour lutter contre les vivaces (chardon, chiendent, …) ; la gestion sanitaire à l'échelle de la rotation et la faiblesse des reliquats azotés post récolte en bio qui permet difficilement un développement suffisant des couverts. Or, la quantité d'azote captée dépend fortement de la biomasse produite. *«Les essais montrent qu'il faut 2 à 3 t de MS /ha pour avoir un effet intéressant (autour de 70 uN/ha produit)»*, souligne Pierre Robin, conseiller bio de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
En conclusion, comme le rappelle Olivier Bouilloux, *«Si la parcelle est propre, il est intéressant de semer un mélange à base de légumineuses. Sinon, il vaut mieux ne pas semer d'engrais vert et déchaumer en profondeur ou labourer»*.

Vous pouvez retrouver le programme des formations, ainsi que les résultats des essais mentionnés sur le site internet du Sedarb http://www.biobourgogne.fr/. Si vous êtes intéressé par nos formations, n'hésitez pas à nous contacter (Hélène Levieil : 06 77 30 78 82, helene.levieil@sedarb.org)
Contact : 03 86 72 92 20

SEDARB


Sedarb

Lors de la rencontre du 8 novembre dernier, sur le thème de la fertilité des sols avec Joseph Pousset.

MSA

Des vœux teintés de satisfaction

La traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec le conseil d'administration et la Direction de la MSA Bourgogne s'est déroulée le 9 janvier dernier sur le site auxerrois de la rue Guynemer. L'occasion pour le président Bossong de faire le point de l'année écoulée et présenter les perspectives, saluant au passage *«les efforts demandés aux uns et autres, à chaque niveau de l'entreprise»* en 2013.

Des efforts payants, notamment en ce qui concerne l'accroissement des performances, avec *«le rattrapage d'une très grosse partie du retard dans tous les domaines de législation…»* Satisfaction également vis-à-vis de la situation financière : *«son amélioration renforce là aussi notre structure, mais également l'institution dans son ensemble…»*
L'année 2014 commence sous les meilleurs auspices, après que les pouvoirs publics aient clairement montré la reconnaissance du régime agricole en lui confiant au 1er janvier, la gestion intégrale de l'assurance maladie et celle des accidents du travail des exploitants agricoles. Une année où s'ouvrira pour la MSA de Bourgogne, le chantier des élections de janvier prochain : *«des élections que nous aurons à organiser tout au long de l'année 2014 et qui sont l'affaire de chacun d'entre nous…»*

La cérémonie des vœux a été également l'occasion d'honorer les médaillés du travail et les retraités de l'année. Ont ainsi reçu la médaille d'Honneur Agricole (promotion du 14 juillet 2013 et 1er janvier 2014) :

Médaille Grand Or (40 années de service) :


La photo des nouveaux médaillés, entourés du président de la MSA de Bourgogne, Dominique Bossong, du directeur général, Jean Boissière et des administrateurs Pierre Allard et Alain Dutertre

Martine De Moliner ; Marie-José Houdre ; Jacky Lesaunier

Médaille d'Or (35 années de service) :
Annie Bachellerie

Médaille de Vermeil (30 années de service) :
Monique Caillard ; Philippe Danjou ; Florence Jacquiet ; Mireille Massot ; Sylvie Philippon

Médaille d'Argent (20 années de service) :
Elisabeth Faucheux-Thurion; Corinne Herard ; Christine Tilmont

▸ Agenda

16-19/01 7e édition de *«Récid'Eau»* à Sens

Organisée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la 7e édition des «Récid'Eau», se déroulera du 16 au 19 janvier, salle René-Binet, à Sens : 4 jours de fête autour de l'eau, en présence de l'explorateur Patrick Deixonne, parrain de la manifestation.
Au programme : 40 exposants, spectacles, animations, ateliers, jeux inter-stands, concours d'arts plastiques. Horaires d'ouverture le week end : samedi 18, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h. Dimanche 19, de 10 h à 18 h. Entrée libre.
Temps forts de la manifestation:
Vendredi 17 janvier : inauguration à 16 h 30, en présence du parrain Patrick Deixonne, explorateur et chef de la mission *«7e continent»*.
De 20 h à 22 h : Soirée débat au centre de formation Iesy, 90 rue Victor Guichard à Sens. Entrée libre
Samedi 18 et dimanche 19, à 15 h 30 : spectacle écoleau rigolo gratuit et tout public *«Les Rippetout au pays de l'Or Bleu»*
Dimanche 19, à 18 h : clôture, avec proclamation des résultats du concours d'arts plastiques.

03-07/02 Instants Santé MSA pour le canton d'Aillant sur Tholon

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Aillant sur Tholon, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 3 au vendredi 7 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes, Place de l'église, à Poilly sur Tholon
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

▸Agenda

24-25/01 Découvrez les Compagnons du Devoir

Réparties sur toute la France, les maisons des Compagnons du Devoir ouvrent leurs portes au grand public samedi 24 et dimanche 25 janvier, de 9 h à 18 h. Une occasion unique pour les parents, collégiens, lycéens, étudiants et jeunes diplômés de s'informer sur les différentes filières, les débouchés et les opportunités professionnelles que proposent les Compagnons du Devoir. Les Compagnons du Devoir - 6 rue Saint Pèlerin - Auxerre

10/02 Instants Santé MSA pour le canton de Migennes

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Migennes âgés de 25 à 74 ans, du lundi 10 au vendredi 14 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes, 3 rue Paul Bert - Square Dr Bricard, à Cheny.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

30/01 Foire de Saint Sauveur en Puisaye

Foire dite du «30 de janvier», dimanche 2 février, à Saint-Sauveur en Puisaye. Plus de 50 chevaux sélectionnés, symboles de l'élevage icaunais (percherons, traits comtois, Cop Normand, Trait Auxois, Ardenais Selle Français, etc…)
Seront présentés dimanche matin. Egalement une foire comerciale autour de la salle polyvalente. Présence d'un sculpteur sur glace. Animation musicale country. Restauration «Spéciale foire». Renseignements au 03 86 45 69 12

Qualité du lait

La règle change

La qualité sanitaire du lait s'impose aux éleveurs mais aussi aux industriels. D'année en année la production laitière diminue dans l'Yonne et l'on compte aujourd'hui moins de 300 éleveurs sur tout le département. Afin malgré tout de conserver une dynamique laitière, une Commission Qualilait a été mise en place.



A compter du 1er fevrier le nouveau dispositif de gestion du lait entre en vigueur.

La commission Qualilait réunit : Alyse, les techniciens de laiteries (Biolait, LSDH, FPR, Lincet, Coop'alliance, Senagral, Sodiaal Centre Est), le Sedarb, le GDS, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la DDCSPP (direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et des producteurs de la section lait de la FDSEA de l'Yonne.
Cette commission se réunit tous les trois mois pour identifier les producteurs de lait en situation hors normes et les aider à améliorer la qualité de leur lait.

Elle a développé un protocole en adéquation avec les accords interprofessionnels afin que chaque intervenant connaisse les actions qu'il aura à mener auprès des producteurs. Les éleveurs en difficulté peuvent faire appel aux différents membres de cette commission afin d'obtenir des conseils. Le 1er février prochain, un nouveau dispositif de gestion du lait dépassant 400 000 cellules et 100 000 germes par millilitre entre en vigueur. Il remplace l'actuel dispositif qui prendra fin le 31 janvier.

Son application effective débute le 1er avril sur la moyenne des résultats de janvier, février et mars pour les cellules, et de février et mars pour les germes. Plusieurs grands changements interviennent, notamment sur la moyenne des comptages, calculée auparavant sur le trimestre civil. Désormais, elle le sera sur les trois derniers mois glissants. Prenons l'exemple de mai pour les cellules : la moyenne des mois de février mars et avril est observée. Si elle est supérieure à 400 000, une procédure est déclenchée. L'éleveur reçoit un courrier *«d'alerte»* du Criel l'informant de sa situation et l'incitant à s'engager dans un *«plan cellules»* pour l'améliorer. Il bénéficie de trois mois pour un retour en conformité. Dans cet exemple, ce deuxième bilan sera fait en août sur la moyenne de mai, juin et juillet.

Armelle Crouzet
Animatrice Productions Animales
FDSEA 89

▸Interview

Rencontre avec Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP, membre de la Commission Qualilait pour qui : *«nous sommes dans une filière, une chaîne alimentaire ; la gestion efficace de la qualité des produits laitiers suppose un travail collaboratif concerté entre tous les partenaires économiques (producteurs, coopératives et industries) et techniques (GDS et Chambre d'agriculture)».*

AC : Quels sont les enjeux liés à la qualité du lait ?
Frédéric Piron : *«Le premier enjeu légitime pour les agriculteurs est d'améliorer leur revenu en obtenant le meilleur prix du lait car celui-ci est depuis la fin des années 1960 payé en fonction de la qualité du lait.*
Mais il ne faudrait pas négliger l'enjeu de qualité sanitaire du lait dont essentiellement les germes mais également les cellules. En effet, la présence de globules blancs en quantité anormale dans le lait signe la présence d'une infection de la mamelle donc potentiellement la présence de germes. La mise en évidence de résidus d'antibiotiques dans le lait obère non seulement le potentiel de transformation de la matière première mais revêt un enjeu de santé publique».

Quel est le rôle de la DDCSPP sur la qualité du lait ?
«Les accords interprofessionnels rédigés et signés par les membres Cniel (centre national interprofessionnel de l'économie laitière) sont homologués par le ministère de l'Agriculture. L'application des protocoles qu'ils définissent est entre les mains des partenaires locaux de l'interprofession laitière. Le rôle de la DDCSPP (services vétérinaires) est justement de s'assurer que les partenaires ont bien une lecture identique et font une application homogène des protocoles. Dans l'Yonne, la commission «Qualilait» fonctionne de manière satisfaisante notamment grâce à la FDSEA et à la présidente Marie-Noëlle Maury qui veille particulièrement à l'égalité de traitement entre les producteurs et aussi grâce au GDS qui joue son rôle de maître d'œuvre. Un effort a été réalisé dans la rationalisation du suivi longitudinal des producteurs. La participation régulière de la DDCSPP à la commission permet de vérifier le bon niveau d'implication et de réactivité des partenaires (laiteries, Alyse) dans la mise en place des mesures prescrites par les protocoles. Le cas échéant, elle donne son avis concernant la manière de gérer des situations particulières ou des cas difficiles car la commission est susceptible de délivrer, sous conditions, des dérogations temporaires à la suspension de collecte indépendamment des PACC.

Force est de constater que quelques producteurs laitiers, une quinzaine tout au plus, présentent de manière récurrente, depuis plusieurs années, des dépassements de normes en dépit d'un, voire de plusieurs, accompagnements techniques pluridisciplinaires. La question de la pérennité de ces ateliers lait qui donnent une mauvaise image de la filière et qui, pour la plupart, ont une faible viabilité économique doit être posée. La cessation laitière est parfois malheureusement la seule solution envisageable. Le rôle des services vétérinaires est aussi de sensibiliser les autres membres de la commission sur ces réalités».

Comment expliquez- vous qu'il y ait une disparité de l'application de cet accord entre les bassins laitiers ?

La règlementation trop stricte joue-t-elle sur la démographie de nos éleveurs ?
«Non, je ne le pense pas. Les accords interprofessionnels et leur application n'ont pas pour conséquence d'empêcher les producteurs de lait de vivre de leur production ou de priver les industries agroalimentaires de matière première. La qualité de la production est un facteur essentiel de l'économie d'une filière. Dans la mesure où l'on se donne les moyens de rassurer le consommateur en garantissant la maîtrise de la qualité d'une filière on contribue à rendre durable l'économie de cette filière. C'est à mon avis un enjeu essentiel».

Les Formations proposées par la Chambre d'Agriculture

Gérer ses effluents organiques sur les bassins d'alimentation de captage

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Pouvoir identifier et caractériser ses effluents organiques. Etre capable d'élaborer une stratégie de gestion de l'azote et de fertilisation (minérale et organique)
Dates : jeudis 16 janvier et 6 février
Lieu : Brienon
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : priorité aux agriculteurs des Bac
Contact : Eric Bizot, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Le semis direct en sol limoneux Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Thème : Etre capable d'adapter sa technique de semis direct pour améliorer ses performances économiques
Dates : mardi 21 janvier
Participation financière : 100€. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66€/jour
Public et pré-requis : agriculteurs de Puisaye
Contact : Christophe Vivier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 26
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Calculer mes marges avec Mes p@rcelles et appliquer la Directive nitrates

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Enregistrer ses factures et gérer ses stocks. Calculer ses marges butes et semi-directes. Mettre en œuvre le calcul de dose d'azote de la nouvelle Directive Nitrates
Dates : jeudi 23 janvier
Lieu : Lycée La Brosse à Venoy
Participation financière : 120 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs abonnés à Mes P@rcelles
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Agroforesterie : un système à découvrir

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : S'approprier les bases techniques de ce système. Connaître les étapes à respecter. Etre en capacité d'identifier ce que l'on peut attendre de l'association arbre et culture du point de vue technique et environnemental
Dates : vendredi 24 janvier
Lieu : Auxerre
Participation financière : 45 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs en réflexion sur ce système de culture
Contact : Eric Bizot Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

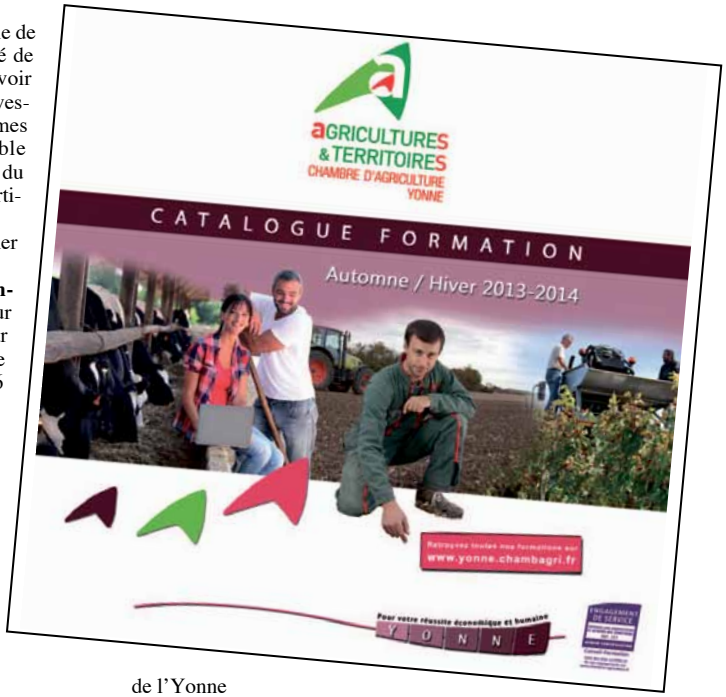
Formation sur 3 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Comprendre les documents de gestion et mesurer la santé financière de mon exploitation
Dates : vendredi 24, mardi 28 et vendredi 31 janvier
Lieu : Auxerre
Participation financière : 60 €, demi-tarif pour les jeunes en PPP
Public et pré-requis : agriculteurs de l'Yonne et départements limitrophes
Contact : Cyrille Fournier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Comprendre l'impact des ruissellements sur la qualité des eaux dans un bassin versant agricole et proposer des solutions

Formation sur 3 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Comprendre les transferts par ruissellement. Proposer et mettre en place des solutions adaptées. Estimations techniques, financières et foncières des solutions.
Dates : jeudi 23 janvier, jeudi 13 et lundi 24 février
Lieu : Maligny et déplacement sur site
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : priorité aux agriculteurs du bassin de captage de Ligny et Maligny
Contact : Valérie Duchenes, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 40
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Opportunité d'investir dans un système de guidage

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Etre capable de vérifier la rentabilité de l'investissement, savoir dimensionner un investissement adapté à mes besoins, être capable d'analyser les offres du marché de façon pertinente
Dates : jeudi 13 février
Lieu : Avallon
Participation financière : 105 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs en réflexion d'achats
Contact : Richard Wyllemann, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 24
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Prendre sa retraite : un projet à construire

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Dates : vendredi 14 mars
Lieu : en fonction des participants
Participation financière : 65 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Appliquer les médecines douces en aviculture

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Mieux connaître et savoir utiliser les techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles
Dates : lundi 10 et mardi 11 février
Lieu : Auxerre
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : éleveurs de volailles de chair et poules pondeuses
Contact : Alice Demolder, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Intégrer le chanvre dans sa rotation

Formation sur 2,5 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Implanter cette culture et maîtriser tous les aspects (techniques, débouchés…) pour son exploitation. Suivre le développement de la plante tout au long de la campagne et ce jusqu'à la récolte
Dates : jeudi 20 février, demi-journées en mai, septembre et octobre
Lieu : Auxerre et visite d'exploitations
Participation financière : gratuit ou 45 € selon les financements
Public et pré-requis : agriculteurs en cours de réflexion ou venant de démarrer la culture du chanvre
Contact : Patrice Côte, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 82 90
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Piloter mon entreprise sur les premières années d'installation

Formation d'1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Savoir établir un état des lieux de sa situation. Etre capable d'analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. Etre en conformité avec la réglementation
Date : vendredi 14 février
Lieu : Auxerre
Participation financière : 65 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Public et pré requis : Jeunes agriculteurs ayant au moins une année d'exercice
Contact : Cyrille Fournier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Bâtir son projet d'installation

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Mettre en œuvre une méthodologie de montage de projet pour réaliser son installation. Identifier les modalités de reprise. Valider ses coûts
Dates : jeudi 13 et mardi 18 février
Lieu : Auxerre
Participation financière : gratuit pour les jeunes agriculteurs (sous réserve d'un financement Vivea et FSE). Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : Toute personne ayant un projet d'installation
Contact : Emeline Richard, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 41
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Mes P@rcelles : solution Internet pour piloter mes cultures

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Etre capable d'utiliser seul l'outil pour réaliser son PPF et enregistrer ses interventions culturales. Savoir réaliser son assolement cartographique. Savoir réaliser son plan de fumure prévisionnel et enregistrer ses interventions
Dates : lundis 3 et 10 février
Lieu : Lycée agricole à Venoy
Horaires : 9 h00 - 17 h 00
Participation financière : comprise dans l'abonnement (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs et viticulteurs possédant un ordinateur et une connexion ADSL
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Programme régional export 2014

Démonstration par l'exemple à Aiserey

Le Conseil régional a choisi le site emblématique d'Aiserey et le siège du pôle meunerie du groupe Dijon Céréales et du moulin Decollogne, pour donner le coup d'envoi du programme régional export 2014.

Pour bien exporter il faut avoir à la fois les qualités d'un coureur de fond et celui d'un sprinter. Mais pour exporter il faut aussi pouvoir bénéficier d'un coup de pouce qui facilite le parcours. C'est la vocation du programme régional export initié en 2011 par le Conseil régional. Après trois années d'activité soutenue, le Conseil régional remet le couvert en 2014.

Le lancement du programme régional export 2014 s'est tenu symboliquement à Aiserey en Côte d'Or, au siège du pôle meunerie du groupe Dijon Céréales et du moulin Decollogne, en présence de François Patriat, président du Conseil régional, de Safia Otokoré, vice-présidente, déléguée au développement international, de Pierre Guez, président du moulin Decollogne et du Pôle de compétitivité Vitagora, directeur général de Dijon Céréales et des partenaires bourguignons de l'export.

Innover pour exporter et créer des emplois

Ce site d'Aiserey, ancien siège de la sucrerie, c'est tout un symbole et la preuve qu'avec de la détermination on peut, comme le souligne François Patriat, *«passer du stade de la désolation à celui de l'innovation»*. Innover, c'est une chance de plus d'exporter et pour exporter il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir... et donc disposer des moyens et des outils nécessaires.

C'est tout l'enjeu du plan export régional, doté de 1,2 millions d'euros qui a permis à plus de 300 entreprises bourguignonnes de partir à la conquête des marchés internationaux. Sous la forme d'actions collectives (*«la Bourgogne va à l'export en ordre groupé»*) mais aussi d'aides individuelles pour le conseil, le recrutement, la prospection...

Deux chiffres en traduisent bien les enjeux pour les territoires bourguignons : 1 milliard gagné à l'export, ce sont 15 000 emplois à la clé. A Aiserey, les activités du moulin Decollogne, de Cerelab, de Bourgogne Pellet et des micro-entreprises installées sur le site témoignent des ambitions des acteurs régionaux de l'export en terme de développement local. En présentant Cérélab et l'activité meunerie, Pierre Guez souligne que la stratégie de développement du moulin Decollogne vise *«le haut de gamme, car dans la meunerie, c'est sur ce créneau que nous pourrons gagner des parts de marché et apporter de la valeur ajoutée aux exploitations»* comme aux autres maillons de la chaîne.

«L'export, c'est la guerre»

Le salut viendra de cette course à l'innovation. A Aiserey qui se relève du traumatisme passé, s'agite toute une pépinière d'entreprises innovantes qui essaiment localement mais voient bien au-delà des frontières. Cérélab qui a permis le développement du pain G-nutrition avec le premier pain senior, voit s'ouvrir des perspectives en Europe, en Russie, au Japon... La course d'endurance se transforme là en sprint final car, insiste François Patriat *«l'export c'est la guerre»* il faut aller vite, très vite sur le plan commercial, avant d'être copié.

A tout seigneur tout honneur, ce sont les entreprises qui innovent, rappelle le président du Conseil régional et ce sont elles qui créent des emplois, d'où la nécessité de les aider en soutenant la dynamique de l'export. Sur ce plan, la Bourgogne s'en tire plutôt bien. Alors que 5% des entreprises bourguignonnes seulement exportent, ces exportations représentent 24% du PIB régional. En tête de liste, la métallurgie (18,7% de l'export régional), les équipements mécaniques (17,5%), l'agro-alimentaire (15,3%) avec des PME très présentes sur ce secteur et l'impulsion du pôle ce compétitivité Vitagora.

Le bassin d'export est plutôt centré actuellement en Saône-et-Loire et en Côte d'Or. Il s'agit donc, indique Safia Otokoré, *«d'agir là où il reste des zones d'ombre»*, des moyens spécifiques seront ainsi consacrés à la sensibilisation des entreprises de l'Yonne et de la Nièvre. L'objectif étant de *«gagner deux milliards supplémentaires à l'export en confortant ceux qui exportent et en donnant toutes les chances de réussite aux primo-exportant qui veulent se lancer»*.

ANNE-MARIE KLEIN



photo Million

Gérard Million, directeur scientifique R & D de Dijon Céréales, a conduit la visite du laboratoire Cérélab et expliqué comment la recherche s'oriente maintenant vers l'optimisation des potentiels du grain et du process. Le programme Farine +, conduit en partenariat avec une quinzaine de semenciers, se développe ainsi au travers de la plate-forme Artemis.

▶ Zoom sur…

Cérélab : l'innovation régionale en marche

Créé par Dijon Céréales et Eurogerm, le laboratoire Cérélab, désormais basé à Aiserey, travaille au service de la filière blé-farine-pain, de la recherche variétale jusqu'à la panification, notamment, dans le cadre du programme Farine +, initié en Bourgogne Franche-Comté par le pôle de compétitivité Vitagora. Produit phare de ce programme : le pain G-nutrition est le premier complément nutritionnel oral destiné à lutter contre la dénutrition des personnes âgées. Un produit innovant qui intéresse la Russie, l'Asie, les États-Unis et des pays d'Europe. Les axes de recherche de Cérélab contribuent directement au développement des marchés de la production céréalière régionale tout en s'inscrivant dans une démarche d'agriculture durable, visant à l'amélioration de la qualité des blés, en fonction des attentes des marchés. Cérélab est aussi impliqué dans le *«Plan protéines»* et accompagne le moulin Decollogne pour soutenir le développement de la filière de production de blés bio en Bourgogne et Franche-Comté.



Le pain G-nutrition, complément alimentaire à destination des seniors vient d'être distingué comme l'une des vingt innovations majeures au plan national.



L'alvéographe de Chopin, un appareil qui ne connaît pas la musique, mais qui sait parfaitement mesurer l'élasticité, la résistance et la tenue des pâtes destinées à la confection des pains et autres produits de la transformation boulangère.

Agriculture biologique

L'observatoire régional de la bio est paru !

Chaque année l'édition de l'observatoire régional de l'agriculture biologique fait le point de la situation en Bourgogne. Extraits rapides avec le Sedarb.

Fin 2012, 884 fermes et domaines sont en bio en Bourgogne, ce qui représente 44 977 ha, soit 4,35% des agriculteurs bourguignons et 2,55% des surfaces agricoles.

Après avoir connu un rythme particulièrement soutenu jusqu'en 2010, le développement de l'agriculture biologique bourguignonne se poursuit en 2012 de manière satisfaisante avec soixant trois nouvelles fermes bio.

Cependant, les conditions climatiques difficiles de l'année 2012 et les prix de vente élevés des céréales et bovins conventionnels ont limité cette dynamique.

Ralentissement en viticulture, constance ailleurs...

La filière grandes cultures compte pour la première fois le plus grand nombre de conversions, avec 21 nouvelles fermes spécialisées en céréales bio.
La viticulture bio, qui bénéficiait ces dernières années d'une croissance remarquable (doublement du nombre de domaines en bio entre 2008 et 2012) connaît pour la première fois depuis 2006, un ralentissement dans sa dynamique de développement, avec tout de même 12 nouveaux domaines en bio.
Les filières élevage continuent leur progression sur le même rythme avec 20 nouvelles fermes bio d'élevage en 2012.
Enfin, le rythme des conversions en maraîchage bio est constant avec 17 nouvelles fermes produisant des légumes bio.
L'intégralité des informations concernant la bio régionale est consultable sur le site internet du Sedarb qui met en ligne le contenu de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique. Avec un focus particulier sur la restauration collective en Bourgogne : le nombre de restaurants impliqués, les fournisseurs et les produits concernés...
Site internet : biobourgogne.fr

ANNE-MARIE KLEIN



La filière grandes cultures a enregistré en 2012 le plus grand nombre de conversions par rapport aux autres secteurs.



Réunion Régionale FOP, le 5 Février à Dijon

Une stratégie de filière pour un futur ambitieux !

La filière oléoprotéagineuse s'est développée grâce à la recherche permanente de débouchés diversifiés à forte valeur ajoutée pour ses productions. Chaque année, la Fédération française des producteurs d'OléoProtéagineux, organise des réunions en région afin de partager cette expérience et de présenter aux agriculteurs les grandes actualités concernant notre filière. Cette année, nous avons la chance que cette réunion se tienne à Dijon le 5 février. En partenariat avec la FDSEA de Côte-d'Or, nous avons souhaité l'ouvrir à tous les agriculteurs. Aussi je me joins à Gérard Tubery - président de la Fop - pour vous inviter, en tant que producteur ou utilisateur de protéines végétales, à participer à une matinée d'échange organisée avec la participation du Cetiom, de Sofiproteol, de l'Unip et de l'Onidol.
Vous souhaitez mieux connaître le Groupe Sofiprotéol et son implication dans la relance des protéines végétales ? Vous aimeriez savoir comment notre filière se positionne pour défendre ses débouchés ? Vous souhaitez échanger avec le Cetiom sur les problématiques techniques locales ? Vous voulez connaître les actions mises en place par la Fop pour relancer la production de protéines françaises et les positions défendues sur les différents projets de loi (Pac, loi d'avenir…) ?

Venez donc participer à notre réunion qui se tiendra à Dijon le 5 Février 2014 de 9h30 à 13h00 à l'Hôtel Ibis de Dijon (15A, avenue Albert 1er - 21000 Dijon). Un déjeuner vous est offert à l'issue de la réunion. Téléchargez le programme complet sur le site www.fdsea21.fr et renvoyer le bulletin réponse à la Fop.

LAURENT GARNIER
FDSEA 21
ADMINISTRATEUR FOP





Politique agricole

La Fop développe ses arguments

Les producteurs d'oléagineux et de protéagineux réclament des mesures permettant de corriger les effets négatifs de certaines orientations en matière de politique agricole, après une réforme de la Pac défavorable au secteur des grandes cultures. Dans leur viseur, il y a notamment le plan protéines et les mesures agroenvironnementales.



Le plan protéine et la MAE ont occupé une large partie des débats avec le ministre.

«*Stéphane Le Foll attend qu'on lui fasse des propositions avant de répartir l'enveloppe des 2 % d'aide couplée dans le cadre de la Pac*», rapporte le président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) Gérard Tubéry, à l'issue d'un entretien le 6 janvier avec le ministre de l'Agriculture. «*Son souhait est d'augmenter le plus efficacement possible l'autonomie de la France en protéines végétales*». La Fop signale avoir déjà mis en place un groupe de travail. Objectif : disposer des meilleurs arguments pour la prise en compte des protéagineux et du soja dans un plan protéines. Deux réunions au printemps sont déjà fixées pour y répondre.

«*Nous réclamons des mesures permettant de corriger les effets négatifs de certaines orientations en matière de politique agricole*», explique Gérard Tubéry pour résumer l'état d'esprit des producteurs à l'issue de 2013, marquée par une réforme de la Pac défavorable au secteur des grandes cultures, notamment en zones intermédiaires.

Abeilles : vers une concertation entre professionnels

Lors de la visite au ministère, il a par ailleurs souligné le caractère «*trop contraignant*» des mesures agroenvironnementales (MAE). La Fop fourbit là encore ses armes. Elle plaide en faveur d'une MAE rotationnelle «*améliorée*», pour l'introduction de légumineuses, avec un volet sur les cultures mellifères. Une rencontre dans la semaine avec l'Institut technique et scientifique de l'abeille devait lui permettre d'affiner sa proposition. L'idée est notamment de défendre une approche régionale des MAE.

Concernant les relations avec le monde apicole, le président de la Fop s'estime sur la «*même longueur d'ondes*» que Stéphane Le Foll. «*Il faut une concertation entre professionnels*» au sujet de la protection des abeilles, insiste Gérard Tubéry, qui espère ainsi «*dépassionner les débats*». Le ministre se serait engagé à mettre en place un tel groupe de travail.

Exemple de sujet brûlant pour les cultivateurs, le traitement contre la bruche. «*Sans insecticide, la production de féverole pour l'alimentation humaine est condamnée, alors même qu'aucun problème n'existe avec les apiculteurs des zones concernées*», estime-t-il.

En bref

Grandes cultures : la volatilité des prix reste à des niveaux historiquement faibles, selon Agritel

«*Les faibles fluctuations de prix sur Euronext lors des dernières semaines et la décorrélation des marchés agricoles confortent le sentiment des opérateurs selon lequel le risque est aujourd'hui faible*», estime le cabinet de conseil Agritel dans une note diffusée le 7 janvier.
Son index de volatilité ressort à 17 % au 3 janvier, «*en légère hausse sur un mois*». «*L'AVI reste à des niveaux historiquement faibles, sous les 20 %*», souligne néanmoins Agritel.
D'après ses observations, les cours du blé ont très peu évolué en décembre, se maintenant dans une fourchette étroite de 206 €/t à 213 €/t sur Euronext. Les prix du maïs et du colza ont légèrement baissé, sous la pression des récoltes abondantes outre-Atlantique.
Agritel relève plusieurs incertitudes susceptibles de faire évoluer «*sensiblement*» le marché : niveau réel de la demande chinoise, froid extrême aux Etats-Unis, mouvements exécutés par les fonds en ce début 2014.

Selon une étude britanique

Grave déficit d'abeilles en Europe

Les colonies d'abeilles sont en nombre insuffisant pour polliniser correctement les cultures en Europe, selon une étude britannique. Le développement de la production d'oléagineux destinés à la fabrication de biocarburants, notamment, expliquerait ce déficit.



L'Europe affiche un déficit de 13,4 millions de colonies d'abeilles, soit 7 milliards d'insectes, ce qui empêche une pollinisation correcte de ses cultures, estiment des chercheurs de l'Université de Reading (Royaume-Uni). Leur étude, publiée le 8 janvier dans la revue Plos One, conclut que, en raison du développement des cultures oléagineuses notamment utilisées dans les biocarburants, les besoins de pollinisation ont crû cinq fois plus vite que le nombre de colonies d'abeilles entre 2005 et 2010.

Conséquence imprévue du développement des biocarburants

Selon les auteurs, «*l'Europe a seulement deux tiers des colonies d'abeilles dont elle a besoin*». Dans la moitié des 41 pays étudiés, «*il n'y a pas assez d'abeilles pour polliniser correctement les cultures, notamment en France, en Allemagne, au Royaume Uni et en Italie*». En France et en Allemagne, entre 25 et 50% des colonies d'abeilles nécessaires sont présentes, moins d'un quart au Royaume-Uni.

Du coup, soulignent les scientifiques, l'agriculture est de plus en plus dépendante des pollinisateurs sauvages (bourdons, etc.), des espèces qui peuvent se révéler vulnérables, notamment dans le cas de monocultures. «*Cette étude montre que la politique européenne en matière de biocarburants a pour conséquence imprévue de nous rendre plus dépendants des pollinisateurs sauvages*», souligne Tom Breeze, l'un des auteurs. Son collègue Simon Potts explique que «*nous allons vers une catastrophe à moins d'agir maintenant : les pollinisateurs sauvages doivent être mieux protégés*».

Il y a, selon lui, «*une déconnexion entre les politiques environnementale et agricole en Europe: les agriculteurs sont encouragés à cultiver des oléagineux, mais il n'y a pas suffisamment de réflexion sur la manière d'aider les insectes à assurer la pollinisation*».

S'associer en agriculture

Prendre en compte le « je » dans le groupe

La constitution des sociétés a fortement évolué depuis leur apparition en 1962. Aujourd'hui, pour s'épanouir au sein de ce type de groupe, la prise en compte du «je» est indispensable



Alice Barthez, sociologue : *«la prise en compte du 'je' au sein du groupe est essentiel»*

Voilà 50 ans que les premières sociétés en agriculture ont vu le jour. Les Gaec père-fils étaient alors majoritaires. Cette forme sociétaire a permis l'installation de nombreux jeunes. Elle a ensuite évolué, entraînant l'apparition d'installations hors-cadre familial. Aujourd'hui, on compte plus de 100 000 sociétés en France.

Une journée dédiée aux relations humaines en société agricole, organisée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, a été l'occasion d'évoquer les évolutions sociétaires de 1962 à aujourd'hui avec Alice Barthez, sociologue qui a consacré une grande partie de ses recherches à l'Inra sur les relations humaines en société agricole.

De société agricole familiale…

Dans les années 50 – 60, le raz-de-marée technologique et la loi d'orientation ont profondément changé l'agriculture dans une logique familiale où le chef est le plus âgé, la femme n'est pas reconnue, où les enfants rentrent dans l'exploitation quand ils sont en âge de travailler *«et où la loi des non-dits s'applique. L'exploitation familiale, appelée exploitation individuelle, est ainsi faite qu'on ne peut pas dire «je» et l'on n'en sort pas. Ainsi, il a t-il fallu casser cela pour introduire la modernisation agricole dans les familles. Une indemnité viagère de départ a alors été mise en place pour les agriculteurs acceptant de laisser leur exploitation à un jeune»*, note Alice Barthez. L'État continue dans cette démarche en instaurant les dotations aux jeunes agriculteurs en 1973, puis en donnant de l'argent aux jeunes couples qui s'installent dans une maison différente des parents.

A partir de là, *«les rapports familiaux deviennent marchands, le jeune agriculteur se forme dans l'optique, cette fois-ci du 'je m'installe'»*, poursuit la spécialiste. Ainsi, la perpétuation de la transmission de l'exploitation qui se faisait jusque-là par filiation, laisse désormais le choix aux enfants de décider de reprendre le flambeau ou non.

A des sociétés avec tiers

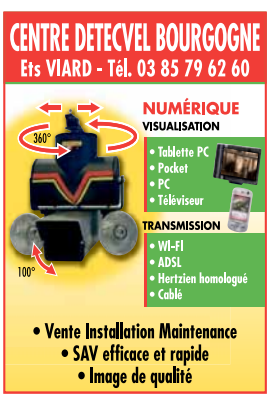
En raison du manque de main d'œuvre familiale est apparu en 1995 le hors-cadre familial et le développement de sociétés avec tiers. L'agriculture sociétaire se développe alors, mais peut-on pour autant dire que ces créations viennent d'un désir d'être ensemble ou plutôt de la nécessité économique qui favorise le rassemblement des moyens de production ? *«Cependant les facteurs de production ne permettent pas de travailler en commun. Le lien économique ne doit pas être à la base de la réunion de personnes. Il est nécessaire de mettre en commun une énergie commune qui doit converger vers un objectif commun et essentiel de prendre en compte le «je» au sein du groupe. Car ce dernier doit avoir envie de faire les choses pour s'épanouir dans le cadre de cette société et ne doit pas subir une vie professionnelle épouvantable. Avant de former une société, il faut s'interroger sur ses objectifs, sur ses souhaits, faire ressortir ses points communs mais aussi ses divergences pour identifier quelles concessions sont possibles. Il ne faut pas tomber dans le piège du regroupement économique et de production pour satisfaire le comptable ou le banquier. Le travail est à faire au départ pour partir sur des bases saines où chacun pourra s'épanouir»*, précise Alice Barthez.

C. DELISLE

▶ Repères

Pourquoi un tel sujet ?

La Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire s'est penchée sur ce sujet car les jeunes candidats à l'installation sont souvent réticents à l'association et préfère un projet individuel. Or, deux fois plus d'exploitations à reprendre, sont en société. D'autre part, si cette dernière répond aux attentes, valeurs et objectifs de chaque associé, elle aura plus de chance de réussir. Autres raisons : éviter les séparations de société pour mauvaise entente et d'autre part donner du sens aux raisons de l'association renforce l'entreprise.



▶ En Bref

Les Restos du cœur appellent les producteurs de lait à la solidarité

Les Restos du cœur *«appellent à la solidarité des producteurs laitiers»*, dans un communiqué diffusé le 9 janvier. *«Il y a urgence»*, préviennent-ils, car les repas distribués ont augmenté de 11 % l'année dernière, soit 130 millions de repas distribués à 960 000 personnes. Et cet hiver, *«l'association vient de dépasser le seuil tristement symbolique de 1 million de personnes accueillies»*. Les Restos du cœur se félicitent de la défiscalisation des dons de lait pour les producteurs, effective dès ce mois de janvier. Ils préviennent que pour bénéficier de cette déduction fiscale (de 60 % de la valeur du don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes de l'exploitation), les dons doivent être effectués avant le 15 février 2014.

▶ Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Prévention

Les équipements de protection individuelle

Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou santé au travail. L'absence de port d'EPI, malgré leur mise à disposition, est une cause fréquente d'accident de travail.

Le port d'EPI peut représenter une contrainte pour les employés et ces derniers sont souvent réticents à les utiliser avec des excuses de gène dans le travail, d'aspect inesthétique… C'est pourquoi il est très important d'impliquer les salariés dans le choix des protections les plus adaptées.



Obligations de l'employeur

L'employeur doit alors s'assurer d'une bonne utilisation des EPI. Ces équipements devront être :

- Fournis gratuitement.
- Appropriés aux risques à prévenir et au travail à réaliser.
- Utilisés conformément à leur destination en consultant, le cas échéant, la notice d'utilisation (Français).
- Vérifiés et entretenus périodiquement.
- Renouvelés si détérioration ou date limite d'utilisation dépassée.
- Certifiés conformes. (Marquage CE)

L'information et la formation sur le port des EPI doivent être mises en place par l'employeur.

Celui-ci est tenu, par ailleurs, de veiller à leur utilisation effective et de donner l'exemple en les portant lui même ! La non-utilisation des EPI ne le dégage pas de toute responsabilité.

Obligation de l'employé

Les salariés sont tenus de se conformer aux instructions (règlement intérieur, notes de service, consignes) qui leur sont données par leur employeur. Les employés doivent veiller à ce que l'usage des EPI soit adapté à leur destination et ne pas en détourner l'usage.

Les utilisateurs d'EPI sont tenus de respecter les consignes d'utilisations de stockage et d'entretien précisées dans la notice et de signaler les équipements défectueux.

Tout salarié qui refuse ou s'abstient d'utiliser les EPI, conformément aux instructions, peut engager sa responsabilité et s'exposer à des sanctions.

Vous avez besoins de conseils sur le choix d'équipements de protection individuelle ? Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne (03 85 39 51 89/03 80 63 22 95) peut vous apporter conseils techniques et renseignements.

CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 08/01/2014	Bourg-en-Bresse 14/01/2014	St Christophe-en B. 08/01/2014	National 08/01 au 14/01/14
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,30 €	4,26 €
	R	3,70 €	3,75 €	3,89 €	3,78 €
	O	-	3,45 €	-	3,41 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,35 €	3,10 €	-	3,31 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,93 €
	P	2,72 €	2,45 €	-	2,63 €
Génisses VML	U	4,38 €	4,50 €	4,90 €	4,45 €
	R	3,90 €	4,00 €	4,19 €	3,88 €
	O	-	3,35 €	-	3,29 €
Taureaux VML	URO	2,72 €	2,60 €	2,66 €	2,66 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 14/01

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,16	3,06	
250-300 kg	3,30	3,02	2,89	
300-350 kg	2,95	2,89	2,77	
350-400 kg	2,91	2,72	2,65	
400-450 kg	-	2,66	2,52	
450-500 kg	-	2,58	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	3,01	2,70	
250-300 kg	-	2,71	2,63	
300-350 kg	3,02	2,68	-	
350-400 kg	-	2,60	2,49	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,46	2,29	
600 kg et +	-	2,29	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,60	2,32	
400-450 kg	-	-	2,35	
450 kg et +	-	2,53	2,25	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,79	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,77	2,15	1,98	-
5 -10 ans	2,73	2,03	1,80	
+10 ans	-	1,98	1,69	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,87	2,47	2,07	

Bovins : 1608
L'offre est plus importante et de bonne qualité dans toutes les catégories, mobilisant ainsi de nombreux acheteurs et permettent de finaliser la commercialisation de 98% des bovins présentés.
En broutards, laitonnes et génisses, l'écoulement est facile et rapide à des cours fermes à haussiers. Aucun invendu dans ces catégories.
L'offre reste peu importante en taureaux et les cours sont reconduits.
Quelques très bonnes vaches et génisses de 3 ans se négocient à des tarifs élevés. Les vaches de qualité moyenne ou de gamme inférieure voient leurs tarifs plus discutés, voire même en légère baisse dans les sujets médiocres. Les engraisseurs de vaches sont prudents face à des prévisions peu encourageantes.
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.
Broutards culards de 309 à424 kg : 930 à 1250 € (2,95 à 3,39€/kg)
1 laitonne cularde de 167 kg: 980 € (5,87€/kg)
1 laitonne cularde de 265 kg: 1420 € (5,36€/kg)
1 vache cularde **5 ans** de 730 kg: 2920 € (4,00€/kg)
1 vache cularde **5 ans** de 854 kg: 2750 € (3,22€/kg)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/01

Bovins (452)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 325 kg	650 - 910	2,62 - 3,13
335 à 410 kg	880 - 1080	2,51 - 2,79
420 à 495 kg	1020 - 1270	2,44 - 2,74
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
230 à 300 kg	650 - 810	2,64 - 2,84
305 à 365 kg	840 - 940	2,57 - 2,76
Génisses		
375 à 465 kg (16-24mois)	860 - 1020	2,15 - 2,52
580 à 615 kg (24-36mois)	1180 - 1610	1,92 - 2,77
Taureaux		
800 à 1070 kg	1450 - 1850	1,50 - 1,93
Vaches		
légères	810 - 1110	
entre-deux	1110 - 1380	
lourdes	1390 - 2080	

Les apports restent importants et de bonne qualité en broutards permettent de mobiliser plus d'acheteurs. Le placement est rapide à des cours en progression dans l'ensemble des catégories. Aucun invendu.
En femelles, la tendance est la même que pour les mâles, vente totale à des tarifs qui progressent en légères comme en lourdes.
Cours facilement reconduits en taureaux.
La demande en vaches est plus sélective. Seuls les sujets jeunes voient leurs tarifs maintenus, léger replis en vaches agées.

Prochain marché bovins le lundi 20 janvier 2014, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,80
250 à 300 kg	2,95	2,60
300 à 350 kg	2,75	2,55
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,55	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,72	2,50
300 à 350 kg	2,60	2,45
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,80 - 2,25
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,20	1,65 - 2,00
de 5 à 10 ans	1,70 - 2,10	1,40 - 1,90
+ 10 ans		1,25 - 1,80

Broutards laitonnes : apports plus importants, bonne demande dans les broutards et laitonnes
Vaches - Génisses : marché plus calme, cours reconduits dans toutes les catégories.

Infos : Prochain marché le 8 janvier 2014

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 14/01/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,10 €	nc

Tendance : Meilleure demande.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 6/01/14 au 12/01/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,64 €	-
350 kg	-	2,56 €	2,48 €
400 kg	-	2,51 €	2,44 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	2,38 €
500 kg	-	2,36 €	2,31 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,48 €	2,37 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,30 €	2,24 €

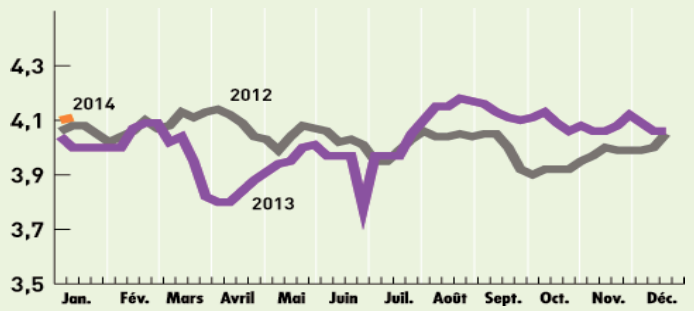
Tendance :
Semaine de reprise, hausse à confirmer.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 6/01/14 au 12/01/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,11 €	3,99 €	3,88 €			
Races mixte		-	3,71 €	3,70 €	3,68 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,35 €	4,23 €	4,06 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,32 €	4,19 €	4,05 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,66 €				
Races mixte	-	-	-	3,57 €	3,48 €	-	-
Races lait				-	3,22 €	3,09 €	3,04 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,66 €	4,42 €	-			

Tendance : Cours reconduits dans l'ensemble. tendance à la hausse dans les jeunes bovins.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 6/01/14 au 12/01/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,16 €	4,17 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,77 €	4,46 €	4,39 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,18 €	4,15 €				
Races mixte					3,55 €	3,51 €		-
Races lait						-	3,06 €	2,99 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,14 €	5,05 €	4,79 €	4,42 €				

Tendances SEM. DU 13 AU 17 JANVIER 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale de ce début d'année est normale sans plus avec des entreprises sans grand besoin à la veille des soldes. Les besoins pour le réapprovisionnement des GMS après les inventaires et les centres de restauration collective pour la rentrée, font que la demande est suivie dans les réformes laitières.
Sur les marchés régionaux, l'offre est certes plus étoffée que ces dernières semaines, mais elle correspond sensiblement à la demande. Le commerce est normal que ce soit dans le domaine des femelles Labels, ainsi que pour les charolaises haut de gamme. Les génisses restent peu offertes et sont très bien valorisées. Dans les vaches charolaises de choix secondaire, le commerce reste calme avec des tarifs sans grand changement depuis la fin de l'année.
En ce qui concerne les vaches frisonnes ou montbéliardes, les disponibilités sont juste suffisantes pour satisfaire la demande et ne permettent pas aux acheteurs de stabiliser les prix comme ils le souhaiteraient. La vente est fluide avec quelques plus-values. Les industriels sont préoccupés par le déficit de matière première, pour une consommation de janvier qui devrait comme chaque année subir le contre coup des soldes et des promotions de porc. En jeunes bovins, le commerce est normal sans plus avec des tarifs qui n'ont pas bénéficié des plus-values de fin d'année comme en Allemagne ou en Italie.

Broutards

Le redémarrage de l'activité est assez lent. Les transactions sont assez actives sur des bases tarifaires en progression dans les bons mâles charolais convenant à l'export sur l'Italie ou pour la repousse.
Dans les femelles, les exportations redémarrent doucement sur l'Italie ou l'Espagne avec des tarifs qui se tiennent.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs réduisent les mises en place pour aborder l'été sans surcharge au niveau des sorties. Les acheteurs pratiquent un tri plus sévère dans les lots de veaux frisons. Dans les bons montbéliards, la vente est normale avec des cours sans changement. Dans les bons veaux de race pure ou croisés, la modestie de l'offre permet de maintenir les prix.

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 13 janvier) **«L'offre globale d'animaux demeure ajustée aux débouchés et doit permettre une reconduction des cours, même si des pressions s'exercent sur certaines qualités avec une réorientation de la demande vers des gammes un peu inférieures. En jeunes bovins allaitants, la tendance est positive en Italie et Allemagne et peut favoriser le maintien des cours, en attente d'une progression de l'export.»**

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/01*

Agneaux (322)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	3,00 - 3,33	2,83 - 3,04
Gras (38-44 kg)	-	2,81 - 3,41	2,29 - 3,10
Gras (+44 kg)	-	2,57 - 3,24	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	**U** *(mini-maxi)*	**R** *(mini-maxi)*	**O** *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,06 - 1,34	0,98 - 1,09	-
Divers			
Béliers: 58 € à 163 € (0,89 - 2,65)	-		
Agneaux maigres : 60 € à 88 €			
Chèvres : 16 à 46 €			
Boucs :			

Ovins : 461
99% de vendus.
Agneaux : L'offre est en net recul. Les lots de bonne qualité sont recherchés et se négocient à des tarifs en nette hausse, entraînant du mêmecoup les cours de la marchandise plus ordinaire.
Brebis : Forte demande et cours en progression. La prsentation est globalment de qualité supérieure.
Béliers caprins : Bonne vente.

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2014.
Effectifs : Agneaux : 322. Brebis : 100. Béliers : 9 Caprins : 30
Prochain marché : Le lundi 20 janvier 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 13/01*

Ovins : 200	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	95 - 140	2,62 - 3,40
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	65 - 121	1,07 - 1,41
Béliers	91 - 117	1,06 - 1,16

Forte demande dans l'ensemble des catégories entraînant une hausse significative des tarifs. Seulement un invendu.

Prochain marché ovins le lundi 27 janvier aux horaires habituels.

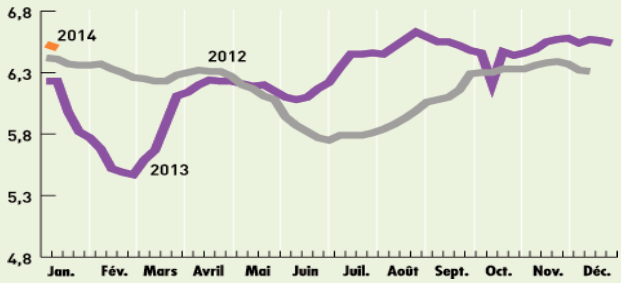
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 6/01/14 au 12/01/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	6,65 €	6,29 €
Couvert	16-19 kg	7,17 €	6,66 €	6,20 €
Gras	-16 kg	-	5,89 €	5,90 €
Gras	16-19 kg	-	5,79 €	5,61 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 6/01/14 au 12/01/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,50 €	6,08 €	2,19 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/01/2014 au 12/01/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,09	7,21	7,21	-	-	-	-	-
	Var.	0,08	0,04	0,04					
	R	6,74	6,74	6,62	-	6,88	6,82	-	-
	Var.	-0,05	-0,06	=		-0,021	-0,03		
	O	-	-	-	-	6,83	6,41	-	-
	Var.					0,10	0,02		
3 (couverts)	U	7,01	7,03	6,91	5,95	-	7,17	6,94	-
	Var.		0,02	0,04	=		0,18	0,05	
	R	6,75	6,68	6,51	5,60	6,65	6,66	6,52	5,91
	Var.	-0,02	=	0,01	0,04	-0,01	-0,04	-0,05	
	O	6,18	6,20	6,03	-	6,29	6,20	6,07	
	Var.		-0,10	-0,12		-0,01	-0,08	-0,05	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	5,42	-	-	5,89	5,79	5,61	-
	Var.					-0,05	-0,04		
	O	-	-	-	-	5,90	5,61	-	-
	Var.					=	-0,10		

Zone Nord : Agneaux : Après les fêtes, réajustement des cours. Brebis : Bonne demande en brebis avec une offre modérée. **Zone Sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 47-48
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
47-48/2013		38 700	0,226	-	-	5

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 8 janvier 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 350 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,50 à 4,00 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

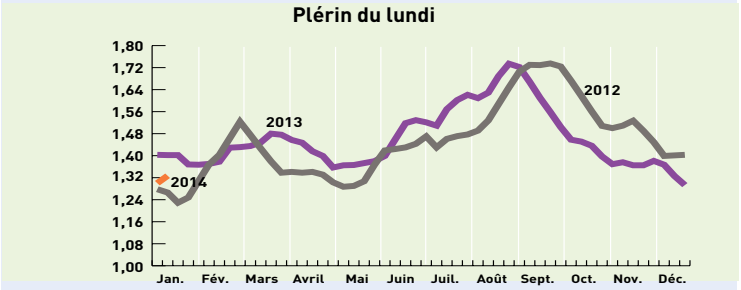
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 491 porcs présentés) *Cotations du lundi 13 janvier 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,327 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 3/01 au 9/01/14*
1,54 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

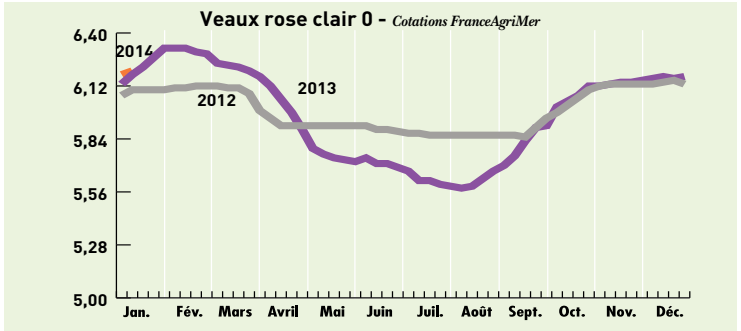
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 6/01/14 au 12/01/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,17 €	-	-
U	-	7,90 €	7,17 €	-
O	-	6,20 €	5,37 €	4,79 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 13/01 au 17/01/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	119	400-615 €	310-510 €	180-275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		250-470 €	250-470 €	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	140-260 €	20-110 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	840	225-510 €	195-405 €	50-240 €	10-110 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 6/01/14 au 12/01/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,44 €	2,30 €	1,46 €	-
Bons	2,10 €	1,82 €	-	

Céréales

Marché du 19 décembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	janv.-mars	183	T C
	76/220/11%	janv.-mars	184	T C
	fourrager	janv.-mars	186	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	191	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	194	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orgettes	janv.-mars	166	N C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	171	N C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	168	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		n.p.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	168	N C
Aube/Yonne		longueurs	168	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		janv.-mars	248	N C
Côte d'Or		janv.-mars	248	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	janv.-mars	270	N C
Yonne		janv.-mars	245	N C
Côte d'or		janv.-mars	245	N C

Matériel

Tracteur

21 - VENDS John Derre 6330 Standart, année 2009, 2 630 h, TBE, - John Deere 2850, 4 RM, cabine MC1, 8 700 h., BE (réf. 020M)
✆ **06 81 86 91 33**

26 - Vds Claas Celtis 426RC clim vit.rampantes vérin additionnel 4700h 18500 euros
✆ **06 80 63 49 12**

26 - Vds tract 8360 NH embrayage neuf relevage avant 3t5 an 1998 - Vds remorque 4 roues 5t 500 euros
✆ **06 08 76 06 57**

26 - Vds tracteur Renault ARES 630RZ 2001, 5600h, inv hydro-rel TC20-cabine susp+clim+siège pneu, pneu 50%
✆ **06 09 94 67 79**

38 - Vds New Holland T5060, déc. 2010, TBE, 106 cv, 1700 hres, pneu av. 10% usure ar 10% garantie NH, 2400 hres.
✆ **06 08 00 52 67**
04 74 94 31 37

42 - Vds Same Explorer 85 avec bati Mailleux 4 rm de 2005 - clim. - 4530 h - sasn tva - tbe
✆ **04 77 64 34 48 HR**

58 - VENDS New Holland 8340, TBE, 1996, 125 cv, pneu av neuf, ar 30%, révisé récemment (réf. 020G)
✆ **03 86 26 34 39**
06 85 47 00 15

71 - CC Claas Arion 630 Cebis 2000h opt maxi exc état Renault 7514RS 8500h av charg manip
✆ **06 10 13 28 25.**

Travail sol

01 - Vds charrue VETN 4 corps tbé cover 32 disques en X herse plate 4m croskilette 3m
✆ **06.62.35.74.56**

01 - Vds planteuse maïs 4 rgs 5 rgs tournesol monosem bon état + cuve à fioul 1200L
✆ **06.23.30.58.95**

38 - Vends charrue Huard Master 120 NSH déport hydraulique roue de transport TBE : 7000 euros, 4 corps.
✆ **04 76 52 08 83**

68 - Vends charrue Kuhn Vari Master 151 D - NSH, pulvé 21 m,
✆ **07 89 33 16 52**

71 - Vends 2 semoirs maïs monosem, 1 NG, 4 rgs, micro ferti, 1 PNU 4 rgs micro fert. TBE.
✆ **03 85 96 42 88 H.R.**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 030A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Cause retraite VEND MB Deutz top linaire 4075 H, 1 800 HB, 240 CH, coupe 5.40 m., + broyeur + éparpilleur + bac hydr., 47 000 € HT (réf. 030C)
✆ **03 80 51 87 65**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse Claas NH
✆ **06 23 19 33 18**

Arbo-viti

26 - Vds atomiseur Agrimaster 600l porte turbine 720 pompe 90l mn contrôle OK TBE
✆ **04 75 08 11 46**
ou 06 07 50 15 62

69 - Achète agrafes de palissage inox.
✆ **06 76 78 56 81**

Epandage

01 - Vds épandeur engrais Kuhn MDS 932, 1300 litres
✆ **06.77.47.44.84.**
ou 04.74.55.22.52

39 - Vds semoir engrais Kuhn Axera 2 500 l, 24m, fermeture hydr. dispositif bordure, t.b.é. 3 800 euros
✆ **06 81 21 91 34**

Forestier

38 - Vds TIM 230, dble treuil Bonnier com radio moteur Cummins, tablier hydro, bon état.
✆ **06 07 86 66 42**

Manutention

21 - VENDS installation à grains complète, vis, élévateur, distribution, parfait état, débit 200 qx, démontée (réf. 0205)
✆ **03 80 91 04 77**

Trav. publics

38 - Vds tracto pelle MF 50 HX, 4 r, 6000 H, 2 godets : 7000 euros à débattre.
✆ **04 74 58 34 61 le soir 06 76 71 34 44**

Agri. divers

01 - Cse cess vds tract. Lamborghini R6140, 146 cv, 2007, 4000 h - andaineur Fella 4m50 - Fan. Fella 4 toupies 5m40 - aplatisseur à grains - Moulin mélangeur - charrue Naud 4 socs godet désileur Mailleux
✆ **06.98.80.01.56**

03 - Automoteur Evrard AH3004 28M GV + correct. devers 4RM 4RD 11/2x48 + 18/4x38, TBE T.
✆ **06 67 63 59 91**

18 - Vends cause retraite : tracteur Claas Celtis 456 RX, avec chargeur, 3.960 h, clim., relevage avant, année 2008, TBE - presse BR Claas Variant 260, chambre variable, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS broyeur à farine Toy BB, 2000. (réf. 020K)
✆ **03 80 64 08 75 - 06 33 94 23 10**

21 - VENDS Fendt 4 S - 5 S, 3 000 €, 4 000 €, - faucheuse Kuhn 5 assiettes, 1 000 € - round baller Heston, 1 000 €, - chars, 200 euros l'un, - séchoir à grain, 500 €, - épandeur 5 T., 400 € + divers (réf. 020A)
✆ **03 80 61 40 11**

38 - Vds remorque Mandrinoise, benne hydraulique, ptac 3,5 T., dim. : 4mx2m, prix : 7000 euros.
✆ **06 32 79 44 68**

38 - Vds salle traite Gascoigne Melotte en pièces détachées avec décro., cuve fuel 1000 L.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds 1 faucheuse Welger 4 rgs + 1 semoir à blé 13 rgs et 1 charpente métallique.
✆ **04 76 80 11 92**

38 - Vds cause retraite épandeur fumier Doyeux 6T. équip foin + grains, roues étroites 8,3-44.
✆ **06 49 98 71 09 HR**

38 - Vds pulvérisateur 800 l 12 m + semoir engrais Sulky + scie ruban volan 80.
✆ **06 89 87 40 65**

58 - VENDS MF 6245, 85 CHT, 4 R, 2 500 h, - MF 240, 40 CH, 2 R, 300 h, - distr. Vicon, 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 R, - charrue simple Kver. 4 C 14 P, non stop, - épandeur Jeantil 7650 K, - benne MF, 7,7 m3, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 940, - andaineur 353, - faneuse 6.80 m. Vicon, - Kver surélev. Bugnot, - girob 180, - bétaillère 7.5 m2 + matériel divers (réf. 02VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Recherche moteurs coupes pneus cueilleurs à maïs broyeurs pour moissonneuses batteuses Class John Deer New Holland Fahr JHC Braud et mois. batt. en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - A V épandeur 2 HV Leboulch 6 T, an. 06, enfonce-pieux Yanigav HSG3 pendulaire 2.300 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA Deutz Agrotron 6 cyl. 106 CV, BV24/24, rouleau autoporté Rau 5,30 m révisé, 4.300 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A saisir, cause destockage, 1 pailleuse neuve 3 pts, cdes élec., prix sans reprise 9.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30 - Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 32- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Chaîne de lavage jeune pousse, bacs inox, tapis tri, compresseur moteur pour circuit d'eau, cause cessation d'activité
✆ **04 90 75 87 48**

89 - VENDS benne Legras 8 T. porte auto, 4 000 euros à débattre (réf. 0208)
✆ **06 75 00 05 76**

Elevage

01 - Vds 6 cases individuelles à veaux Agritubel avec caillebotis - vêleuse Vink type laitier de 2011, 280 euros le tout comme neuf
✆ **06.72.92.28.70**

38 - Cherche pour bovins : auges, barrières, Cornadis, bassins, niches à veaux.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds salle de traite chèvre 12 postes Alpha Laval + autolaveur + Cornadis cascade 24 places 10000 euros 1 tank à lait Japy 750 litres : 1000 euros.
✆ **06 87 03 09 66**

39 - Vds 1 tank à lait 730 l année 2006, t.b.é. + 1 pipeline 5 griffes + programmateur lavage
✆ **06 46 76 59 65**

Véhicule

Utilitaire

19 - AV Bétail. IVECO 80E17, 2002, 80300 km, caisse Théron, équipée 2 separ. sur rail, portes arr. coulissantes pont tiroir dessous - portes lat. db battant côté gche avec pont, exc état.
✆ **05 55 27 10 51**
ou 05 55 27 14 53.

25 - VDS C15 2005 85.000 km CT OK bon état et vds 207 3 p. 1,4 E 2007 40.000 km CT OK.
✆ **06 76 13 48 85.**

38 - Vds Renault Trafic chambre froide groupe neuf + Trafic pour pièces.
✆ **04 74 58 34 61 soir**
06 76 71 34 44

38 - Vds Kangoo utilitaire de 2000 - 122000 kms, CT OK, TBE : 2500 euros.
✆ **06 25 24 28 76**

39 - VDS camion boucherie magasin année 2002 100.000 km bon état, porte viande 2005 état neuf.
✆ **06 64 10 15 35**

42 - Vds cse cess. activité agricole Berlingo D 3 - an 2000 - TBE - faible km - pneus neufs - CT ok - libre de suite - 3500 euros à débattre
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Master bétaillère caisse neuve alu, 2 portes pont, 2009 et 47000 kms, révisé. Tel Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds remorque réfrigérée 3 mètres + 2 m. de sec TB état marque Euromag - 7000 euros.
✆ **04 78 48 55 13**

69 - Vds Boxer diesel 125 CV 100 000 km TT option T bon état. Equipé d'un frigo de 1500 l. route et secteur, idéal pour marché de détail.
✆ **04 78 48 55 13**

70 - Vds Camion bétaillère Master, année 2001, TBE, 188000 km, plancher neuf.
✆ **06 88 55 96 57**
ou 03 84 32 76 32

Tourisme

38 - Vends Ford Escort Clipper 1.8 diesel contrôle tech. OK, très bon état, année 91, petit budget.
✆ **06 41 91 00 80**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2013 sous hangar bottes rondes non mouillées bonne qualité 75€/T
✆ **06.74.57.69.96**

01 - Agri vend livre paille foin luzerne bottes 120/90 à l'abri
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin prairie naturel 250 BR 120x130 prix 100 €/tonne 60 BR 120x130 prix 80 €/Tonne
✆ **06.15.75.20.88**

01 - Vds foin année 2013 BR 120x120
✆ **06.03.46.55.50**

01 - Cse cess activité vds foin de Bords de Saône B. Q. BR. - 150 piquets acacia fendus appointés
✆ **06.98.80.01.56**

21 - VENDS Bourgogne paille - foin à partir de 45 € la tonne, frais transport en plus (réf. 020E)
✆ **06 85 73 22 68 répondeur**

26 - Vds paille de blé bottes rondes 70 euros/t - Paille bottes carrées broyées 80 euros/t
✆ **04 75 68 64 92**

26 - Vds luzerne paille en petites bottes - cuisinière bois charbon Rosières
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Vends 38 bottes de foin 2013, botte de 2mx1x070.
✆

38 - Vends 38 bottes de foin 2013, botte de 2mx1x0,70.
✆ **06 09 81 76 57**

38 - Vds foin et paille livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17**
04 74 58 58 86

42 - Vds bolles maïs épis et plantes entières possibilité livraison
✆ **06 09 25 15 64**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB Qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - Vds courge muscade + 250 kg petites P de T. Bétail.
✆ **06 89 58 98 33**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

89 - VENDS foin de bonne qualité, 80 bottes carrées à 50 € la botte (réf. 0301)
✆ **06 76 16 25 37**

Fourrage

01 - Vds foin naturel 2013 bonne qualité, 80 BR 120x120, 200 kg, 22 € la balle au détail - Attignat
✆ **06.23.20.05.17.**

18 - Vends foin de luzerne, 2e coupe et foin de proé.
✆ **06 21 76 41 22.**

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

38 - Vds foin année 2013, petites bottes 14 kgs, bottes rondes diam. 120, râtelier à bottes rondes 12 places.
✆ **06 61 88 40 46**

38 - Vds foin stocké à l'abri, 45 bottes de 120 cm.
✆ **06 89 83 57 68**

39 - Vds paille et foin rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

58 - VENDS foin bottes rondes diam. 120 (réf. 5202)
✆ **06 82 06 62 92**

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin sous hangar, bottes rondes 2013 (réf. 0302)
✆ **06 17 67 55 51**

Propriété

58 - VENDS DPU (réf. 5205)
✆ **06 24 17 53 57**

69 - Vente Beaujolais sud 69620 vigne 51 a 52 activité crédit plantation pré 53 a 99 bois 33 a 80 - 1 tenant 1 h 39 a 23 - Dupoizat M.
✆ **04 67 86 31 25**

Terrain

38 - Cse augm. bovins rech. ttes surfaces pâture avec eau ou fauche, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

69 - Vds 1 ha Cotes de Brouilly + 1 rogneuse Jacquet TBE. Pas sérieux, s'abstenir.
✆ **06 08 26 35 38**

Divers

Voyant médium
aux dons héréditaires de père en fils
capable de transformer
votre vie dans le bons sens !
Tél. 06 82 25 19 12

01 - Vds Acacias sur pied pour piquets - foin BC - faucheuse Claas 3050 - andaineur 3m50 tandem
✆ **06.83.32.43.99**

38 - Vds billons longueur 2m20 pour piquets.
✆ **06 81 80 77 10**

38 - Vds faucheuse JF 6 disc 2900 euros - T. bon foin et paille bttes rondes.
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Vds cuve plastique 1000 l cerclage alu : 40 euros - Vds bassin de ferme en béton 140 l : 50 euros TBE.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

38 - Vends tronçonneuse échocs 3000 élagage, 2 fourches Fenwick petites bottes de foin.
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Ânesse pucée identifiée, soufflant pousseur Guttin, remorque 2,5 T - 3 T semi portée, pressoir cage 70 cm.
✆ **04 76 07 53 92**

38 - Vds séchoir à noix 6 m3, déchets noix - vaches génisses prêtes 46 66.
✆ **04 76 07 97 80 HR**

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

49 - Offre livre gratuit : comment apprendre à faire des économies. Demandez-le à F. Blain 2S, Paluel, 49750 Beaulieu ou par mail à uh3f@orange.fr.
✆

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Location

Agricole

21 - RECHERCHE prés pour bovin en pension ou pour faire du foin, très sérieux (réf. 0214)
✆ **06 16 97 71 35**

69 - Viticulture : propose en fermage 1 ha vignes AOC Chiroubles.
✆ **06 13 50 76 16**

Offre

Emploi

01 - Rech. salarié pour exploitation polyculture élevage secteur Montrevel en Bresse
✆ **06.07.10.05.34**

18 - Expl. polycult. élev. sud-est 18, recherche salarié(e), CDD évolutif en CDI, pour ts trvx cult., bov., entretien, autonome, motivé, exp., rigoureux, permis B.
✆ **02 48 74 74 59, après 20 h.**

71 - Recherche ouvrier viticole en CDI, polyvalent et motivé. Commune La Chapelle de Guinchay.
✆ **03 85 23 17 39 H.R.**

Service

84 - Agrico-Service pour taille vignes, fruitiers, ramassage salades. Pers. qual. décl. MSA + Séc. élect., passerelle. Siren 752446898.
✆ **06 41 67 65 64**

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE maître apprenti pour BPA, TCEA, possède CAPA PAUMPV, permis B, expériences grandes cultures. (réf. 0207)
✆ **06 89 40 53 41**

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
NUTRITIONNISTE
100% Indépendant
MARRE D'ÊTRE PRISE POUR UNE VACHE À LAIT

Pour votre alimentation, exigez l'indépendance.
LA VRAIE
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
www.nutritionniste-ruminant.fr

71 - Homme motivé, sérieux, avec grande expérience, recherche CDD saisonnier ou vigne à la tâche sur départements 07-26-38.
✆ **06 59 20 85 55**

Animaux

Bovin

01 - Vds génisse Holstein X Vosgien 3 semaines mâle Holstein Rouge 3 semaines
✆ **06.72.66.85.87**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année
leurs mâles et femelles **reproducteurs.**
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - GAEC Dérimay, vends 12 veaux de l'année, 4 – 18 mois et 1 de 30 mois, HBC, bonnes origines.
✆ **06 12 87 55 51.**

21 - VENDS taureaux HBC 12 et 18 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A. EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 50VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. adulte et 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 51VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux charolais 5 ans et 2 ans, vêlage facile. Fred Lechenault - St Thibault (réf. 0203)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux 1 an, le tout HBC. EARL Bolâtre J.L. (réf. 0202)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52

21 - Vends 14 taureaux de 10 à 15 mois, dont 6 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 8 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 490B)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 1 an, HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 0213)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 020N)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux Limousins 18 mois, génisses 1 an. (réf. 0303)
✆ **06 82 69 28 68**

21 - VENDS cause cessation génisses et vaches PH, terme fin janvier, TBO. (réf. 0304)
✆ **06 43 72 09 78**
03 80 93 83 25

21 - El. charolais inscrit VEND bons taureaux 2 ans. TGS. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf. 0305)
✆ **06 24 24 69 93**

25 - CHERCHE veaux mâles Holstein rouge bonne origine date à convenir.
✆ **06 77 22 61 07.**

42 - Vds 3 taureaux Charol. 2 ans + 25 de 12/13 mois HBC vel. fac. tbr qual./Prix Cuisset JM St Germ. Lesp.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds 3 taureaux 2 ans HBC et veaux reproducteurs Ibra - Lespinasse JM
✆ **06 82 49 25 24**

42 - Vds génisse Prim Holstein 1 mois mère + 10 000 L père Vijust - prix 400 euros
✆ **04 77 65 53 15 HR**

42 - Hostein vds taurillons pour la saillie + lot de vaches au lait CL + Upra + TBO toute garantie sanitaire
✆ **06 77 99 23 77**

42 - V ds taureaux 2 ans et 15 mois HBC Livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, - TBO - poss. livraison et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, très bonne conformation, IBR N (réf. 5203)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS 2 taureaux HBC 1 né en 2008, - 1 en 2011, BO, vêlage facile, GS, prix raisonnable (réf. 0209)
✆ **06 50 53 75 72**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage Charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 03VB1)
✆ **06 70 34 71 84**

67 - Vends taureau Aubrac testé station Laborie classé RRC note HB79 né le 11.01.2011, calme, fils de Consensuel Aia, dép. 67.
✆ **06 68 76 73 46**
ou 03 88 91 41 40

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vds génisses Montb. termes 10 fév. CL Upra IND IBR - Tank à lait 3500 l. de 2011.
✆ **06 69 58 69 65**
ou 06 69 58 78 29

69 - AV génisse prête Primholstein à terme le 15/01/2014 TBO - FEED CAR DISTR AL Caprin de 2008.
✆ **06 76 65 54 62**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 020L)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends vaches pleines, cause cessation, vêlage février mars.
✆ **06 17 93 99 06**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Site internet Gaec Berland.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vends vaches montbéliardes, terme 20 janvier.
✆ **06 80 00 45 57**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux charolais 22 mois, HBC ou non, TGS. Serge Vincent, Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - Elev. charolais HBC vend pour reprod. génisses 30 mois pleines, taureaux 18 mois et 30 mois, excel. origine, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vends cause cessation : vaches charolaises échographiées, vêlage février mars - taureau charolais culard 3 ans, indem. IBR.
✆ **03 85 82 80 83 H.R.**

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, reproduction, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
06 07 31 03 42

71 - Elevage limousin vend taureaux issus IA, 16 - 22 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 22 mois, HBL ou non, TGS, TBO, livraison.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

Caprin

21 - VENDS chèvres Alpine Poitevine, mise bas février, idem CAEV, extensif (réf. 020B)
✆ **03 80 61 40 11 HR**

58 - VENDS boucs issus IA nés octobre 2013. (réf. 030B)
✆ **06 88 22 18 90**

Ovin

21 - VENDS brebis Clun Forest + Noire du Velay, mise bas mars, 130 têtes extensif (réf. 020C)
✆ **03 80 61 40 11**

Chien

03 - Vd chiots Border coll parents extra 3m nés 03/11 pucés vac mère n°250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

42 - Vds chiots Border Collie tricolores pure race parents LOF père Babs Sungau mère Reka Miss II puce 2FAD 366
✆ **06 18 83 42 48 HR**

58 - VENDS chiots type Beauceron croisé Berger Allemand nés le 01/11/2013, mère numéro 250269604318135 FRA (réf. 0212)
✆ **03 86 28 14 42 HR**

63 - A Réserv. 6 chiots type Beauceron non LOF nés 19.11.13 N° mère 250269500227695 dispo mi-janv.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

70 - Vends Chiots Beaucerons pure race, 3 m.les, 3 femelles, vaccinés pucés. Dispo début février. N° identification mère 250269604004406.
✆ **06 74 90 51 25**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

38 - Vds lièvres reproducteurs trio 250 euros, hase 90 euros, lièvres de parc sur commande livraison.
✆ **04 76 93 51 38**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO000113 - FRANCHE-COMTÉ
ENCADRANT TECHNIQUE H/F
Association spécialisée dans la production et la distribution maraîchère biologique. En relation avec la responsable : organisation et gestion de la production selon les normes AB et encadrement technique. BTS production horticole. BPREA ou formation agricole. Connaissance AB. Poste mutualisé. CDD 6 mois à pourvoir en février 2014. Possibilité de CDI dans la structure. Salaire indicatif de 21000€ brut/an.

AO000060 - CÔTE D'OR
TECHNICIEN EN EXPÉRIMENTATION ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE H/F
Syndicat professionnel. En appui à l'équipe en place : Réaliser traitements, notations. Renseigner les dossiers d'essai. Participer aux prospections de terrains de surveillance du territoire. Organisé, dynamique et autonome. Qualités relationnelles. Connaissance Word, Excel et ARM. Connaissance en Vigne et GC avec expérience en expérimentation. Permis B. CDD 6 mois à partir de mi avril/ début mai.

AO000139 - YONNE
CONSEILLER ELEVAGE BOVINS VIANDE H/F
Coopérative d'élevage au service des éleveurs bovins, ovins et caprins. Assurer le conseil technique auprès des éleveurs bovins allaitants, animer un groupe d'éleveurs, organiser des actions de formations à destination des éleveurs, développer l'offre de services de la coopérative, mettre en oeuvre les actions de la filière viande. Sera rattaché à l'équipe pôle viande de la coopérative. BTS avec 3 à 5 ans d'expérience en conseil souhaitée ou ingénieur. Bonne connaissance technique en production bovins allaitants. Passionné par l'élevage. Permis B. Bonnes aptitudes relationnelles. Esprit d'initiative. Capacité à animer un groupe d'éleveur. Entrée immédiate. CDI avec période d'essai. Rémunération selon grille. Véhicule fourni.

AO000160 - NIEVRE
ENCADRANT TECHNIQUE RESPONSABLE DE PRODUCTION H/F
Chantier d'insertion. Activité maraîchère. Organisation, planification et réalisation de la production de légumes pour l'aide alimentaire. Encadrement et accompagnement des salariés en insertion. Bac pro ou BTS ou DUT. Expérience exigée 4 ans mini dans des fonctions similaires. Expérience en structure d'insertion serait un+. Aptitudes pédagogiques, bon relationnel, sens de l'écoute. CDI. Entrée le 01/01/14.

AO000191 - COTE D'OR
JURISTE EN DROIT RURAL H/F
OPA. Conseil et recommandations juridiques concernant le foncier agricole auprès des EA, des propriétaires et des collectivités. Référent en ce qui concerne les servitudes publiques et privées. Veille juridique et fiscale. Appui aux services et commissions int. Bac+5 en droit. Connaissance du milieu agri serait un+. Aisance relationnelle, capacité rédactionnelle. Maîtrise outils informatiques. CDI. Entrée dès que possible.

AO000215 - BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
INGENIEUR REGIONAL H/F
Institut de recherche appliquée agricole. Acquérir et développer les compétences techniques adaptées aux questions des agriculteurs et des entreprises de la région, sur l'ensemble du champ d'activité de l'institut. Être à l'écoute des partenaires et des clients et traduire leurs besoins en actions et en conseils opérationnels. Construire et réaliser des offres diversifiées : études et expérimentations, actions de communication, sessions de formation, offres d'expertises. Être en proximité de nos responsables professionnels. Contribuer à l'élaboration, à la conduite et à l'encadrement d'un programme d'expérimentations. Représenter l'institut ds les actions régionales. Développer des partenariats avec les instances et les entreprises régionales. Gérer les moyens mis à la disposition de l'équipe régionale. Ingénieur. Connaissances ds le domaine de l'agronomie, des PV. Goût du terrain. Aptitudes au travail en équipe, aux contacts, à la communication écrite/orale. 1ère expérience de 2 à 5 ans serait appréciée. CDI. Entrée dès accord.

AO000275 - HAUT RHIN
CONSEILLER SPECIALISE EN SANTE ANIMALE H/F
Organisme professionnel à vocation sanitaire au service des éleveurs. Sous la responsabilité du Directeur, vous aurez pour missions principales de : mettre en œuvre et suivre des plans de lutte collectifs contre certaines maladies des ruminants, abeilles..., visiter et conseiller les éleveurs confrontés à certaines maladies contagieuses, assurer le suivi administratif des prophylaxies réglementées dans le cadre de missions déléguées sous accréditation, rédiger des articles, bulletins d'information, organiser et animer des sessions de formation. BAC+3/4 en élevage. Connaissance et expérience souhaitée dans le domaine de l'élevage. Connaissance des systèmes qualité. Esprit d'initiative, sens de la rigueur. Aptitudes à la rédaction et aisance relationnelle. Maîtrise des outils informatiques. Permis B et véhicule. Poste en CDI à pourvoir dès que possible. Rémunération selon grille. Déplacements à prévoir sur la région Alsace, avec remboursement des frais de déplacements.

AO000367 - HAUTE SAONE
CONSEILLER FONCIER H/F
Société spécialisée en aménagement rural. Responsable de la négociation foncière sur un secteur du département. Expérience 2 à 5 ans ds une activité de négociation en lien avec le milieu rural. Connaissance du monde agricole et rural. Ingénieur agricole ou équiv ou BTS agricole avec expérience. Goût pour les contacts et la négociation. Bon relationnel. Autonome, aimant le travail en équipe. CDI. Entrée dès que possible.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

22 janvier à 14 h
35 taureaux «ESPOIR»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 400 €

23 janvier à 10 h
35 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 800 €

Visite des animaux dès le 10 janvier - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est économique
4 nervures eps. 0,50 5€10 le m²*
4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²*
5 nervures pour de résistance
5 nervures eps. 0,63 6€45 le m²*
5 nervures eps. 0,75 7€30 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
100% IPE Galvanisés par trempage
Pas de "I" reconstitué
Panne C galvanisée éps. 2,5mm renforcées
Double retour pour plus de résistance
Poteaux percés pour recevoir bardages et auvents
BÂTIMENT GALVANISÉ
12,20m x 24m
7668€ livré*
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
Plus que quelques pièces !
*soumis à conditions

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
Elan
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGP - Photos non contractuelles

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook
Twitter
Google +
agribourgogne.fr

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC GUENEAU ALAIN ET NICOLAS

Société civile
Siège social : 21460 Torcy et Pouligny
409 869 740 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 04/12/2013, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter rétroactivement du 01.08.2013, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL GUENEAU NICOLAS
Siège social : 21460 Torcy et Pouligny
Capital social : 88 000 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Gueneau Nicolas, demeurant à 21460 Torcy et Pouligny
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés
Pour avis et mention, La Gérance

AL210311329

BUFFET - MOUGIN ROUSSEY

Société civile de moyens
au capital de 228,67 euros
Siège social :
10, rond point de la Nation
21 000 Dijon
305 836 504 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 décembre 2013 : le capital a été réduit de 76,22 euros pour être ramené à 152,45 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ; il a été décidé de ne pas remplacer le co-Gérant Monsieur André Buffet, 67, chemin de la Pépinière, 88 400 Gérardmer, démissionnaire ; la dénomination sociale a été modifiée et devient Mougin-Roussey, à compter du 1er janvier 2014.
Mention au RCS de Dijon.

AL210311367

SARL PRINCEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
porté à 11 050 euros
Siège social : Bellevue, 89190 Bagneaux
503 098 253 RCS Sens

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 20 décembre 2013 a décidé, à compter du même jour, de :
- Nommer M. Bertrand Princen, demeurant 2 Chemin d'Armentières 10160 St Benoist sur Vanne, en qualité de co-gérant ;
- D'étendre l'objet social aux activités de travaux agricoles et travaux de terrassement ;
- Réaliser une augmentation du capital social de 2 050 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Gérance :
Ancienne mention : Messieurs Baudouin Princen et Jean - Marie Princen
Nouvelle mention : Messieurs Baudouin Princen, Jean - Marie Princen et Bertrand Princen
Objet social :
Ancienne mention : Transport routier à caractère urbain ou de proximité.
Nouvelle mention : Transport routier à caractère urbain ou de proximité, travaux agricoles et travaux de terrassement.
Capital social
Ancienne mention : Le capital social est fixé à neuf mille euros (9 000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à onze mille cinquante euros (11 050 euros)
Pour avis
La Gérance

AL210311380

EARL MOULIN-LEU

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21140 Montigny sur Armançon
411434871 RCS Dijon

La collectivité des associés de la Société d'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée «EARL MOULIN-LEU» réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 décembre 2013 a décidé et réalisé une augmentation du capital social par apports en numéraire.
Lors de cette même Assemblée, il a été décidé d'adopter un capital variable et de nommer Monsieur Raphaël Leu, demeurant Route de Brianny à Montigny sur Armançon (Côte-d'Or), aux fonctions de co-gérant, à compter de ce jour.
Ancienne mention :
Capital social : 7 622.45 euros
Co-gérance : Monsieur Hans-Rudolf Leu et Madame Madeleine Leu
Nouvelle mention :
Capital social : capital variable
Co-gérance : Monsieur Hans-Rudolf Leu, Madame Madeleine Leu et Monsieur Raphaël Leu
Pour avis La gérance

AL210311406

SORVEX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 128.000 euros
Siège social :
rue du 8 Mai 1945 à Couchey (21160)
RCS Dijon 501 188 320

Le Gérant de la société a décidé le 30 Décembre 2013 de transférer le siège social et modifier corrélativement l'article 4 - Siège social des statuts, sous réserve de ratification ultérieure par l'Assemblée Générale Extraordinaire. A compter du 1er janvier 2014 le siège social qui était Rue du 8 mai 1945 à Couchey 21160 est desormais à : 8 Bis, rue Joseph Jacquard à Chenove 21300.
La gérance

AL210311419

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Laperrière sur saône du 28 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ASTRAGENCEMENT
Siège social : 16 rue des Varennes, 21170 Laperrière sur Saône
Objet social : réalisation d'enduit, plâtrerie, pose de revêtements de sols et mur, pose de cloisons sèches, agencements intérieurs. Travaux de second oeuvre, à titre accessoires, lorsqu'ils s'intègrent dans des opérations de rénovations.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 4 000 euros
Gérance : Monsieur Gilles Astratoff, demeurant 16 rue des Varennes 21170 Laperrière sur Saône
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La gérance

AL210311407

FIDAL

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive sur Allier

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une S.A.R.L. immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée BST CONSEIL, au capital de 1.739.700 Euros, ayant pour objet : L'acquisition par tous moyens et notamment par apport, l'achat, la vente l'administration, la gestion de toutes valeurs mobilières, de participations et de tout portefeuille de valeurs mobilières ou de parts de sociétés civiles ou commerciales, dont le siège est à Dijon 21000, 26 Cours Général de Gaulle, et dont le gérant est M. Bernard Thiriet, dt 26 Cours du Général de Gaulle 21000 Dijon.
Bernard THIRIET

AL210311413

Par acte SSP il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : WINE AND WOOD DESIGN
Capital : 1 euros Sigle : WAWD
Siège social : 1 ruelle du lavoir 21220 Chambolle-Musigny Objet: Création, fabrication, vente objet et meuble design.
Durée : 99 ans.
Président: M. Amiot Antoine 1 ruelle du lavoir 21220 Chambolle-Musigny
Directeur Général: M. Voisin Alexis 11 rue Pierre Maitre 21800 Quetigny
Clause d'agrément: Cession libre entre associés Admissions: Chaque action détenue donne droit à une voix lors d'une assemblée
RCS : Dijon

AL210311418

Suivant acte sous seing privé en date du 5 décembre 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL DE LA PRAIRIE
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 213.780 euros
Siège social : 16 bis, grande rue 21820 Chivres
Objet : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L-311-1 du code rural
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : biens mobiliers pour un montant net de 213.780 euros
Gérant : Monsieur Philippe Piot, demeurant 16, grande rue 21820 Chivres est désigné gérant pour une durée illimitée
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon. Organe compétent pour agréer les cessionnaires de parts : assemblée générale
Le gérant

AL210311423

DISSOLUTION LIQUIDATION

MAÇONNERIE PELISSIER

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Village,
21690 Boux sous Salmaise
Siège de liquidation : Le Village,
21690 Boux sous Salmaise
RCS Dijon 435 092 903

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 28 avril 2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
La liquidatrice.

AL210311292

BOUQUET DU VIN

SARL au capital de 7622euros,
7 rue Richebourg 21220Gevrey-Chambertin
424 845 733RCS Dijon.

L'AGEdu15/12/2013a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/12/2013, nommé liquidateurM.NaigeonPierre,14 place des Lois21220Gevrey-Chambertin, et fixé le siège de la liquidationau siège social.
Dépot au RCS de Dijon.

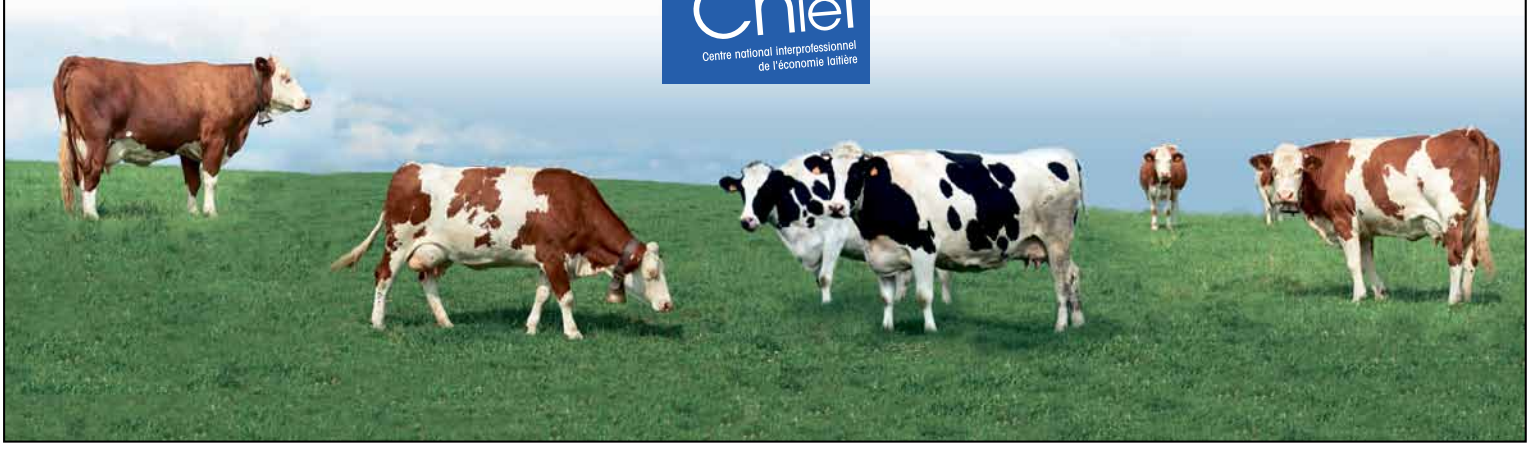
AL210311410

MODIFICATION DE CAPITAL

«SCI CHAMOR»

SCI au capital de 38.112,25€
Siège social: Chez le Cabinet Voisin
15 Place Grangier 21000 Dijon
RCS Dijon 302792 957

Aux termes d'un acte reçu par Me Didier Nou-

UN NOUVEAU SITE
POUR TOUT SAVOIR SUR LA FILIÈRE LAITIÈRE
www.maison-du-lait.com
Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière


rissat notaire à Dijon, en date des 23 et 27/12/2013, les associés de la société SCI Chamor ont décidé de réduire le capital d'une somme de 17.150,51€ et de le porter ainsi de 38.112,25€ à 20.961,74€ par annulation de 1.125 parts d'un montant nominal de 15,24 €.
Par suite le capital social est ainsi composé:
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 38.112,25€ divisé en 2.500 parts de 15,24€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 20.961,74€ divisé en 1.375 parts de 15,24€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
Le Notaire

AL210311422

NON DISSOLUTION

FR DA VALMY

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC Parc Valmy
21000 Dijon
534 744 800 RCS Dijon

Suivant décisions de l'AGE du 24/12/2013, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,
la gérance

AL210311417

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BACCATE

SARL au capital de 11738.57 Euros
8 Rue Rousseau Deslandes,
21200 Beaune
350561239 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 51 Rue du Fbg Madeleine, 21200 Beaune à compter du 1 décembre 2013.
Gérance : Monsieur Jean Marc Dufouleur, demeurant 51 Rue du Fbg Madeleine, 21200 Beaune
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL210311421

CLICTEAM

SARL au capital de 7800 €
Siège social :
44/2 Place des Cousins,
59650 Villeneuve-d'Ascq
434 430 922 RCS Lille-Métropole

En date du 31/12/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 3 Rue Charles Péguy, 21850 Saint-Apollinaire, à compter du 02/01/2014.
Et de nommer en qualité de Gérant Mme MEJRI Hinda, demeurant 3 Rue charles Péguy, 21850 Saint-Apollinaire, en remplacement de Mme Zgaya Hayfa
Radiation au RCS de Lille-Métropole et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL210311424

SARL INAL

SARL au capital de 18000 €
Siège social : 2 c rue robert delaunay,
21000 Dijon
794 340 430 RCS Dijon

L'AGE du 02/01/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 14 rue François Mitterrand, 21120 Is-sur-Tille, à compter du 02/01/2014.
Mention au RCS de Dijon

AL210311425

NOMINATION

MATJAC SAS

capital de 381.122,54 €
rue de la Gare 21110 Genlis
RCS Dijon 431 957 380

Aux termes d'une AGE du 31.12.2013, il résulte que Mademoiselle Nadine Sylvius demeurant à Auxonne (21130), 45 rue Sabot a été nommée à compter de ce jour en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Marc Charpentier, démissionnaire.
Pour avis
Le Président

AL210311411

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES IMMEUBLES NAUDET

Société Civile
au capital de 297.367,05 Euros
Siège : Leuglay(21290)
321 522 740 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Décembre 2013 :
Il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean Naudet de ses fonctions de gérant.
Monsieur Frédéric Naudet demeurant à (21290) Leuglay 1 Rue de Lugny a été nommé gérant.
Monsieur Vincent Naudet demeurant à Saint Georges (89000) Grande Rue a été nommé gérant.
La gérance

AL210311409

CESSION

SCP NOURISSAT MISSEREY
STRIFFLING VIARD
Notaire associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :
Commune de Saint Agnan (58230)
Une parcelle cadastrée section B 346, lieudit «Buisson Camer» pour une contenance de 1ha 05a 05ca
Moyennant le prix de l'acte authentique de vente.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de Saint Agnan, soit à compter du 28 Novembre 2013, pour faire connaître à Maître Misserey, notaire associé à Dijon, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.
Pour avis et mention
Me Hugues Misserey, Notaire

AL210311408

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement avec cave
1 rue Edgard Quinet à Dijon (21)

T1 bis - Lots 45 & 25 - **Classe Énergie: B** - **Prix: 55.000 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE Ventes
Jean-Christophe LOUIS - Tél: 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL210311398

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FORESTA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 720 000 €
Ancien siège social :
199 Ter, Route de Lyon - 58000 Challuy
Nouveau siège social :
63, Route de Bourges- 58000 Challuy
411 012 107 RCS Nevers

Aux termes d'une AGO du 12 décembre 2013, les associés ont décidé de nommer pour une durée de six exercices :
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : la société CECOTTI THIERRY & ASSOCIES sise à LIAS (32), aux Arramous en remplacement de la SARL ARVERNE AUDIT,
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : la société CQFD AUDIT sise à Agen (47), 48, rue de Cartou en remplacement de Mr Frédéric Virrion.
Aux termes d'un acte sous seing privé du 6 janvier 2013, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social sis à Challuy (58) du 199 ter, Route de Lyon au 63, Route de Bourges, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580311598

AVIS DE CONSTITUTION

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 4 novembre 2013 à savoir :
Dénomination : SARL B.M. Attractions
Forme : SARL
Capital : 200 Euros
Siège social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau 58110 Rouy
Objet : restauration rapide de sucré, salé en tous genres. Jeux diversifiés, animations foraines sur foires, fêtes foraines et parc d'attractions.
Durée de la Société : 50 années
Gérante à durée illimitée : Mme. Morel Brigitte, chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau 58110 Rouy
Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication.

AL580311558

A Varzy le 3 janvier 2014, la SARL DELICE KEBAB.
Capital : 5 000 €,
Siège : 42 rue Delangle 58210 Varzy.
Durée : 99 ans,
Objet :restauration sur place et à emporter avec cuisson, sandwicherie,
Gérant : M. Marzougui Nader 11, rue Jean Jaurès 58500 Clamecy, RCS Nevers.

AL580311579

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Nevers du 09/01/2014:
Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: DE BOURSIER
Siège social: Pillot 58240 Luthenay-Uxeloup
Objet social: Gestion d'un patrimoine immobilier
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS
Capital social: 15 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: M. Nicolas Nolin et Mme Isabelle Jeandet, dt ensemble Domaine de Boursier 58240 Luthenay-Uxeloup
Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas : agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance.

AL580311587

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SODEMO VINTAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Magny-Cours (Nièvre)
12 rue du Champ Magny
RCS Nevers 524 315 801

Décision: Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2013
Objet: modification objet social - changement dénomination sociale
Ancienne mention:
Dénomination: SODEMO VINTAGE
Objet social: construction, restauration, amélioration et entretien de véhicules automobiles, élaboration, construction, amélioration et entretien de moteurs de voitures anciennes et/ou de compétition, fabrication dechâssis et boîtes de vitesse, distribution de carburants et lubrifiants
Nouvelle mention:
Dénomination: SODIFUEL RACING
Objet social: l'importation, l'exportation, la distribution et le négoce de carburant et lubrifiant de compétitionrelatif aux véhicules terrestres à moteurs.
Pour avis

AL580311589

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: bourgogne invest
Capital: 1000 euros
Siège: 4 bis fg de la baratte 58000 Nevers
Objet: Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport.
Durée: 99 ans.
Gérant: M. Jean Michel Auguste, 20 rue Eugène Turbat 45100 Orleans.
RCS: Nevers

AL580311600

CONVOCATION

CENTRE LOIRE

Sociétaire du Crédit Agricole Centre Loire, vous avez rendez-vous à partir du 11 février 2014 avec votre Caisse Locale pour participer à son Assemblée Générale.

AVIS DE CONVOCATION

Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre invitation à l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale.

ARGENT S/ SAULDRE
vendredi 7 mars 2014 18 h 30
Salle des fêtes de Brinon sur Sauldre
ARTENAY
vendredi 14 février 2014 18h45
Salle des fêtes Rue d'Orléans d'Artenay
AUBIGNY S/ NERE
mercredi 19 février 2014 18h30
Salle Municipale Yves du Manoir à Aubigny sur Nère
BAUGY
mercredi 19 mars 2014 18h30
Salle des fêtes de Baugy
BEAUGENCY
jeudi 20 février 2014 19h00
Salle des fêtes des Hauts de Lutz à Beaugency
BEAUNE LA ROLANDE
vendredi 21 février 2014 18h30 Salle du Parville à Beaune La Rolande
BELLEGARDE
vendredi 28 février 2014 19h00
Salle des fêtes Avenue Mme de Montespan à Bellegarde
BOURGES LITTRé
mercredi 12 février 2014 18h30
Palais d'Auron Boulevard Lamarck à Bourges
BOURGES MARRONNIERS
mardi 11 février 2014 18h30
Palais d'Auron Boulevard Lamarck à Bourges
BOURGES NORD
mardi 11 mars 2014 18h30
Salle des fêtes de la Chancellerie Rue Louise Michel 18000 BOURGES
BRIARE - BONNY
mercredi 19 février 2014 18h30 Auditorium Rue des Prés Gris 45250 Briare
BRINON S/ BEUVRON
mardi 11 mars 2014 19h00
Ferme Auberge La Bélerie Courcelles 58420 BRINON SUR BEUVRON
CHÇTEAU CHINON
vendredi 21 mars 2014 18h30
Salle des fêtes 58110 SAINT PEREUSE
CHATEAUMEILLANT
mercredi 19 mars 2014 18 h 30
Salle Mallet de Vandègne à Chateaumeillant
CHATEAUNEUF - ST BENOIT
vendredi 14 février 2014 18h30 Espace Florian 9 Avenue Albert Viger à Châteauneuf sur Loire
CHATEAUNEUF S/ CHER
mercredi 12 février 2014 19 h Salle des fêtes de Venesmes
CHÇTEAU RENARD
mardi 18 février 2014 19h
Salle polyvalente Rue de la Garenne à Saint Germain des Prés
CHATILLON COLIGNY
vendredi 7 mars 2014 19h00
Espace Colette Route de Rogny 45230 Sainte Geneviève des Bois
CHATILLON EN BAZOIS
vendredi 14 mars 2014 19h
MJC de Chatillon en Bazois
CHATILLON S/ LOIRE
jeudi 20 mars 2014 19h00
CSC Place du Champ de Foire à Chatillon sur Loire
CLAMECY
jeudi 27 février 2014 19h00
Salle Polyvalente de Clamecy
CLERY ST ANDRé
mardi 11 mars 2014 19h00
Salle Espace Loire à Cléry Saint André
CORBIGNY
mercredi 12 mars 2014 19h00
Salle de l'abbaye Route de Clamecy à Corbigny
COSNE S/ LOIRE
jeudi 13 février 2014 19h15
Salle des fêtes de La Chaussade à Cosne sur Loire
COURTENAY
vendredi 21 mars 2014 19h15
Salle polyvalente LA Selle sur le Bied
CULAN
vendredi 7 mars 2014 19h00
Salle Polyvalente de Culan
DECIZE
vendredi 21 mars 2014 18h45
Salle des fêtes de La Machine
DONZY
jeudi 20 mars 2014 19h00
Salle des fêtes Place Gambetta à Donzy
DUN S/ AURON
jeudi 6 mars 2014 18h30
Salle polyvalente Rue de la Noraie à Dun sur Auron
ENTRAINS S/ NOHAIN
mardi 18 février 2014 18h45
Salle des fêtes Place du Marché à Entrains sur Nohain
ENTRE LOIRE ET NIEVRE
mercredi 19 mars 2014 19h00
Casino La Planétarium Avenue de Paris à Pougues les Eaux
FAY AUX LOGES
jeudi 27 février 2014 19h00
Salle des fêtes de Fay aux Loges
FERRIERES EN GATINAIS
mercredi 19 février 2014 19h00
Salle des fêtes René Larcheron à Ferrières en Gatinais
FLEURY - SARAN
mardi 11 février 2014 18 h 30
Salle «La Passerelle» 57 Boulevard Lamballe 45400 FLEURY LES AUBRAIS
FOURS
jeudi 20 mars 2014 19h00
Centre Culturel François Mitterand à Cercy La Tour
GIEN
mardi 18 février 2014 19h00
Salle Cuiry à Gien
GRACAY
vendredi 14 mars 2014 18h00
Centre Socio Culturel de Graçay
HENRICHEMONT
vendredi 28 février 2014 18h30
Salle des fêtes de La Chapelle d'Angillon Route d'Ivoy le Pré 18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON
JARGEAU - TIGY
jeudi 27 février 2014 18h30
Salle des fêtes Route d'Orléans 45150 DARVOY
LA CHARITE S/ LOIRE
vendredi 21 février 2014 19h00
Salle des fêtes 40 rue Saint Anne à La Charité sur Loire
LA FERTE ST AUBIN
mercredi 12 février 2014 18h30
Salle Espace Madeleine Sologne à La Ferté Saint Aubin
LA GUERCHE S/ L'AUBOIS
jeudi 13 février 2014 19h00
Centre Socioculturel Roland Tiroille 2 Rue des Ecoles 18150 CUFFY
LA SOURCE - ST CYR
jeudi 20 février 2014 19h00
Salle des fêtes de Saint Cyr en Val
LE CHATELET EN BERRY
vendredi 28 février 2014 19h00
Salle du foyer rural au Châtelet en Berry
LêRé
vendredi 7 mars 2014 19 h 00
Salle polyvalente Route de Beaumont à Belleville sur Loire
LES AIX D'ANGILLON
mardi 11 mars 2014 18 h 30
Salle des fêtes des Aix d'Angillon
LEVET
vendredi 14 février 2014 18 h 00
Salle des fêtes de St Germain des Bois
LIGNIERES
mardi 18 mars 2014 19h00
Salle des Bains Douches à Lignières pour la partie statutaire
Salle du foyer social pour la partie conviviale
LORMES
mardi 18 mars 2014 19h00
Salle culturelle de Lormes
LORRIS
jeudi 6 mars 2014 19h00
Salle Blanche de Castille à Lorris
LUZY
vendredi 7 mars 2014 18h30
Salle des fêtes Marcel Joyeux 0 Luzy
MEHUN - LURY
jeudi 20 février 2014 18 h 00
Centre Socio Culturel André Malraux à Mehun sur Yèvre
MEUNG S/ LOIRE
mardi 18 mars 2014 19h00
Salle des fêtes 45130 BAULE
MONTARGIS
mardi 11 février 2014 19h00
Espace Jean Vilar 264 rue de la Mère Dieu 45200 MONTARGIS
MONTSAUCHE
mercredi 12 mars 2014 19h00
Salle polyvalente de Monsauche les Settons
MOULINS ENGILBERT
vendredi 21 mars 2014 19h00
Salle polyvalente de Moulins Engilbert
NERONDES
vendredi 28 février 2014 18h30
Salle des fêtes de Nérondes
NEUVILLE AUX BOIS
jeudi 20 février 2014 18 h 45
Salle des fêtes de Neuville aux Bois
NEVERS
jeudi 13 février 2014 19h00
Maison de la Culture Boulevard Pierre de Coubertin de Nevers
OLIVET
jeudi 13 février 2014 18h30
Centre Culturel d'Yvremont Rue de l'Yvette 45160 OLIVET
ORLEANS ST MARCEAU
jeudi 20 février 2014 19h00
Salle des fêtes Rue de la salle des fêtes de St Pryvé St Mesmin
OUROUX EN MORVAN
mercredi 12 mars 2014 19h00
Salle polyvalente de Monsauche les Settons
OUTARVILLE
jeudi 13 février 2014 18 h 00
Salle des fêtes d'Outarville de 18 h à 20 h15
PATAY - CHARSONVILLE - EPIEDS
vendredi 21 février 2014 18h45 Salle polyvalente Rue des Mécontents à Epieds en Beauce
PITHIVIERS
vendredi 14 février 2014 19h00
Salle Chantoiseau à Pithiviers
POUILLY S/ LOIRE
vendredi 21 février 2014 18h30
Salle des fêtes 4 Place de la République à Pouilly sur Loire
PREMERY
mercredi 26 février 2014 18H30
Salle des fêtes de la mairie de Prémery
PREVERANGES
vendredi 14 février 2014 19h00
SallE polyvalente à Préveranges
PUISEAUX-MALESHERBES
mercredi 19 février 2014 18 h 45

Centre culturel Le gRand Ecrin 13 Rue André Malraux 45330 Malesherbes
SANCERGUES
vendredi 28 février 2014 18h30
Salle des fêtes de Sancergues
SANCERRE
mercredi 12 février 2014 19 h 00
Cave de la Mignonne à Sancerre
SANCOINS
vendredi 14 mars 2014 19h00
Salle Oscar Méténier à Sancoins
SCEAUX DU GATINAIS
vendredi 21 février 2014 18h30
Salle du Gymnase de Corbeilles en Gatinais
SOLOGNE NIVERNAISE
samedi 15 mars 2014 10h30
Salle des fêtes Marché Couvert à Lucenay les Aix
ST AMAND EN PUISAYE
jeudi 20 mars 2014 18h45
Salle Bernard BERTHAULT à BOUHY
ST AMAND MONTROND
vendredi 21 mars 2014 20h
Cité de l'Or 145 Rue de la Cannetille à Saint Amand Montrond
ST BENIN D'AZY
vendredi 7 mars 2014 19 h
Salle des fêtes Place du Champ de foire St Benin d'Azy
ST DOULCHARD
mardi 11 mars 2014 18h30
Centre Socio Culturel Place de l'Eglise à St Doulchard
ST FLORENT - CHAROST
jeudi 20 février 2014 19h00
Lycée Agricole Le Sollier 18570 LE SUBDRAY
ST JEAN DE BRAYE - CHECY
jeudi 20 mars 2014 19h00
Espace George Sand 1 place du Vieux Pavé 45430 CHECY
ST JEAN DE LA RUELLE - LA CHAPELLE
mercredi 19 février 2014 18h30
Espace Béraire 12 Route Nationale 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
ST JEAN LE BLANC
jeudi 20 février 2014 18h30
Salle de Montission Avenue Jacques Douffiagues 45650 St Jean Le Blanc
ST MARTIN D'AUXIGNY
vendredi 14 février 2014 18 h 30
Salle des fêtes de St Martin d'Auxigny
ST PIERRE LE MOUTIER
mardi 18 mars 2014 18h30
Salle des fêtes de St Pierre Le Moutier
ST SAULGE
jeudi 6 mars 2014 19h00
Salle de la Mairie Place de l'Hotel de Ville à St Saulge
SULLY S/ LOIRE
mercredi 12 mars 2014 19h00
Salle Blareau à Sully sur Loire
TANNAY
mercredi 5 mars 2014 19h00
Salle des fêtes de Tannay
VAILLY S/ SAULDRE
vendredi 28 février 2014 18 h 30
Centre Socio Culturel à Vailly sur Sauldre
VARZY
mercredi 12 février 2014 19h00
Salle du Château à Varzy
VIERZON
jeudi 13 février 2014 18 h 30
Théâtre MAC NAB Avenue de la République 18100 VIERZON

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2013
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Pouvoirs pour formalités

Les Conseils d'administration

ORLEANS CENTRE
vendredi 21 mars 2014 19h00
Centre de Conférence 9 Place du 06 juin 1944 45000 ORLEANS

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2013
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Nomination d'un commissaire vérificateur
Pouvoirs pour formalités

Le Conseil d'administration

AL580311590

APPORTS

FRAICHEUR ET GOURMANDISE

SARL au capital de 5 000 € porté à 10 000 €
Siège social : 62, rue de Nièvre
58000 Nevers
514 985 753 RCS Nevers

Aux termes d'actes SSP du 29/10/2013 et du 27/12/2013 enregistrés au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 7 janvier 2014 Bordereau 2014/7 case n° 12, Mr Fredy Bonnot dt à Nevers (58), 10, rue Général Auguste Ducrot a fait apport à la société FRAICHEUR ET GOURMANDISE d'un fonds de commerce de restaurant exploité à Nevers (58), 58, rue de Nièvre évalué à 15 000 € rémunéré par l'attribution de 100 parts sociales de 50 € chacune et une prime d'apport de 10 000 €.
La société FRAICHEUR ET GOURMANDISE est propriétaire dudit fonds depuis le 27 décembre 2013 et en a la jouissance depuis le 1er septembre 2013.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. A raison de la prise en charge du passif domicile est élu à Nevers (58), 62, rue de Nièvre.
Par suite, le capital social de la société a été porté de 5 000 € à 10 000 € et les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Aux termes d'un acte SSP du 27/12/2013, Mr Fredy Bonnot dt à Nevers (58), 10, rue Général Auguste Ducrot a été nommé cogérant à compter du 1er septembre 2013.

AL580311591

DISSOLUTION LIQUIDATION

HERMANN & ASSOCIES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 5 Square de la Résistance
Appt 722 - 58000 Nevers
791 427 636 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2013, les associés, à l'unanimité :
- ont pris acte de la démission de Sylvie Hermann née Sebodier et Vicky Sebodier, à compter du 16 décembre 2013, de leurs fonctions de co-gérantes, lesquelles ne seront pas remplacées ;
- ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts,
et de mettre fin aux fonctions de la gérance et de nommer comme liquidateur, à compter du 31 décembre 2013, François Hermann, demeurant 1 rue de Loire - 1er étage - 58000 Nevers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de Loire, 1er étage, 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, en annexe au R.C.S.
Pour avis
Le Liquidateur

AL580311477

SCI CITRON

1 Rue E. Delacroix
58640 V.Vauzelles
378 543 730 RCS Nevers

Avis de dissolution
Suite à l' Assemblée Générale extraordinaire du 26/12/2013 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à cette date.
Le liquidateur Citron Alain,se trouve au siège de la liquidation: 1 Rue E.Delacroix 58640 V.Vauzelles.
modification au RCS Nevers

AL580311580

SCI CITRON

1 Rue E. Delacroix
58640 V.Vauzelles
378 543 730 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation
La délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31/12/2013
- Approuve les comptes définitifs de liquidation
- Donne quitus pour sa gestion et décharge de son mandat le liquidateur
- Constate la liquidation
Formalités faites au greffe du tribunal de commerce de Nevers

AL580311581

SARL CAFE DE LA POSTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600.00 euros
Siège social : Le Bourg
58230 Moux en Morvan
R.C.S Nevers : 442 914 651

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2013, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2013 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur Allyot Patrick demeurant : Frétoy, 71550 Cussy en Morvan, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : Le Bourg, 58230 Moux en Morvan, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis.

AL580311583

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
La Manufacture du Packaging (SASU)
La Maison Rouge
58240 Langeron
La fabrication, le façonnage d'emballages, la vente de pièces et accessoires pour le commerce et l'industrie, et activités annexes s'y rapportant.
RCS Nevers : 753 160 902
Date de cessation des paiements : 04/12/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580311593

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
Longo laurine
75, rue du 4 Septembre
58600 Fourchambault
Soins de beauté, UV, vente de produits de beauté
RCS Nevers : 753 930 197
Date de cessation des paiements : 01/12/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevres
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL580311419

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
Gobet Alexandre Yvan
33, avenue du 85ème
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Vente abris de piscines, traitement d'eau, sécurité piscines
RCS Nevers : 483 424 172
Date de cessation des paiements : 02/01/2014
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevres
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580311595

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
Anna (SARLU)
7, place Chaméane
58000 Nevers
épicerie alimentaire, épicerie fine et exotique, livraison à domicile
RCS Nevers : 790 736 813
Date de cessation des paiements : 20/12/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevres
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL580311596

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
JM Habitat (SARLU)
12, chemin de la rue
Villechaud
58200 Cosne-Cours-sur Loire
Travaux gros œuvre et second œuvre
RCS Nevers : 484 944 582
Date de cessation des paiements : 02/01/2014
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevres
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire

AL580311597

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
Menuiserie Chatillonnaise (SARLU)
10, rue de la Grange Arthée
58110 Chatillon-en-Bazois
Menuiserie, bois et matières plastiques, ébénisterie, vente de meubles, fabrication et pose de panneaux à ossature bois, charpente, couverture, zinguerie, fabrication, pose de vérandas (alu, bois, PVC), de vérandas bois et parquets, vente de matériels électroménagers et accessoires.
RCS Nevers : 413 221 912
Date de cessation des paiements : 18/08/2013
A nommé mandataire ad'hoc : la SCP Lebreton Zanni 34, rue d'Auron 18000 Bourges.
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevres
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL580311599

Par jugement en date du 08/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
Sansoit Adrien, Quentin
le Bourg
58110 Aunay-en-Bazois
Bar, brasserie, restauration rapide
RCS Nevers : 791 833 999
Date de cessation des paiements : 03/01/2014
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL580311594

SOCIETE HOTELIERE DU VAL D'ARON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 22 867,35 €
Siège social : 5, rue des Ecoles
58340 Cercy la Tour
344 908 025 RCS Nevers

L'AGE réunie le 24/12/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Jean Terrier dt à Cercy la Tour (58), 5, rue des Ecoles, pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est à Cercy la Tour (58), 5, rue des Ecoles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL580311602

MODIFICATION DE CAPITAL

PHYTEOLIA DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 18 000 €
Siège social : 8, rue de la Mairie
58150 Tracy-sur-Loire
530 974 666 RCS Nevers

D'un procès-verbal de l'associé unique et Président du 28/12/2013, il a été décidé d'augmenter le capital social par incorporation de compte courant d'associé de 11 000 euros pour le porter à 29 000 €.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL580311573

SCP D'INFIRMIÈRES GAMBETTA

Société Civile Professionnelle
au capital de 150 000 euros
Siège social : Fourchambault (Nièvre)
36, rue Gambetta
RCS Nevers : 403 694 342

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2013
Augmentation de capital
Ancienne mention : 150 000 euros
Nouvelle mention : 175 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL580311585

TRANSFERT DE SIÈGE

MG2SI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500,00 €
Siège social : Bourdoiseau
58200 Cosne Cours sur Loire
441 332 541 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale en date du 20 décembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social de Bourdoiseau, 58200 Cosne sur Loire à 22 Rue de La Main de Fer - 58200 Cosne Cours sur Loire, et ce, avec effet à ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le Gérant

AL580311502

SCI SATYS

au capital de 1.000 €
RCS Avignon 482 335 783
Siège 246 Av de la Canebière
84460 Cheval Blanc

Par Assemblée général extraordinaire du 6 janvier 2014 les associés de la SCI SATYS ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social à Rangère 58370 Villapourçon à compter du 1° janvier 2014
Et de modifier corrélativement l'article du siège social des statuts
Ancienne mention: siège social est fixé à Cheval Blanc(84460) 246 Avenue de la Canebière
Nouvelle mention: siège social est fixé à Rangère 58370 Villapourçon
Pour unique insertion
Le gérant

AL580311582

SCI BORA

Capital social de 300€.
Siège social : 11 rue Mademoiselle Bourgeois
RCS :492 809 330

D'une décision d'assemblée générale en date du 20/12/13, le siège de la SCI BORA, anciennement situé 11 rue Mademoiselle Bourgeois est transféré au 43 rue saint Genest à Nevers à compter du 20/12/13.
Pour avis la gérance

AL580311592

NOMINATION

LOTO CONCEPT ANIMATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège Social : 9 Ter, rue du Coudray
58450 Neuvy-sur-Loire
792166761 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 14 novembre 2013, les associés ont décidé de nommer à compter du même jour Mme Bénédicte Chopineau dt à Neuvy sur Loire (58) - 9 Ter, Rue du Coudray aux fonctions de Président de la société en remplacement de Mr Louardi Bourahli, démissionnaire.

AL580311603

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI PROVOST

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : La Machine (Nièvre)
16 , rue Pierre Curie
RCS Nevers : 399 106 624

Décision : assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2013 et acte authentique du 16 mai 2013
Gérance :
Ancienne mention :
Monsieur Provost Jean domicilié à La Machine (58260) 16 bis rue Pierre Curie.
Nouvelle mention :
- Monsieur Provost Jean domicilié à La Machine (58260) - 16 bis rue Pierre Curie
- Madame Provost Catherine domiciliée à Decize (58300) - 68, route de Moulins.
Pour avis et insertion
La Gérance

AL580311584

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

FORMUPLAST

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 44, avenue du 85ème de Ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
431 604 297 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 20 décembre 2013, les

mentions ci-après à publier :
Ancien gérant
M. Jean-Pascal Godon, dt Maimbray, 18300 Sury-en-Vaux
Nouveau gérant
M. Mickaël Godon, dt « La Perrière », 18250 Neuvy Deux Clochers
Pour avis,

AL580311588

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SAGAIE

SARL au capital de 57 000 euros
La Serrée - 58300 Verneuil
R.C.S. Nevers 478 798 754

Délibération en date du 20/12/2013 : La collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Jean Girard de démissionner de ses fonctions de gérant au 31/12/2013 et a nommé en qualité de nouvelle gérante, Mme Aude-Marie Porthaux, dt 14 Rue des Varennes 45650 St Jean-Le-Blanc, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2014
Pour avis
La Gérance

AL580311601

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC GUIGNOT FRERES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
reconnu le 20 février 1979 par
le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 32 898,50 euros
Siège social : 89200 Domecy sur le Vault
315 435 016 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 15 novembre 2013 a décidé :
- de proroger la durée du groupement de 35 ans, reportant ainsi son terme au 25 mars 2049,
- de compléter le libellé de l'adresse du siège social du groupement, sans que cela constitue un transfert de celui-ci. Le libellé complet de cette adresse est désormais : Domecy sur le Vault (Yonne), 18 Grande rue.
Pour avis, la gérance.

AL890311609

AUTOMOBILES FIRST CLASS SIGLE : AFC

SA au capital de 150 000 €
Siège social :
rue des Caillottes
ZI Plaine des Isles
89000 Auxerre
437 619 000 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 29 octobre 2013, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er octobre 2013, à l'adresse suivante :
21 avenue Jean Mermoz et 1 rue de la Plaine Saint Martin - 89000 Auxerre
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL890311786

EARL DOMAINE SAINT GERMAIN

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 150 000,00 euros
Siège social : chemin des Fossés
89290 Irancy
342 310 786 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2013, la collectivité des associés :
- A nommé M. James Ferrari, demeurant à Irancy (Yonne), 7 rue de Cravant aux fonctions de gérant.
- A décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 21 435 euros, portant celui-ci à la sommer de 171 435 euros.
- A décidé de proroger la durée de la société de 49 années, reportant ainsi son terme au 29 septembre 2086.
- A décidé de changer la dénomination sociale de la société qui devient « EARL CHRISTOPHE FERRARI - DOMAINE SAINT-GERMAIN ».
- A complété le libellé de l'adresse du siège social de la société, sans que cela constitue un transfert de celui-ci. Le libellé complet de cette adresse est désormais : Irancy (Yonne), 7 chemin des Fossés.
Pour avis, la gérance.

AL890311813

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de la **Sàrl ATHANOR BUYS IN CASH** 10 Avenue de Worms 89000 Auxerre (achat vente d'occasion). RCS Auxerre 752550145. CIP 3517. Administrateur Judiciaire : la SELAS SEGARD CARBONI 16 Rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890311795

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS ZÉNECO CONSTRUCTION** 32 rue d'Egleny 89000 Auxerre (conception, commercialisation, réalisation de maisons individuelles). RCS Auxerre 533825261. CIP 3516. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890311796

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Wilfried MIDDELMANN** 27 rue Paul Bert 89270 Vermenton(peinture en bâtiment). RCS Auxerre 537620833. CIP 3515. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890311797

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Gérard Roland RONDEAUX** 5 rue de la Mairie 89460 Accolay (boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 351393087. CIP 3514. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890311798

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Franck Daniel PONTONNIER** 50 avenue de Saint Georges 89000 Auxerre (carreleur). RCS Auxerre 421897885. CIP 3371. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL890311799

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/01/2014 arrêtant le plan de redressement de la **Sàrl CHABLIS PLOMBERIE CHAUFFAGE** 7 Grande Rue 89800 Chemilly-sur-Serein (plomberie). RCS Auxerre 532938537. CIP 3387. Commissaire au plan : Maître CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes

AL890311800

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - vigne A.O.C. - terre A.O.C. - lande - terre et verger
13 ha 29 a 95 ca - Cote de chaussan: ZD-193 - Haut de la ronce: YE-72-72 - La louise: ZM-11-12-12 - Les clous: ZS-207-207 - Vignes de forterre: ZW-114-114 - Mont percy: ZV-66-67-67 - La louise: ZM-13 - Biaumont: ZM-66 - Chante merle: ZX-188 - Cote de peillotte: ZD-27-28-30 - Le gaudier: ZX-132 - Les perrieres: ZI-56 - Mont percy: ZV-68-69-70 - Vignes de chenevrie: ZO-32 - Vignes de forterre: ZW-109
VINCELOTTES - vigne A.O.C.
26 a 50 ca - Les cailles: B-190
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 3 février 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890311820

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 décembre 2013 à Saint Florentin il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : SARL DE LA TERRASSE
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : - boucherie, charcuterie, traiteur, plats à emporter, - vente de produits alimentaires
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 11 rue de la terrasse, 89600 Saint Florentin
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérante : Mme Cécile Toussenel, demeurant 11 rue de la Terrasse, 89600 Saint Florentin.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL890311604

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée GAMCT au capital de 850.230 €, ayant son siège social à Auxerre (Yonne) 48 bis, rue du Moulin du Président, ayant pour objet la constitution de toutes sociétés, entreprises et groupements relevant des activités industrielles, commerciales, agricoles, immobilières ou autres ; le management et la gestion, notamment administrative ou financière de ces mêmes sociétés ou de toutes autres personnes ou entreprises ; la formation dans tous les domaines ; toutes activités de conseils et toutes prestations de services auprès de ces entreprises, notamment dans les domaines économiques, commerciaux et techniques ; l'octroi aux filiales ou participations des avances ou des prêts et d'une façon plus générale, effectuer au profit de ces dernières, toutes opérations de trésorerie autorisées par la loi ; dont le gérant est M. S. Tonnelier et Mme F. Chantenay demeurant ensemble à Auxerre (89) 3, allée de Beauvoir. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL890311750

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination SAS FERAUD, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Toucy (89) 7, Lieudit «Les Grands Nains», ayant pour objet L'installation et la maintenance de stations de lavage. Il a été procédé à la nomination de M. William Féraud demeurant à Toucy (89) 7, Lieudit «Les Grands Nains», en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL890311756

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

Par acte ssp en date à Maillot du 25/11/2013, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : SCI DES DRUBES
Siège social : 6 Route de Malay, 89100 Maillot
Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un ensemble immobilier et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Nicola Ottaviano, via Cesare Battisti, 47 - 66052 Gissi (Italie), Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL890311782

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Viticole.
Dénomination sociale : DOMAINE MICHELLE PHILIPON.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Capital social :5 000 euros.
Siège social : 25 Grande Rue, 89000 Perrigny.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 5 000 euros.
Gérant : M. Christophe Philipon, demeurant à Perrigny (Yonne), 25 Grande Rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890311811

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Savigny sur Clairis en date du 7/12/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HAYLAY
Siège social : 141 domaine de Clairis, Savigny sur Clairis (Yonne)
Objet : la prise de participation, la réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques, de gestion et de direction, tant pour elle-même que pour toutes sociétés au sein de laquelle elle détiendra, directement ou indirectement une participation, les relations internationales, gestion des établissements secondaires pour le compte des filiales, les prêts financiers et avances de trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 euros
Gérance : Sophie Desormière, demeurant 26 boulevard Jean Jaurès, Boulogne Billancourt (Hauts de Seine),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention, la gérance

AL890311817

FIDAL
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

Par acte sous seing privé en date du 10 janvier 2014, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : AROMES &SENS
Siège social : 41 avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre
Objet : le commerce de fleurs, plantes et accessoires florales et de décoration s'y rapportant
Durée : 99 années
Capital : Mille euros (1.000 @)
Gérance : Monsieur Laurent, Henri Hamelin demeurant à Champs sur Yonne (89), 20, route de Toussac
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL890311818

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 27/12/2013, concernant la société O'POUPY, lire Immatriculation au RCS de Sens en lieu et place de Immatriculation au RCS de Auxerre

AL890311803

CESSATION DE GARANTIE

COVEA CAUTION SA

Société anonyme
au capital de 3 200 000 €
régie par le code des assurances
dont le siège social est 10 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72013 Le Mans Cedex 2
immatriculée au RCS le Mans
B 377 581 079

informe de la cessation de la garantie financière légale de 1000 000 € ayant couru selon la dernière attestation de garantie jusqu'au 31/12/2013 délivrée à la SAS LES CARS SENONAIS, 4 boulevard du centenaire, 89100 Sens, Siren N° 706 180 023 au titre de ses activités nécessitant une garantie financière telle qu'imposée par les articles L.211-1 et L211-18 du code du tourisme
La garantie de COVEA CAUTION SA cessera trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.
Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de COVEA CAUTION SA pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL890311819

CONVOCATION

C.E.C.N.A.

Société Coopérative Agricole d'élevage
du Centre Nord et de l'Aube
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément n° N223
RCS Sens : 775 718 356

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu:
Jeudi 6 février 2014
Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon
Au restaurant «Le Mercure» à Appoigny (89) à 10 heures
Mardi 11 février 2014
Troyes - Brienne - Bar sur Seine
Salle de réunion CECNA à Moussey (10) à 10 heures
Mardi 18 février 2014
Gien - Montargis - Cher
Maison de l'Agriculture: rue Gutenberg à Gien (45) à 10 heures
Mercredi 19 février 2014
Nièvre
Salle Pierre Roblin 1er étage à la Mairie de Varzy (58) à 10 heures
Jeudi 20 février 2014
Seine et Marne
Ferme Auberge de la Recette (M. Dufour) à Échouboulains (77) à 10 heures
L'ordre du jour:
Information et discussion sur l'ordre du jour à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 18 mars 2014 dont la convocation est ci-dessous, élection des représentants de la section à l'assemblée générale plénière ordinaire du mardi 18 mars 2014.

Convocation à L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière ordinaire qui aura lieu le:
Mardi 18 mars 2014 à 10 heures
Restaurant «Le Relais du Miel» 45. Mormant sur Vernisson
Ordre du jour:
Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012/2013,
Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
Approbation des comptes et constatation des variations du capital social,
Affectation du résultat de l'exercice 2013,
Quitus aux administrateurs,
Renouvellement du tiers sortant des administrateurs,
Indemnités allouées aux administrateurs,
Pouvoirs au Président pour formalités,
Questions diverses.
Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des comptes annuels, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration
Pascal Beets

AL890311822

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCOP GUILLOT-LAIRAUDAT

Société coopérative
à responsabilité limitée
à capital variable en liquidation
au capital de 11 080 €
Siège social : 18 Rue Lucien Ducrot
89400 Charmoy
417 710 597 RCS Sens

Clôture de liquidation
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2013 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL890311577

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2013 de la société GUITTON MICHEL, société civile d'exploitation agricole au capital de 13720.41 euros, dont le siège est situé Route de Poinchy 89800 Poinchy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 337697072 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme. Mar-

tine Guitton, demeurant 2 Rue de Poinchy 89800 Poinchy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL890311751

PH CONCEPTION

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de7 622,45 euros
Siège social 49 rue de Fraipont
89270 Vouteany sur Cure
Siège de la liquidation
49 rue de Fraipont
89270 Voutenay sur cure
384 388 807 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2013 l'Assemblée Générale extraordinaire des associés a décidé :
- d'approuver les comptes de liquidation à compter du 17 décembre 2013
- de donner quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat
- de prononcer la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL890311776

SCI SCO

Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14, rue Max Pautrat
89170 Saint-Fargeau
RCS d'Auxerre 480.855.097

Par assemblée générale extraordinaire du 31/12/2013, il a été décidé la dissolution anticipée à compter du 31/12/2013 et la désignation de Madame Sandrine Randazzo en qualité de liquidateur.
Les correspondances sont à adresser au 12, rue Max Pautrat 89170 Saint-Fargeau.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal d'Auxerre.
Pour avis,
Le liquidateur

AL890311778

RB CONSEILS

SARL en liquidation amiable
au capital de 500 €
Siège social : Soucy (89100)- 8, rue Colette
503 675 225 RCS Sens

Le 16/12/2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Rémi Bienvenu de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL890311783

SVP AGENCEMENTS EURL

au capital de 10000 euros,
11 Grande Rue 89510 Veron.
RCS Sens 525254934.

A compter A.G.E du 31-12-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Fromont Sébastien, 11 Grande Rue, 89510 Veron. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Sens.

AL890311784

SEVELEC EURL

au capital de 7500 euros,
3 rue Saint Jean 89400 Bussy en Othe.
RCS Sens 444183099

A compter A.G.E du 08-01-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Sevette () Philippe-Noël, 3, rue St Jean, 89400 Bussy en othe. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Sens.

AL890311789

SCI LES VALLEES

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 120 434,72 €
Siège social : Route des Vallées Zone
89220 Bléneau
419 939 764 RCS Auxerre

Par décision en date du 30 Novembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé liquidateur Monsieur Marcel Mignot, demeurant 62, rue de la Tour 75016 Paris, à qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Route des Vallées Zone 89220 Bléneau.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
le liquidateur

AL890311790

DPI SERVICES

SARL au capital de 1 000,00 euros
6 bd des Garibaldi 89100 Sens
495165 102 RCS Sens

Avis de dissolution
L'Assemblée Générale Mixte a décidé, le 30 novembre 2013, la dissolution anticipée de la société,
désigné en qualité de liquidateur Mr Lazarko Stéphane demeurant 9 route de Theil 77480 Montigny le Guesdier
et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société, dissolution au 31 décembre 2013.
Mention en sera faite au RCS de Sens.
Pour avis.

AL890311791

HARAS DE VALLERY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 11 route de Courtenay
La Justice 89150 Vallery
R.C.S. Sens 503 753 089

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2013 et sa mise en liquidation amiable. Il a décidé d'assumer personnellement les fonctions de liquidateur en vue de réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au 11 route de Courtenay - La Justice - 89150 Vallery.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL890311808

HARAS DE VALLERY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 11 route de Courtenay
La Justice 89150 Vallery
R.C.S. Sens 503 753 089

Suivant décisions en date du 31 décembre 2013, l'associé unique a arrêté le compte définitif de liquidation qu'il a établi en sa qualité de liquidateur et prononcé la clôture de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Le liquidateur

AL890311807

LONCO FREE SYSTEMS

EURL au capital de 7500 €
Siège social : 9, rue des Pâtis,
89140 Serbonnes
752 162 800 RCS Sens

L'AGE du 02/01/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/01/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Altmeyer Julien, demeurant 9, rue des Pâtis, 89140 Serbonnes, et fixé le siège de liquidation au siège social.

AL890311824

MODIFICATION DE CAPITAL

L'AGE du 31/12/13 de la SARL S.I.T.P., Jean-Louis Eternot, capital de 50.000 €, siège social à Joigny (89) 86, route de Montargis, 350 328 332 RCS Sens, a décidé d'augmenter de 3.360 €, par création de 210 parts nouvelles de 16 € nominal chacune intégralement souscrites et libérées en numéraire.
Anciennes mentions publiées: Capital : 50.000 € ;
Nouvelles mentions : Capital : 53.360 €

AL890311759

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PANEL AUTO 89

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 €
Siège social : 13 avenue de Lorrach
89100 Sens
798 579 447 RCS Sens

Il résulte des décisions unanimes des associés du 18 décembre 2013, des certificats délivrés le 23 décembre 2013 par le Commissaire aux Comptes et du procès-verbal établi par le Président le 27 décembre 2013, que l'augmentation de capital en numéraire de 1.097.500 € décidée le 18 décembre 2013 a été réalisée le 23 décembre 2013. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Il en résulte les modifications suivantes :
Ancienne mention : capital de 2.500 € ;
Nouvelle mention : capital de 1.100.000 €.

AL890311777

TRANSPORT SALMON

Société Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000,00 euros
Siège social : 13 Rue Du 19 Mars 1962
89340 Champigny sur Yonne
789 197 787 RCS Sens.

Capital social
Aux termes des décisions en date du16 avril 2013, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de1.000,00 euros par souscription de100 nouvelles parts sociales (compensation d'une créance en compte courant de l'associé unique), ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées :Ancienne mention :Le capital social est fixé à deux mille euros (2.000,00euros) divisé en 200 parts sociales de10,00 euros chacune Nouvelle mention :Le capital social est fixé à trois mille euros (3.000,00euros) divisé en 300 parts sociales de10,00 euros chacune et de modifier en conséquence les articles 6 & 7 des statuts..
La gérance.

AL890311779

AAA CONSULT

SAS au capital de 161 000 €
Siège social : 6, boulevard du Mail
89100 Sens
534 843 305 RCS Sens

Le 10/12/2013, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social de 90 000 € par création de 900 nouvelles actions émises au pair, pour le porter à 251 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL890311785

NON DISSOLUTION

SARL AVALLON IMMOBILIER

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
59 Rue de Lyon, 89200 Avallon
531 488 005 RCS d' Auxerre

L'assemblée générale du 15/07/2012 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS d' Auxerre

AL890311816

TRANSFERT DE SIÈGE

STE LOUVET ET CIE

SAS au capital de 121959.21 Euros
6 Rue Bernanrd Palissy,
92600 Asnières sur Seine
542063722 R.C.S. Nanterre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 novembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 6 Rue des Bas Musats, ZI des Bas Musats, 89100 Malay le Grand à compter du 20 décembre 2013.
Présidence : Madame Marine Cimbault-Saddier, demeurant 43 Bis chemin du Plat, 69130 Ecully
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

AL890311801

S.C.I. J.P.S.

Société Civile Immobilière
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 104 rue Emile Zola
89100 Sens
340 473 925 R.C.S. Sens

Aux termes d'un Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Octobre 2013, Il a été décidé de transférer le siège social au 40 rue Anna Jacquin à 92100 Boulogne à compter du 29 Octobre 2013.
La société sera radiée du R.C.S. de SENS et immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

AL890311804

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre

SERVICE-LOCATION-TRAVAUX AGRICOLES S.L.T.A.

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social : Courtenay
89270 Vermenton
RCS Auxerre 482 739 885

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2013,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SERVICE-LOCATION-TRAVAUX AGRICOLES a décidé de transférer le siège social du Hameau de Merry, 89230 Montigny La Resle à Courtenay 89270 Vermenton à compter de la date de l'assemblée, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL890311821

NOMINATION

CICHY MATERIELS TRAVAUX PUBLICS CMTP

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social : 16 rue Saint Exupéry
89470 Monéteau
449 095 041 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 6 novembre 2013, les associés ont nommé, à compter du 1er novembre 2013, la société CEDIMAT, société par actions simplifiée au capital de 248 600 €, dont le siège social est sis à Aucamville (Haute-Garonne), 18 rue des Peupliers et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 331 531 681 RCS Toulouse, en qualité de présidente, représentée par Monsieur Marc Clavaud, représentant permanent, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Sophie Cichy, démissionnaire.
Pour avis
Le Président.

AL890311812

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex:
- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Sens en date du 05/09/2013, curateur de la succession de Mme Arlette Jeanne GOUSSARD célibataire, décédée le 22/08/2008 à Joigny, réf 13-6012
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 31/12/2013 ;
. M. Roger Pierre PETIT divorcé, décédé le 07/01/2012 à Thizy, réf 14-6040
. Mme Yvette Marie CONNAT veuve DOUCE, décédée le 30/12/2009 à Auxerre, réf 14.6041
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. M. Marc Louis CARTERON célibataire, décédé le 30/07/2012 à Tonnerre, réf 13-5276
. M. André Jean BOURG célibataire, décédé le 31/03/2011 à Troyes, réf 13.5390
. Mme Suzanne Amanda BONHOMME célibataire, décédé le 17/10/2011 à Ligny le Châtel, réf 13.5425
. M. Claude BALLUT divorcé, décédé le 30/10/2010 à Auxerre, réf 13.5422
. M. André BONNARD célibataire, décédé le 21/10/2012 à Auxerre, réf 13.5457
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 14/02/2014
. M. Gabriel Lucien AUGUEUX célibataire, décédé le 09/10/2009 à St Maurice aux Riches Hommes, réf 13-5402
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 14/02/2014

AL890311802

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BRUNET

Société civile au capital de 151 000,00 euros
Siège social : Les Deveaux, 89520 Treigny
532 005 980 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2013 a constaté la démission en tant que gérant de Monsieur Jacky Brunet à effet au 31 décembre 2013.
Pour avis, la gérance.

AL890311721

FIDAL
1, avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

SCI PORTS LOUIS

Au capital de 248.796.80 €
Siège social : 8 rue Henri Surier
89400 Migennes
328.848.980 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale en date du 23 décembre 2013, il a été décidé de nommer à compter du 01/01/2014, en qualité de gérante, Madame Marie-Régine Godard née à Auxerre (89) le 02/07/1959, demeurant à Charmoy (89400), rue de la Bouche, en remplacement de Monsieur Michel Godard, démissionnaire.
Pour insertion

AL890311781

EARL MORIZE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 3 rue du Château,
89430 Rugny
382 319 580 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 20 décembre 2013, a pris acte de la démission de M. Marcel Morize de ses fonctions de gérant, à compter de cette date et a décidé de compléter l'adresse du siège social, sans que cela constitue un transfert de celui-ci. Le libellé complet de cette adresse est 3 rue du Château, 89430 Rugny
Pour avis, la gérance.

AL890311788

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

LOISIR Emblématique de certaines époques ou d'un certain état d'esprit, la caravane fait partie aujourd'hui de la grande famille des véhicules de loisirs.

Une caravane pour chacun, tous en caravane !

En France, près de 7 800 immatriculations ont été enregistrées sur l'année automobile 2012/2013. En Europe, la Fédération européenne de la caravane estime le parc à plus de 4 millions d'unités.

Quatre types de caravanes

Aujourd'hui, on distingue quatre familles de caravanes. Tout d'abord, la caravane rigide, la plus utilisée, et toujours prête à l'emploi. Son équipement intérieur comprend le plus souvent un réfrigérateur, un appareil de chauffage, un compartiment de toilette, un bac à douche, des doubles-vitrages, ainsi que des espaces équipés pour la cuisine, le séjour et le couchage. Ensuite, la caravane pliante : grâce à sa faible hauteur sur route, cette caravane est facile à tracter et à garer. Troisième catégorie, la caravane extensible toile ou pliante et enfin, la caravane surbaissée.

Et le prix ? On trouve des caravanes neuves très convenables à partir de 5 000 euros et jusqu'à 15 000 euros (prix constructeur). Certains modèles peuvent dépasser les 20 000 euros pour les caravanes rigides et avoisiner les 18 000 euros pour les surbaissées chez certains concessionnaires.



UNI-VDL

Le blanc reste la couleur dominante de la caravane (pour une meilleure absorption des rayons du soleil), et les intérieurs sont toujours en quête d'espace.

Petit portrait-robot du caravanier type : il est âgé de 56 ans en moyenne et l'acheteur de caravane concerne aussi bien les actifs que les retraités. Ce sont le plus souvent des personnes qui n'ont plus d'enfant de moins de dix-huit ans vivant au foyer. Ils résident essentiellement dans le nord-ouest et le nord-est de la France. Seulement 11 % proviennent de la région parisienne. Ils sont souvent employés mais aussi assez fréquemment cadres. Ce sont aussi des fidèles à l'esprit caravane. Le caravanier apprécie le côté proximité avec la nature liée à l'utilisation de la caravane, l'itinérance possible, les équipements performants des terrains de camping dont ils bénéficient lorsqu'ils y séjournent. Plus d'un quart des adeptes ne fréquentent pas les terrains de camping mais pratiquent le camping à la ferme. Pour les trois-quarts des pratiquants, un séjour en caravane est l'assurance de vacances conviviales.

Qui fait du caravaning ?

Le caravanier profite de son acquisition 57 jours par an en moyenne, principalement pour les vacances d'été mais aussi pour des congés en cours d'année. La caravane sert un peu moins lorsqu'il s'agit de séjours plus courts. Près du tiers de la clientèle parcourt plus de 5 000 km par an. Lorsqu'ils séjournent en France, les utilisateurs de caravanes choisissent plutôt la Bretagne, l'Aquitaine et Provence Alpes Côte d'Azur alors qu'à l'étranger, c'est majoritairement l'Espagne et l'Italie qui les accueillent.

Tendance

Pour François Feuillet, président d'UNI-VDL (union des entreprises de véhicules de loisirs), « *la caravane est redevenue un produit très tendance car il est lié au terrain de camping, rebaptisé hôtellerie de plein air, qui a fait d'énormes efforts d'investissements pour devenir très attractif. Dans la caravane, c'est ce que l'on peut faire avec qui fait rêver les gens* ». Il est vrai que les caravanes sont devenues plus légères et plus maniables tout en étant bien mieux équipées que par le passé. Beaucoup de progrès ont été faits du côté du lit, du coin cuisine et du coin toilettes ainsi que sur les capacités de rangements. Elle est aussi de mieux en mieux isolée, ce qui rend possible des utilisations hivernales. Au final, la caravane permet aujourd'hui tout à la fois de pouvoir appartenir à une communauté, une tribu, de partager mais aussi de pouvoir être nomade et de changer facilement d'emplacement.

THIERRY MICHEL

VINTAGE OU TRENDY

Ça se passe à Bonn et c'est l'équivalent d'une auberge de jeunesse : un ancien bâtiment industriel de 1 600 m² vient d'être reconverti en hôtel où les chambres sont d'anciennes caravanes pour l'essentiel (on y trouve aussi des vans et des wagons). Au total, 120 lits avec pour chaque caravane une thématique : Drag Queen, Flower Power, Jägerhütte (cabane de chasseur), Safari, Big Ben… Immobile mais en caravane ! À l'inverse, pour se déplacer plus facilement et sans la contrainte de l'achat, l'Australie propose de plus en plus des versions light du principe de caravane. Il s'agit de louer tout type de véhicule récréatif pour sillonner les grands espaces du pays-continent, sans être un fan a priori du caravaning : camionnettes-combi, 4x4 avec tente sur le toit, véhicule plus classique mais très grand confort permettant le couchage… Une autre vision du monde !

Pour découvrir le monde de la caravane : le prochain salon des véhicules de loisirs aura lieu du 27 septembre au 5 octobre 2014 au Parc des expositions du Bourget (www.salonvdl.com)

coin cuisine

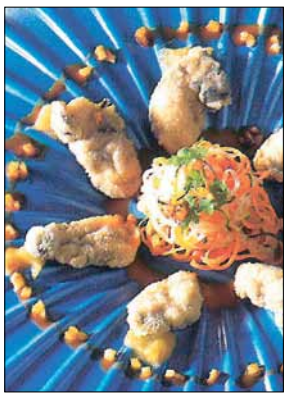
Huîtres frites aux spaghettis de légumes (4 personnes)

Ingrédients

- 24 huîtres,
- 2 courgettes,
- 2 carottes,
- 3 navets,
- 3 pommes,
- 1 échalote,
- 3 œufs,
- 100 grammes de farine,
- 100 grammes de chapelure,
- 2 litres d'huile à friture,
- 50 grammes de crème,
- 1/2 litre de bisque de homard,
- 50 grammes de beurre,
- 1/2 cuillère à café de cannelle,
- 5 centilitres de vinaigre de cidre,
- 5 centilitres de vinaigre de Xérès,
- 2 cuillères à soupe de miel,
- 10 grammes de poivre mignonnette.

Réalisation

Éplucher, laver et couper les légumes à l'aide de l'appareil à couper pour former des



DR

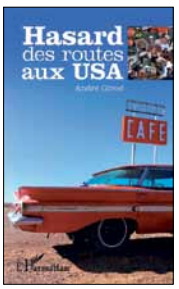
spaghettis. Cuire dans de l'eau bien salée (2 minutes).
Les refroidir et les passer au beurre délicatement, assaisonner.
Ouvrir les huîtres, récupérer le jus, les détacher de leurs coquilles et bien les sécher, puis les paner à l'anglaise (faine, œufs, chapelure). On peut incorporer des fines herbes dans l'œuf. Les frire dans l'huile bien chaude pendant deux minutes.
Éplucher les pommes (en garder une pour la couper en petits dés et colorer), les couper en morceaux et cuire avec du sucre et de l'eau.
Une fois cuites, les passer au tamis. Mettre à caraméliser le miel, déglacer au vinaigre de cidre, saupoudrer de cannelle et incorporer à la compote.
Mettre dans une sauteuse le jus des huîtres, les échalotes émincées, la mignonnette de poivre et le vinaigre de Xérès et laisser réduire. Ensuite, ajouter la crème et la bisque de homard. Laisser cuire jusqu'à l'obtention d'une sauce onctueuse et nappante.
Disposer les spaghettis de légumes au centre de l'assiette. Faire cinq petits tas de compote. Disposer dessus les huîtres. Mettre les dés de pomme autour et verser la sauce entre les huîtres.

Recette du restaurant Le Cappeville à Gisors (Eure).

vient de paraître

Hasard des routes aux USA

« Hasard des routes aux USA » est un récit d'André Girod paru aux éditions L'Harmattan (www.harmattan.fr).



15,50 euros

Voici une manière bien peu ordinaire de visiter et de rencontrer les Etats-Unis dont chacun a rêvé à un moment ou à un autre de sa vie, d'une manière ou d'une autre. Car pour André Girod, l'Amérique, ça se visite d'abord chez ses habitants au gré des voyages et des rencontres. Voici donc un livre où l'on parle moins grands espaces sauvages, route 66 et mythes à la Marilyn ou à la JFK que de visages inconnus et de vies ordinaires. Du maire d'une toute petite ville de 25 000 habitants à Jenny la serveuse, l'auteur nous fait rencontrer une petite centaine de citoyens étatsuniens, tel qu'ils vivent au quotidien dans une vingtaine d'états d'Est en Ouest et du Nord au Sud.
Les rencontres sont bien souvent contées sous forme d'instantanés, juste en passant, de façon très épurée et courte. C'est aussi une découverte de tas de métiers différents qui font l'économie américaine au jour le jour.
Sans prétention, ce livre permet toutefois de se faire une image plus précise de l'Amérique au quotidien.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

	9	7			4			
2					9			4
			8	7			3	6
4	7						2	
6								9
	3						6	8
8	2			1	5			
1			4					3
			6			8	5	

Résultat du précédent numéro

7	6	8	3	4	2	9	1	5
9	4	2	1	8	5	7	6	3
3	1	5	9	6	7	8	2	4
4	3	7	2	9	6	5	8	1
5	9	1	4	7	8	2	3	6
8	2	6	5	1	3	4	7	9
6	5	4	7	2	1	3	9	8
1	7	3	8	5	9	6	4	2
2	8	9	6	3	4	1	5	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 18 janvier 2014 au 24 janvier 2014

Samedi 18

TF1
20.50 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.20 The Voice, la suite.

France 2
20.45 La grande soirée du rire. Divertissement présenté par Virginie Guilhaume et Titoff, avec Jean-Marie Bigard, Chantal Ladesou, Le Comte de Bouderbala, Claudia Tagbo, Willy Rovelli, Denis Maréchal, Arnaud Ducret, Mathieu Madénian, Les Chevaliers du Fiel, Jérémy Ferrari, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Le sang de la vigne «Vengeances tardives en Alsace». Téléfilm avec Pierre Arditi, Yoann Denaive.
22.45 Mission sacrée ★★. Téléfilm avec Christophe Malavoy, Micky Sébastian, Marc Barbé, Éric Fraticelli, Didier Bezace (1h30). (voir Sélection)
00.15 Appassionata «Suresnes Cités danse 2013».

Arte
20.45 L'aventure humaine «Le général Custer, une légende américaine». Documentaire.
22.20 Bee Gees «In our Own Time».
23.30 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Tony Bennett, Tom Selleck ⓭.

Canal +
20.55 Alex Cross. Thriller (2012) de Rob Cohen, avec Tyler Perry, Edward Burns, Matthew Fox (1h38) ⓬.

Dimanche 19

TF1
20.50 L'immortel. Policier (2009) de Richard Berry, d'après Franz-Olivier Giesbert, avec Jean Reno, Kad Merad, Jean-Pierre Darroussin, Marina Foïs, Joey Starr (1h53) ⓬.
23.10 Esprits criminels. Série ⓭.

France 2
20.45 Les insurgés. Film de guerre (2007) de Edward Zwick, avec Daniel Craig, Liev Schreiber (2h12) ⓭.
23.05 Non élucidé «L'affaire Stéphane Kameugne». Magazine présenté par Arnaud Poivre d'Arvor et Jean-Marc Bloch.

France 3
20.45 Jackson Brodie, détective privé : «Jackson et les femmes», «À quand les bonnes nouvelles ? ⓬». Série avec Jason Isaacs ⓭.
00.25 Mam'zelle Nitouche. Drame en NB (1931) de Marc Allégret, avec Raimu, Janie Marèse (1h35).

Arte
20.45 L'homme des vallées perdues. Western en VO (1953) de George Stevens, avec Alan Ladd, Jean Arthur, Van Heflin (1h58).
22.40 Ol'Man River «Le fleuve Mississippi». Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Enfants handicapés : Révélations sur les centres qui le maltraitent». Magazine présenté par Wendy Bouchard.
23.00 Enquête exclusive «Val d'Isère : Un hiver de folie».

Canal +
20.55 Football «PSG/Nantes».

Lundi 20

TF1
20.50 Clem «Allez maman, t'es la meilleure !». Téléfilm avec Lucie Lucas, Victoria Abril, Laurent Gamelon.
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.
01.10 Au Field de la nuit. Magazine avec Sylvie Testud, Gérard Mordillat, Jacques Ravenne, Bruno Solo et Sébastien Thiéry.

France 2
20.45 Castle : «Protection rapprochée», «Pandore». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Les passagers. Thriller (2007) de Rodrigo Garcia, avec Anne Hathaway, Patrick Wilson (1h29) ⓭.

France 3
20.45 Histoire immédiate «La France en face, le scandale du logement» ★★. (voir Sélection)
23.45 La case de l'oncle Doc «Seuls, du jour au lendemain».

Arte
20.50 La rivière rouge ★★★. Western en NB et VO (2048) de Howard Hawks, avec John Wayne, Montgomery Clift (2h05). (voir Sélection)
22.50 The Fog. Épouvante (1980) de John Carpenter, avec Adrienne Barbeau, Jamie Lee Curtis (1h26) ⓬.

M6
20.50 Top chef. Divertissement présenté par Stéphane Rotenberg.

Canal +
20.55 Kaboul Kitchen (4, 5 et 6/12). Série avec Gilbert Melki.

Mardi 21

TF1
20.50 Person of Interest. Série avec Taraji Henson ⓭.
00.15 Mentalist. Série ⓭.

France 2
20.45 Rendez-vous en terre inconnue «Mélissa Theuriau chez les Maasaï». Magazine présenté par Frédéric Lopez.
22.25 Retour en terre inconnue. Magazine avec Mélissa Theuriau.
23.50 Infrarouge «Né sous Z». Documentaire.

France 3
20.45 Famille d'accueil : «Mon petit fauteuil», «Quitte ou double», «Sauvageon». Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant.

Arte
Un rein sinon rien
20.50 Voyage au cœur du trafic d'organes ★★. (voir Sélection)
22.15 Débat.
22.35 Criminal Doctors Auschwitz. Documentaire.
23.30 Auschwitz, premiers témoignages. Documentaire.

M6
20.50 Star Wars «Episode 3 : La revanche des Sith». Science-fiction (2005) de G. Lucas, avec Ewan McGregor, Hayden Christensen (2h14).
23.20 L'enquête. Thriller (2008) de Tom Tykwer, avec Clive Owen, Naomi Watts, Armin Mueller-Stahl (1h54) ⓬.

Canal +
20.55 Do not disturb. Comédie (2012) de et avec Yvan Attal, et avec François Cluzet, Laëtitia Casta (1h29) ⓬.

Mercredi 22

TF1
20.50 Les experts : «Malice au pays des merveilles», «Frères de crime», «Eau-de-mort», «Vols d'identités». Série avec Ted Danson ⓭.
00.10 Dr. House. Série ⓭.

France 2
20.45 Lanester ★★. Téléfilm d'après Françoise Guérin, avec Richard Berry, Emma de Caunes, Hippolyte Girardot, Bruno Salomone (1h31). (voir Sélection)
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Serge Moati, Arielle Dombasle, le Comte de Bouderbala.

France 3
20.45 Football «Coupe de France : 16es de finale».
23.25 Les chansons d'abord. Divertissement présenté par Natasha St-Pier, avec Pierre Perret, Florent Mothe, Baptiste Giabiconi.

Arte
20.50 Ponyo sur la falaise ★★★. Animation (2007) de Hayao Miyazaki (1h37) (voir Sélection)
22.30 Pasolini, la passion de Rome. Documentaire.
23.25 Speed «À la recherche du temps perdu». Documentaire.

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

Canal +
20.55 Un prince (presque) charmant. Comédie (2012) de Philippe Lellouche, avec Vincent Perez, Vahina Giocante, Jacques Weber (1h23).

Jeudi 23

TF1
20.50 Julie Lescaut «Mère et filles». Téléfilm avec Véronique Genest, Jean-Charles Chagachbanian.
22.50 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓭.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Pension alimentaire : Qui va la payer ?», «Parkings : Affaires en or ?», «Choléra en Haïti : Un mal sans coupable ?».
22.20 Complément d'enquête «Tibéri, Balkany : Les indestructibles». Magazine de Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag. Magazine.

France 3
20.45 Vipère au poing. Drame (2004) de Philippe de Broca, avec Catherine Frot, Jacques Villeret, Jules Sitruk (1h37).
23.30 L'ombre d'un doute «Florence, la magnifique». Magazine présenté par Franck Ferrand.

Arte
20.50 DCI Banks «Froid comme la tombe». Série en VO d'après Peter Robinson, avec Stephen Tompkinson, Andrea Lowe, Charlotte Riley (1h30).
22.20 Easy money «Stockholm noir». Policier en VO (2010) de Daniel Espinosa, avec Joel Kinnaman (1h55).

M6
20.50 Bones : «Guerre de gang», «Anok», «Chair de poule», «Iron Leprechaun, La femme de Loth». Série avec Emily Deschanel ⓭.

Canal +
20.55 Game of Thrones (9 et 10/10). Série avec Peter Dinklage ⓬

Vendredi 24

TF1
20.45 Ce soir, tout est permis avec Arthur, avec Kad Merad, Baptiste Lecaplain, Philippe Lelièvre, Claudia Tagbo, François-Xavier Demaison, Vanessa Demouy, Philippe Lellouche, Malik Bentalha, Michèle Bernier, Benjamin Castaldi, etc.
23.35 Spécial bêtisier.

France 2
20.45 Dame de cendres. Téléfilm d'après Alexis Lecaye, avec Thierry Godart, Valérie Decobert, Jean-Toussaint Bernard, Charley Fouquet, Sophie-Charlotte Husson, Anne Loiret, Muriel Combeau (1h42) ⓭.
22.35 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddéi.

France 3
20.45 Thalassa «Antilles : La nature des îles». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.05 La Confrérie, enquête sur les Frères musulmans.

Arte
20.50 C'est pas moi, c'est mon tic. Téléfilm en VO avec Jasna Fritzi Bauer, Waldemar Kobus (1h21).
22.10 Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ? Documentaire.
23.05 Je suis grande, et alors ?

M6
20.50 Elementary. Série avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu ⓭.

Canal +
20.55 Vive la France. Comédie (2012) de et avec Michaël Youn, et avec José Garcia (1h35) ⓭.

SÉLECTION



Ponyo sur la falaise - Sosuke, cinq ans, habite avec sa mère dans une maison sur la falaise. Ponyo est une petite fille poisson rouge qui vit au fond des mers. À des années-lumière des grands studios hollywoodiens, les rois du tout numérique en animation, Hayao Miyazaki reste fidèle à ses pinceaux. Car les dessins de ce magnifique film d'animation ont été faits à la main, et l'animation ne doit rien à l'ordinateur. C'est ce qui donne cette fraîcheur et ce charme à ce film délicieux qui éblouit par la pureté de ses dessins et la richesse de son imagination. Car le cinéaste, qui s'est inspiré de «La petite sirène», d'Andersen, a mêlé à son histoire les mythes japonais. Des scènes d'anthologie, telle celle de la tempête, avec ces poissons qui se transforment en vagues gigantesques, viennent illustrer cette belle histoire d'amitié entre deux enfants. Le cinéaste rend hommage à l'amour maternel, avec de jolies scènes de repas familial, en prônant le respect dû aux anciens. Ce film destiné aux enfants est un émerveillement pour les adultes, tant certaines scènes oniriques sont belles. à l'heure du tout numérique et des effets spéciaux, le maître japonais donne une belle leçon de simplicité et talent, avec cette œuvre magistrale, véritable poème visuel, qui nourrit le cœur et l'âme. ***Mercredi 22, sur Arte, à 20h50.***

Mission sacrée - En s'inspirant librement de l'affaire «des paillotes», Daniel Vigne signe une œuvre politique, mais au sens noble du terme, car l'objet de ce téléfilm, ce n'est pas l'histoire qui a défrayé la chronique, mais plutôt la lente dérive d'un homme saisi par le vertige du pouvoir. Christophe Malavoy interprète avec dignité et raideur ce haut fonctionnaire de l'État conscient de son importance, au point de franchir le ligne rouge. Certes, ce basculement est un peu trop rapide dans le téléfilm, mais c'est une réserve mineure dans un ensemble de grande tenue. Les paysages corses sont splendides, tout comme les chants traditionnels. ***Samedi 18, sur France 3, à 22h45.***

La France en face, le scandale du logement - Dans une France qui se fragilise, le problème du logement est parfois dramatique. Outre les prix qui ont doublé en dix ans, les problèmes de surendettement deviennent dramatiques. Dans ce passionnant documentaire, les réalisatrices font le tour du problème (et de la France) pour pointer les difficultés et les échecs (maisons Borloo, ventes à la découpe, manque de logement, nombreux bureaux vides, effets pervers de la loi Duflot, etc.). C'est clair et bien argumenté, et le documentaire n'oublie pas les réussites. ***Lundi 20, sur France 3, à 20h45.***

Voyage au cœur du trafic d'organes - Quand leur vie est en jeu, certains malades se tournent vers le marché noir pour acheter un rein. Celui-ci peut représenter jusqu'à deux ans de salaire pour un donneur ! Ce passionnant, mais terrible documentaire explore avec minutie le sujet, en interrogeant toutes les parties prenantes (même les trafiquants, les médecins et une «courtière en organes»). Le cynisme des uns, voire leur déni, face à la misère des autres, est terrible. Mais le documentaire, commenté par Richard Berry, se termine sur une note positive : le témoignage de ceux qui donnent leur rein pour sauver une vie. ***Mardi 21, sur Arte, à 20h50.***

Lanester - Sur les traces d'un tueur en série, le commandant Éric Lanester est pris d'un malaise et perd la vue. Mais il continue de mener son enquête, tout en plongeant dans son passé. Enquête policière et souvenirs douloureux de l'enfance se mêlent habilement dans ce policier prenant, parfaitement interprété par Richard Berry. Mais il est dommage que le personnage de la conductrice du taxi soit si peu développé. Quelques scènes très émouvantes, en particulier entre le héros et son frère handicapé, viennent contrebalancer ce que l'histoire peut avoir d'affreux. ***Mercredi 22, sur France 2, à 20h45.***

La rivière rouge - Dunson, un riche éleveur, transporte son bétail du Texas au Mississippi, et ne cesse de se heurter à Matt, son fils adoptif. Sans être un chef-d'œuvre, il s'agit là d'un grand western, signé Howard Hawks, qui bénéficie d'une mise en scène spectaculaire, d'une bonne analyse psychologique et d'une excellente interprétation. ***Lundi 20, sur Arte, à 20h50.***

La Namibie, royaume des safaris

Dites que vous partez en Namibie et la majorité de vos amis commenceront par vous demander où se situe ce pays ! La Namibie, c'est d'abord cela : un pays d'Afrique australe méconnu situé au nord-ouest de l'Afrique du Sud et bordé par l'Atlantique.



La vitesse maximale est limitée à 60 km/heure. Préférable quand on croise sur la piste un rhinocéros…

Intrigué par la dizaine de voitures arrêtées devant lui, ce guépard se relève et *«jette un œil au cas où»*.

Le moindre point d'eau est l'idéal pour découvrir les animaux sauvages (ici des zèbres et buffles)

Grand comme 1,5 fois la France, la Namibie est seulement peuplée de 2,2 millions d'habitants dont 300 000 dans la capitale Windhoek. Située au milieu des montagnes à 1 650 m d'altitude, Windhoek est une ville propre, loin des clichés des villes africaines, qui s'étend à perte de vue, les immeubles n'existant quasiment pas. Très verte et fleurie, il se dégage de cette ville une atmosphère presque champêtre. La vie touristique est limitée et se concentre en centre-ville, avec le marché artisanal, les boutiques et les quelques monuments historiques.

La Namibie attire surtout pour ses paysages grandioses à perte de vue qui ne cessent d'étonner par leur diversité et leurs couleurs: ocre, vert, jaune, pourpre… Mais ce qui ajoute encore à ces paysages, c'est la présence d'animaux sauvages.

Partout en Namibie, on croise sur sa route des zèbres, des oryx ou des springboks.

Dès le début du 20ème siècle, les namibiens ont pris conscience de la richesse de leur faune sauvage. En 1907, le parc national d'Etosha, à 400 km de la capitale, a été créé sur plus de 90 000 km². Aujourd'hui, la Namibie compte 10 parcs nationaux, 9 aires protégées et 76 conservatoires soit l'équivalent de 19% du territoire.

Le parc national d'Etosha, idéal pour les safaris en famille

Moins connues que l'Afrique du Sud ou le Kénya, les réserves animalières de Namibie sont pourtant d'excellentes destinations pour les amateurs de safaris. Le parc d'Etosha est sans doute le plus prisé. Etosha a été recréé en 1975 sur plus de 22 000 km² (l'équivalent de la Lorraine) autour du lac salé asséché éponyme de 4800 km². A la saison des pluies, ce lac se remplit d'eau, attirant des milliers d'oiseaux, notamment des flamants roses. Le public n'a accès qu'à un tiers du parc environ et peut découvrir les animaux par lui-même, sans la présence d'un guide. Seule obligation, ne pas sortir du véhicule évidemment ! Ainsi, il est très agréable de parcourir les pistes à la recherche des animaux sauvages qui ne manifestent cependant pas d'agressivité envers les visiteurs, les animaux s'habituant à la présence éphémère du visiteur. L'abondance du gibier dans le parc national d'Etosha est quelque peu surprenante : plus de 114 espèces de mammifères, plus de 100 de reptiles, et plus de 340 d'oiseaux sont recensées, difficile de revenir sans son lot de photos. On y trouve des éléphants, des zèbres, des gnous, des lions, des springboks, des oryx gemsboks, des girafes, des rhinocéros, des léopards, des guépards, des hyènes, des gazelles, des élans, etc. A chaque type de végétation sa faune : ainsi les zones avec une végétation épaisse abritent l'éléphant, le rhinocéros noir en voie de disparition et même le léopard. Les lions sont camouflés dans les prairies et les girafes mangent le dessus de la végétation sèche. Etosha peut s'enorgueillir d'abriter le Big Five, les 5 plus grands mammifères sauvages que sont l'éléphant, le buffle, le lion, le guépard et le rhinocéros.

Evidemment, les structures d'accueil touristiques ne manquent pas. Trois camps situés dans le parc proposent toutes sortes d'hébergement : camping, lodges, restauration pour bien profiter d'un environnement exceptionnel sur plusieurs jours. Les portes des camps ouvrent et ferment au lever et coucher du soleil.

Mieux vaut ne pas arriver en retard pour éviter de passer la nuit au milieu des animaux sans doute plus sauvages la nuit que le jour.

JEAN-YVES BLONDAT



La consigne est rappelée fréquemment : interdiction de quitter la voiture !

▸Un peu d'histoire

La Namibie a été une colonie allemande de 1880 à 1915. Pendant cette période, les fermiers allemands arrivent, suivis de marchands et d'autres colons. La Namibie deviendra ensuite une province de l'Afrique du Sud jusqu'en 1966, la population blanche bénéficiera d'une représentation parlementaire à Pretoria et aura accès aux meilleures terres namibiennes. Un gouvernement transitoire (la Swapo) est reconnu par l'ONU qui exige le retrait de l'Afrique du Sud en 1972 et reconnaît la Swapo comme le représentant légitime du peuple namibien. En 1990, l'indépendance de la Namibie est proclamée. La Namibie restera plusieurs années le plus jeune pays d'Afrique, avant que l'Érythrée ne devienne à son tour indépendante.